

# Inventaire des zones humides de Rostrenen

## *Rapport principal*

**Juin 2010**

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	1
Liste des tableaux .....	2
Liste des figures .....	2
Introduction .....	3
1- Méthodologie .....	5
2- Présentation de la zone d'étude.....	13
3- Milieux humides répertoriés .....	13
4- Carte exhaustive des zones humides et carte de localisation des différents sites communaux .....	41
5- Fiches site.....	89
6- Zones humides et document d'urbanisme de Rostrenen.....	90
7- Synthèse générale concernant l'ensemble des sites .....	92
8- Relations fonctionnelles entre les sites .....	142
9- Organisation informatique des données.....	143
Conclusion.....	149
Bibliographie.....	151
ANNEXE 1 .....	152
Glossaire.....	155
Table des Matières .....	157



## Liste des tableaux

Tableau 1: Correspondance entre les coefficients d'abondance-dominance et les gammes de pourcentage de recouvrement.....	8
Tableau 2: Clé de détermination du degré d'hydromorphie d'un sol selon la profondeur d'apparition des taches d'oxydoréduction et/ou des traces de réduction du fer.....	9
Tableau 3: Intégration des zones humides dans le PLU de Rostrenen (d'après EPTB Vienne). .....	91

## Liste des figures

Figure 1: Légende des figurés du Scan 25 utilisés dans la phase de pré-localisation cartographique.....	5
Figure 2 : Résumé schématique de la méthodologie de l'inventaire des zones humides .....	12
Figure 3 : Localisation de la commune de Rostrenen (56) .....	13
Figure 4: Carte des milieux humides de l'ensemble des sites de Rostrenen .....	42
Figure 5: Pourcentage des types de zones humides (typologie SAGE) par rapport à la surface totale des zones humides de Rostrenen (2009). .....	92
Figure 6: Proportion des différents états de conservation des habitats au sein des sites de la commune de Rostrenen en 2010. ....	93
Figure 7: Type et importance des menaces effectives pesant sur les sites de la commune de Rostrenen en 2010 .....	94

## Introduction

La Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 définit les zones humides comme étant des « terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant une partie de l'année ».

Ces milieux présentent des intérêts multiples : L'IFEN dans son rapport estime par exemple que plus de 50% des espèces d'oiseaux dépendent des zones humides et 30% des espèces végétales remarquables et menacées en France y sont inféodées. Les zones humides assument également des fonctions hydrologiques (régulation du débit des cours d'eau : soutien des étiages et zones d'expansion des crues) et des fonctions épuratrices bénéfiques pour la qualité des eaux (rétention des matières en suspension, assimilation, adsorption et précipitation de nombreux polluants) (Mathieu, 2006). Enfin de nombreuses activités sont intimement liées aux zones humides (loisirs nautiques, élevages-pâturages, fauche, conchyliculture, pêche, chasse...).

Malgré leurs valeurs reconnues, deux tiers de la superficie originelle des zones humides françaises ont été détruits (IFEN) par le fait de diverses dégradations anthropiques (drainage, remblaiement, extraction de tourbe et de granulats, pollution, boisements pour la populiculture, etc.).

Conscient de la haute valeur des zones humides et de la nécessité de les préserver, le SAGE Blavet préconise la protection et la gestion des zones humides s'inscrivant dans le périmètre de son bassin versant. Rappelons que cette volonté répond également aux orientations fondamentales du SDAGE Loire-Bretagne qui fixe comme objectif « la préservation des zones humides et de la biodiversité ».

Dans le cadre des obligations fixées par le SAGE, la commune de Rostrenen (22) a fait appel à nos compétences pour identifier, délimiter et mettre en valeur les zones humides présentes sur son territoire, ceci dans une démarche d'inscription de ces milieux dans son Plan Local d'Urbanisme.

Les objectifs de cette étude sont de :

- réaliser un inventaire exhaustif des zones humides présentes sur le territoire de la commune de Rostrenen ;
- déterminer la fonctionnalité et la valeur patrimoniale de chaque zone humide identifiée.

Ce travail permettra dans un second temps de définir les outils de protection et/ou de gestion qu'il convient de mettre en place pour les sauvegarder.

# 1- Méthodologie

## 1-1- Pré-localisation et création d'une fiche « milieux » exploitable sur le terrain

### 1-1-1- Pré-localisation à l'aide des outils cartographiques

Le travail de pré-localisation s'est déroulé en deux étapes, une étape d'étude cartographique et une étape de pré-terrain faisant intervenir des référents de la commune (Althis, 2009 ; Dervenn, 2009 ; Pôle relais tourbières, 2004). La première étape a permis par le biais de l'utilisation du Scan 25 de l'IGN et de la photographie aérienne de 2004 de délimiter de vastes zones susceptibles d'abriter des milieux humides. En effet, le Scan 25 permet dans un premier temps de localiser des masses d'eau de surface relativement importante et des cours d'eau de la commune de Rostrenen. L'étude des cours d'eau visibles sur le Scan 25 mais aussi sur la Bd Carthage a fourni une information importante concernant la présence et la localisation générale des zones alluviales, situées de part et d'autre des cours d'eau. Ces informations ont pu être complétées par les courbes de niveau également visibles sur le Scan 25, puisque ces isoclines donnent une indication supplémentaire quant à la présence de plateaux et de bas-topographiques susceptibles de posséder des zones humides. Par ailleurs, la carte IGN indique la présence d'ouvrages comme les fontaines et il est possible de repérer les toponymes des lieux-dits et hameaux faisant référence à des lieux humides. Ainsi, les nappes d'eau permanentes, les zones inondables, les marais, les cours d'eau, les ouvrages anthropiques et autres ont pu être déterminés. Les figurés qui ont été utilisés dans la pré-localisation par le biais de l'étude du Scan 25 sont les suivants :

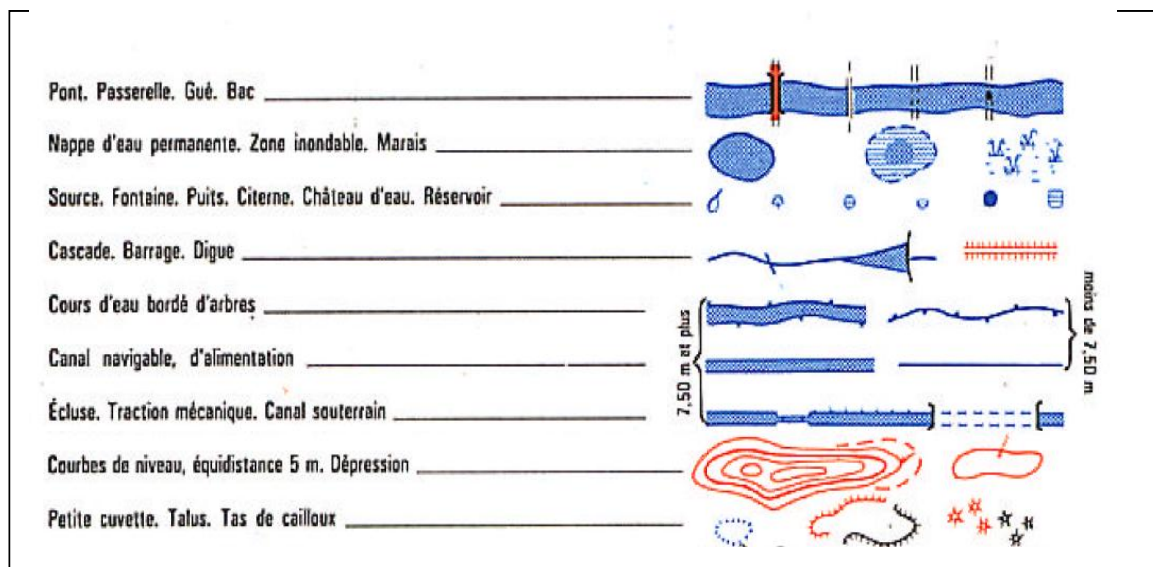


Figure 1: Légende des figurés du Scan 25 utilisés dans la phase de pré-localisation cartographique.

La photographie aérienne donnait, quant à elle, quantité d'informations, puisqu'elle a permis par l'étude des couleurs et de la texture, de confirmer la présence des masses d'eau (étangs, etc.) et de déceler de nouvelles zones potentiellement humides (les prairies humides et les tourbières/marais en particulier dont les caractéristiques sont relativement reconnaissables).

### **1-1-2- Présentation des cartes de pré-localisation aux acteurs locaux**

La deuxième phase consistait à utiliser la connaissance des acteurs locaux. Ainsi, des référents ont été désignés lors de la première réunion du groupe communal pour accompagner la personne en charge de l'inventaire sur le terrain pendant une demi-journée. Cette étape a eu pour objectif de confirmer, préciser et compléter la phase de pré-localisation cartographique en utilisant le savoir local.

Ces deux phases ont donc permis d'entourer des aires géographiques au sein desquelles la phase d'identification terrain devait se faire.

### **1-2- Inventaires de terrain**

*Les critères utilisés pour la détermination du caractère humide d'une zone sont ceux fixés par l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.*

La présence d'eau en surface n'est pas une condition déterminante pour juger du caractère humide d'une zone. Au sens des articles mentionnés ci-avant et selon des critères fixés par le SAGE Blavet, un espace peut être considéré comme zone humide dès qu'il présente l'un des critères suivants :

- Sa végétation, lorsqu'elle existe est caractérisée par une flore hygrophile (liste des espèces figurant en annexe de l'arrêté du 24 juin 2008).
- Ses sols présentent des indices d'hydromorphie (présence de pseudo-gley, de gley ou de tourbe) dans les 40 premiers centimètres du sol.

La nécessité d'effectuer un échantillonnage botanique et/ou pédologique de terrain s'impose donc.



La fiche « milieux » a été élaborée afin de récolter toutes les données nécessaires concernant chaque milieu humide déterminé. En effet, ces données ont permis, une fois le regroupement des milieux par site effectué post-terrain, de renseigner chacune des fiches site en utilisant toutes les données récoltées.

Cette fiche figure en **annexe 1**.

### **1-2-1- Plan d'échantillonnage des communautés végétales et caractérisation des habitats**

*Le plan d'échantillonnage concerne les aires géographiques présentant vraisemblablement des milieux humides, délimitées lors de la phase de pré-localisation. En outre, il apparaît évident que seules les zones présentant une végétation hygrophiles ont été échantillonnées de la manière décrite dans cette partie.*

Sur le terrain, avant d'échantillonner, il était au préalable nécessaire de délimiter des zones, relativement homogènes à l'échelle de l'habitat et des communautés végétales, correspondant chacune à un type d'habitat, et qui allaient être soumises à l'échantillonnage. Ces zones homogènes ont été définies grâce à la nature, à la hauteur, à la densité de la végétation, à l'engorgement du sol voire à la présence d'eau libre et à tout autre élément susceptible de différencier une zone d'une autre. Leur contour exact a été déterminé sur le terrain à l'aide d'un GPS PDA.

Ces données ont par la suite été transférées au logiciel Arcview pour faciliter la conception des cartes d'habitats humides puis des sites de la commune de Rostrenen en 2010.

Pour chaque habitat, la première étape a été de délimiter sur le terrain un cadrat dans la zone homogène identifiée, et ce de façon aléatoire, puis de l'étendre progressivement (aire doublée à chaque fois) jusqu'à obtenir toutes les espèces végétales présentes (méthode de l'aire minimale (Bouzillé, 2007)). Afin d'effectuer un relevé phytosociologique pour tous les habitats, il a été choisi de déterminer systématiquement les informations suivantes : surface du relevé (en m<sup>2</sup>) et coefficient d'abondance-dominance de Braun-Blanquet pour chaque espèce rencontrée dans le cadrat, en utilisant l'échelle suivante (tableau 1) :

**Tableau 1: Correspondance entre les coefficients d'abondance-dominance et les gammes de pourcentage de recouvrement**

Coefficient d'A/D	Recouvrement de l'espèce par rapport à la surface totale
5	>75 %
4	de 50 à 75 %
3	de 25 à 50 %
2	de 5 à 25 %
1	de 1 à 5 %
+	<1 %

Notons que les relevés sur les zones de transition entre deux habitats étaient à proscrire. La méthode de l'aire minimale n'étant pas concluante pour les habitats boisés, les strates herbacée/arbustive ne pouvant pas être considérées à la même échelle que la strate arborée, il a été choisi d'effectuer un relevé dans un cadrat de 10m × 10m (surface considérée comme l'aire minimale) pour la strate arborescente et un relevé dans un cadrat d'aire minimale de la strate herbacée/arbustive.

Il s'avère qu'en additionnant les espèces déterminées pour les différentes strates, si plus de 50% des espèces sont typiques des zones humides, alors la zone échantillonnée est effectivement de nature humide. A partir de la caractérisation des espèces et de leur recouvrement les habitats ont pu être identifiés et nommés selon la typologie Corine Biotope. Tous les relevés phytosociologiques ont été effectués en mars 2010.

En parallèle, la fiche « milieux » présente en **annexe 1** a été renseignée pour chaque zone homogène. Cette fiche reprend la plupart des informations nécessaires au remplissage post-terrain de la fiche site. Il est essentiel de préciser que la fiche site, dont le modèle a été fourni par le SAGE Blavet, ne peut pas être remplie sur le terrain, puisqu'il est nécessaire au préalable d'effectuer un regroupement des milieux humides déterminés, celui-ci ne pouvant se faire qu'à partir d'une bonne connaissance des milieux humides dans leur ensemble.

Enfin, pour chaque milieu rencontré faisant l'objet d'un relevé floristique, une photographie numérique a été prise, afin d'illustrer le rapport de présentation.

### 1-2-2- Plan d'échantillonnage des sols hydromorphes

Pour rappel, le critère pédologique n'est utilisé que lorsqu'une zone homogène ne présente pas d'eau en surface et est dépourvue de végétation hygrophile, ou lorsque le critère « végétation hygrophile » est présent mais pas assez déterminant pour qualifier une zone d'humide. Ainsi, lorsqu'il y a un gradient hydrique visible du fait de la topographie par exemple, il peut être utile d'effectuer un échantillonnage du sol pour déterminer la limite précise d'un milieu humide.

L'échantillonnage du sol est effectué à l'aide d'une tarière pédologique sur les 40 premiers centimètres du sol, lorsque le sol présente une profondeur suffisante, dans le cas contraire la profondeur étudiée comprend la zone située entre le substrat géologique et la surface du sol. Seules les classes d'hydromorphie 5 à 9 ont été utilisées pour affirmer l'hydromorphie d'un sol et donc d'un milieu. La clé de détermination figurant dans le **tableau 2** a été utilisée.

**Tableau 2: Clé de détermination du degré d'hydromorphie d'un sol selon la profondeur d'apparition des taches d'oxydoréduction et/ou des traces de réduction du fer**

Type de zone	Classe	Sols profonds	Sols moyennement profonds	Sols peu profonds
<b>Considérée comme zone non humide</b>	-	Absence, couleur homogène sans tache	Absence, couleur homogène sans tache	Absence, couleur homogène sans tache
	1	Taches d'oxydoréduction à une profondeur supérieure à 80 cm de faible intensité		
	2	Taches d'oxydoréduction à une profondeur supérieure à 80 cm de faible intensité		
	3	Taches d'oxydoréduction à une profondeur comprise entre 40 et 80 cm de faible intensité	Taches d'oxydoréduction à une profondeur comprise entre 40 et 80 cm de faible intensité	Taches d'oxydoréduction au contact du matériau géologique
	4	Taches d'oxydoréduction à une profondeur comprise entre 40 et 80 cm de faible intensité	Taches d'oxydoréduction à une profondeur comprise entre 40 et 80 cm de faible intensité	
<b>Considérée comme zone humide</b>	5	Taches d'oxydoréduction dès la surface, de faible intensité	Taches d'oxydoréduction dès la surface, de faible intensité	Taches d'oxydoréduction dès la surface, de faible intensité
	6	Taches d'oxydoréduction dès la surface, de forte intensité	Taches d'oxydoréduction dès la surface, de forte intensité	Taches d'oxydoréduction dès la surface, de forte intensité
	7	Pseudo-gley généralisé	Pseudo-gley généralisé	Pseudo-gley généralisé
	8	Pseudo-gley généralisé avec gley en profondeur	Pseudo-gley généralisé avec gley en profondeur	Pseudo-gley généralisé avec gley en profondeur
	9	Pseudo-gley généralisé avec gley à faible profondeur	Pseudo-gley généralisé avec gley à faible profondeur	Pseudo-gley généralisé avec gley à faible profondeur

### **1-3- Travail post-terrain**

#### **1-3-1- Méthode de regroupement des milieux humides en sites**

Cette étape a consisté à regrouper les zones humides entre elles, afin de former un site fonctionnel sur lequel peuvent se baser les décisions de gestion et de classement.

Un site correspond à un ensemble cohérent de milieux humides voire de milieux non humides qui leur sont associés, tous ces milieux étant liés d'un point de vue « fonctionnement hydrologique », « fonctionnement écologique (site faisant office de corridor écologique par exemple) », « nature des milieux » ou s'ils ont déjà été regroupés dans le cadre d'un inventaire ZNIEFF par exemple. Ces sites peuvent présenter des zones humides pouvant être de nature très diverse mais qui sont fortement liées entre elles.

Ainsi, un site a pu être défini en regroupant les différents milieux humides liés à un cours d'eau, ou situés dans un même bas-topographique, ou liés à la présence d'un étang, etc. Les zones non humides qui ont été intégrées dans le périmètre d'un site influençaient fortement le fonctionnement de celui-ci, ce qui est le cas pour de nombreuses haies notamment. Cependant, il était important de limiter autant que possible la taille des différents sites afin de garder un niveau de précision suffisant pour chacun d'entre eux. Ainsi, pour identifier chaque site, des limites arbitraires ont été posées si un site s'avérait trop étendu (présence d'une confluence, d'une route ou d'un talus au niveau d'une rupture de pentes, d'un étang sur cours d'eau, etc.). Pour finir, le découpage communal était un critère déterminant dans la délimitation arbitraire de ces sites fonctionnels.

#### **1-3-2- Traitement des données par cartographie sous SIG**

Le GPS a permis par l'intermédiaire du logiciel Arcpad de transférer les données concernant la délimitation des différents milieux sur le terrain au logiciel Arcview 9.3. Ce logiciel SIG a permis de réaliser les cartographies finales des sites et de leurs milieux associés pour la commune de Rostrenen. Le fond utilisé est une orthophotographie aérienne de Rostrenen datant de 2003. Ainsi deux couches d'informations ont été créées : une couche « milieux » où figurent les milieux humides et non humides qui sont localisés dans les différents sites de la commune et une couche « sites ». Le détail des champs des deux tables attributaires figurent dans la partie 9. « Organisation informatique des données ».

### **1-3-3- Rentrée des données dans la base Access**

Après l'étape de délimitation des sites fonctionnels par regroupement des milieux humides et non humides, les fiches sites ont été complétées. Ces fiches plus globales concernant les sites dans leur ensemble, dont le modèle a été fourni par le SAGE Blavet, reprennent les renseignements fournis par les fiches individuelles pour chaque milieu humide remplies sur le terrain. En effet, la fiche site correspond à une synthèse des fiches milieux élaborées sur le terrain, sachant que seuls les milieux présents au sein d'un site ont servi à renseigner la fiche site correspondante.

Cette fiche a été améliorée au préalable sous Access pour que la saisie des données soit plus rapide (menu déroulant, pages plus courtes pour une saisie plus rapide, etc.). Pour remplir cette fiche « sites », le logiciel Access a donc été utilisé. Ainsi un formulaire de six pages a été complété pour chaque site. Il fournit des renseignements quant à l'identification et la délimitation du site, les milieux et espèces qui y sont présentes, le fonctionnement hydrologique du site, le contexte et les activités s'exerçant sur le site, les facteurs qui influencent la zone humide et enfin l'évaluation de cette zone.

### **1-4- Limites de la méthodologie**

Concernant la phase de pré-localisation, la limite majeure de la méthode réside dans le fait que les photographies aériennes ne permettent ni de localiser une zone humide qui serait sous couvert boisé, ni de décrire précisément un milieu humide. Par ailleurs, la délimitation de cette première phase s'avère très approximative et nécessite absolument un travail de terrain conséquent.

Pour ce qui est de la phase de terrain, les relevés de végétation ont été effectués à une période assez peu propice (fin d'hiver), alors que la majorité des espèces ne sont visibles qu'entre le printemps et la fin de l'été. Il apparaît donc logique que les inventaires floristiques ne puissent pas être exhaustifs et par conséquent que la valeur patrimoniale d'un site ne puisse pas être pleinement déterminée.

Pour finir, le GPS utilisé possède une précision de 2 à 5m, ce qui laisse une petite marge d'incertitude quant à la délimitation des milieux humides.



## 1-5-Synoptique de la méthodologie utilisée pour réaliser l'inventaire des zones humides

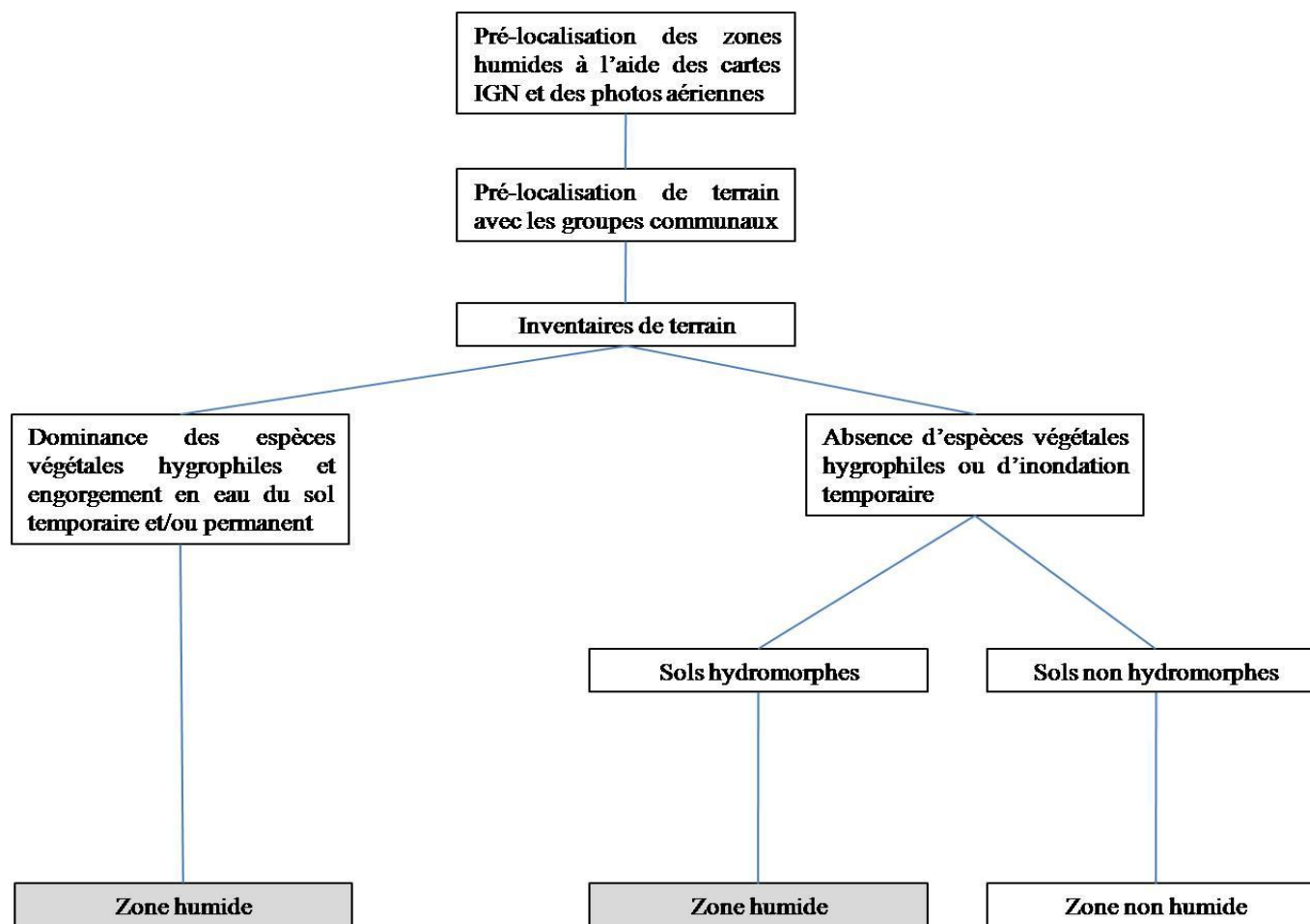
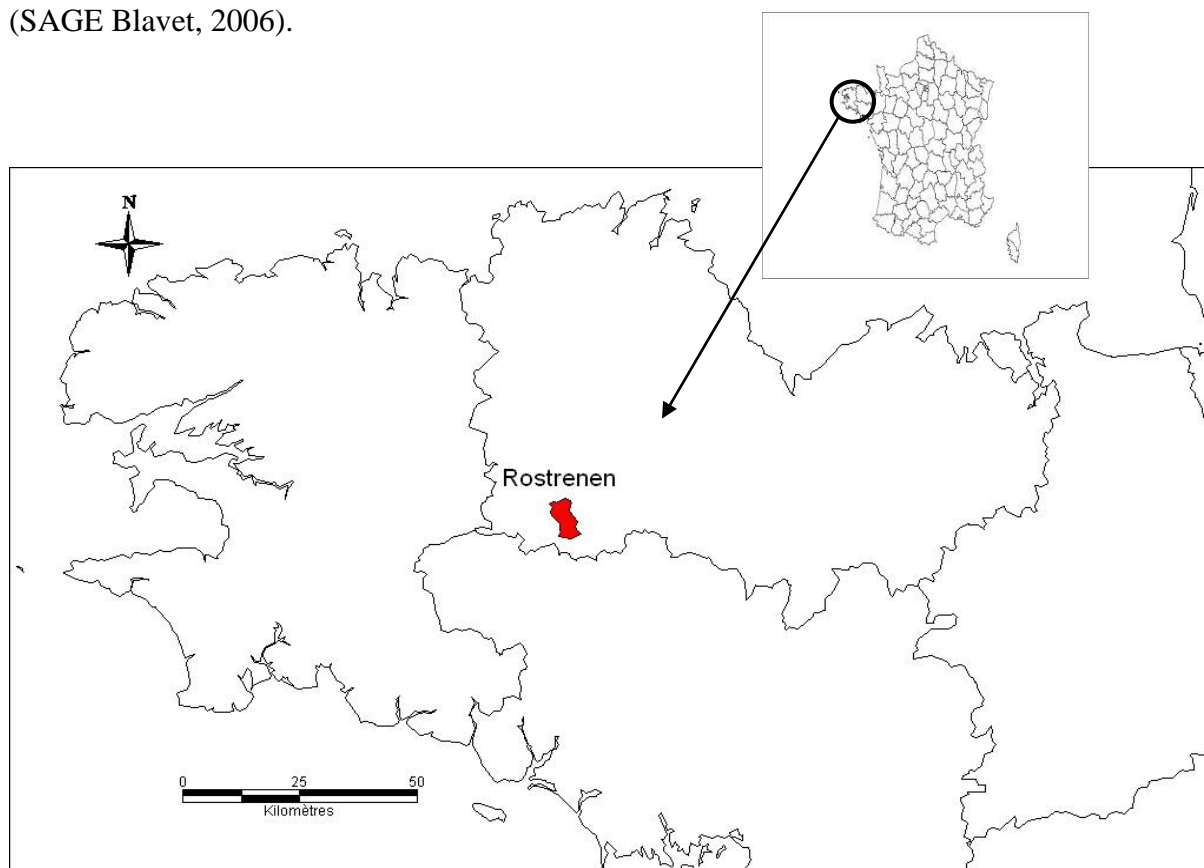


Figure 2 : Résumé schématique de la méthodologie de l'inventaire des zones humides

## 2- Présentation de la zone d'étude

La commune de Rostrenen (code INSEE 22266) est située au cœur de la région Bretagne (*figure 3*) dans la partie sud du département des Côtes d'Armor (22) et compte 3392 habitants (2007).

Sa superficie est d'environ 32,2 km<sup>2</sup> et l'altitude du territoire est comprise entre 152 et 262 mètres. La géologie de la commune est caractérisée par des schistes et des leucogranites (SAGE Blavet, 2006).



**Figure 3 : Localisation de la commune de Rostrenen (22)**

## 3- Milieux humides répertoriés

Chaque type de zones humides déterminées conformément à la typologie SAGE Blavet (SAGE Blavet, 2009) figure sous forme de fiches aux pages 14 à 42. La Commission Locale de l'Eau du SAGE Blavet retient 18 types de zones humides sur le bassin versant du Blavet. Sur la commune de Rostrenen, seulement **13 types de milieux sont présents**. Les 4 milieux naturellement absents sont ceux liés au littoral. On note également l'absence de gravières au sein de la commune.

# PRAIRIES HUMIDES

## Différentes typologies :

- Habitats Corine biotope correspondants (code et nom) :
  - 37.2 : Prairie humide eutrophe
  - 37.21 : Prairie humide atlantique et subatlantique
  - 37.217 : Prairie à Jonc diffus
  - 37.217\*31.85 : Prairie à Jonc diffus en mosaïque avec Lande à ajoncs
  - 37.217\*53.2 : Prairie à Jonc diffus en mosaïque avec Peuplement de grandes Laïches
  - 37.22 : Prairie à Jonc acutiflore
  - 37.22\*31.831 : Prairie à Jonc acutiflore en mosaïque avec ronciers
  - 37.22\*37.1 : Prairie à Jonc acutiflore en cours d'évolution vers communauté à Reine des prés et communautés associées
  - 37.22\*44.92 : Prairie à Jonc acutiflore en mosaïque avec saussaie marécageuse
  - 37.22\*53.14 : Prairie à Jonc acutiflore en mosaïque avec roselière basse dominée par *Sparganium emersum*
  - 37.25 : Prairie humide de transition à hautes herbes
  - 37.25\*84.3 : Prairie humide de transition à hautes herbes en mosaïque avec bosquet de Chêne
  - 37.312 : Prairie acide à Molinie
  - 37.312\*53.16 : Prairie acide à Molinie en mosaïque avec Magnocariçaie à *Carex paniculata*
  
- Habitats Natura 2000 correspondants s'ils existent (code et nom) : 6430-1 : Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes et 6410 : Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux



## Physionomie et caractéristiques principales

Les prairies humides sont des formations dominées par la strate herbacée de type Poacées et Juncacées particulièrement. Ce sont des habitats très variables puisque les communautés qui les composent peuvent être très diverses. Elles sont souvent marquées par la présence des joncs diffus et/ou acutiflore, mais d'autres espèces peuvent se développer en fonction de la richesse en éléments nutritifs assimilables par les plantes, du sol et de l'eau, et de la fréquence de fauche ou pâturage. Par ailleurs, les prairies pâturées de façon plus intensive offrent moins de diversité et sont dominées par les grosses touffes de jonc diffus, espèce favorisée par le piétinement.

L'engorgement du sol est très variable en fonction de la saison, l'hiver étant la période où l'eau est fréquemment affleurante, mais également en fonction de la texture du sol, les sols argileux étant les plus à même de retenir l'eau. Les hauteurs de végétation, généralement inférieures à 1m, évoluent beaucoup en fonction de la saison, du type et de la fréquence d'entretien, qui sont à l'origine d'une variabilité de la densité des milieux prairiaux. Par ailleurs, ces prairies humides ont un niveau trophique variable allant d'oligotrophe (présence de la molinie, de la scorzonère, du carum verticillé, de la potentille dressée, etc.) à eutrophe (présence de la houlque laineuse, du dactyle aggloméré ou d'espèces nitrophiles comme l'ortie). Ces habitats, en l'absence d'entretien (fauche ou pâturage), suivent une dynamique successione progressive et évoluent vers des stades plus âgés de type mégaphorbiaies et boisements de saules ou de bouleaux.

### **Espèces végétales rencontrées :**

#### **Strates herbacée et muscinale :**

*Juncus effusus, Lotus pedunculatus, Dactylis glomerata, Angelica sylvestris, Poa trivialis, Holcus lanatus, Agrostis sp., Ranunculus repens, Ranunculus acris, Ranunculus flammula, Mentha aquatica, Juncus acutiflorus, Epilobium sp., Myosotis scorpioides, Alopecurus geniculatus, Rumex acetosa, Rumex crispus, Cardamine pratensis, Galium palustre, Cirsium palustre, Cirsium dissectum, Hypochaeris radicata, Filipendula ulmaria, Potentilla erecta, Molinia caerulea, Lythrum portula, Plantago lanceolata, Glyceria sp., Stellaria sp., Callitriche sp., Carex sp., Lychnis flos-cuculi, Carum verticillatum, Rubus gr.fruticosus, Lysimachia vulgaris*

#### **Strates arborescente et arbustive :**

*Salix atrocinerea, Betula pubescens, Frangula alnus*

### **Intérêts écologiques, hydrologiques et socioculturels :**

Ces prairies jouent un rôle tampon hydrologique important (ralentissant du ruissellement et soutien d'étiage). Elles peuvent favoriser une épuration de l'eau et éviter le transfert rapide et excessif de polluants.

Leur intérêt biologique est également très important car elles constituent une zone de refuge pour la faune et la flore face à l'intensification de l'agriculture sur les plateaux et les versants. Elles jouent par ailleurs le rôle de corridor écologique en permettant une circulation des espèces d'un habitat à l'autre (les amphibiens en particulier au cours de leur migration nuptiale). Elles sont également très intéressantes au niveau entomologique.

Dans de nombreux cas, elles représentent un intérêt économique puisqu'elles fournissent de la nourriture aux troupeaux de bovins, d'ovins voire même d'équins et peuvent constituer une réserve de fourrage appréciable, notamment lors des étés secs.

A noter que les habitats Corine Biotope 37.1 et 37.312 figurent dans les cahiers d'habitats respectivement sous les codes 6430-1 et 6410. Ils possèdent donc une forte valeur patrimoniale et doivent être maintenus dans la limite des possibilités.

### **Localisation de l'habitat dans le bassin :**

Ces prairies sont retrouvées dans de nombreuses configurations : en tête de bassin, dans des zones de bas-fonds/dépressions, au niveau de ruptures de pentes, sur des plateaux, voire même au niveau de versants peu pentus.

### **Code des sites présentant cet habitat sur la commune :**

ROS01 ; ROS02, ROS03, ROS04, ROS05, ROS06, ROS08, ROS09, ROS10, ROS11, ROS15, ROS16, ROS18, ROS19, ROS20, ROS21, ROS22, ROS24, ROS25, ROS26, ROS28, ROS29, ROS30, ROS31, ROS32, ROS33, ROS34, ROS35, ROS36, ROS37, ROS38, ROS39, ROS40, ROS41, ROS42, ROS43, ROS44, ROS45.

### **Surface occupée par l'habitat sur la commune et représentativité de celui-ci par rapport aux zones humides globales :**

- Surface totale : **105 ha.**

- Surface de l'habitat humide par rapport à la surface occupée par toutes les zones humides de la commune : **24%.**

# MEGAPHORBIAIES

## Différentes typologies :

- Habitats Corine biotope correspondants (code et nom) :
  - 31.831 : Ronciers
  - 31.831\*37.1 : Roncier en mosaïque avec communauté à Reine des prés et communautés associées
  - 31.831\*37.217 : Ronciers en mosaïque avec prairies humides à Jonc diffus
  - 31.831\*37.25 : Ronciers en mosaïque avec prairies humides à hautes herbes
  - 31.831\*44.92 : Ronciers en mosaïque avec saussaies humides
  - 31.831\*84.3 : Ronciers en mosaïque avec bosquets
  - 31.86 : Landes à fougères
  - 37.1 : Communautés à Reine des prés et communautés associées
  - 37.1\*31.831 : Communautés à Reine des prés et communautés associées en mosaïque avec roncier
  - 37.1\*31.85 : Communautés à Reine des prés et communautés associées en mosaïque avec Lande à ajoncs
  - 37.1\*37.217 : Communautés à Reine des prés et communautés associées en mosaïque avec prairie à Jonc diffus
  - 37.1\*37.22 : Communautés à Reine des prés et communautés associées en mosaïque avec prairie à Jonc acutiflore
  - 37.1\*53.216 : Communautés à Reine des prés et communautés associées en mosaïque avec Magnocariçaie à Carex paniculata

Nota : Lorsque certaines prairies (prairies à Jonc diffus généralement) sont en voie de colonisation par une végétation à hautes herbes, elles ont pu être classifiées sur les cartes en tant que mégaphorbiaies.

- Habitats Natura 2000 correspondants s'ils existent (code et nom) : 6430-1 : Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes



## Physionomie et caractéristiques principales

Les mégaphorbiaies sont des formations herbacées hautes, supérieure à 1m, colonisant les terrains humides abandonnés.

De grandes plantes comme l'Angélique des Bois, la Reine des Prés, le Cirse des Marais dominent la végétation lorsqu'il s'agit de l'habitat 37.1. Lorsqu'il s'agit de ronciers se développant sur des sols pauvres, la physionomie de l'habitat est de type fourrés caducifoliés atlantiques dominés par les ronces.

L'enrichissement naturel et la compétition entre les plantes tendent à réduire et banaliser la diversité floristique.

Du fait de l'absence d'entretien de la végétation, l'habitat présente par ailleurs une forte densité végétale, où les espèces prairiales typiques comme les Poacées sont très faiblement représentées.

L'engorgement du sol est variable en fonction de la saison, l'hiver étant la période où l'eau est fréquemment affleurante.



Ces habitats, en l'absence d'entretien (fauche ou pâturage) depuis une période plus ou moins longue, suivent une dynamique successione progressive et ont tendance à évoluer vers des stades pré-forestiers puis forestiers. Un retour des pratiques de gestion peut permettre un rajeunissement du milieu vers des stades prairiaux.

### **Espèces végétales fréquemment rencontrées :**

#### Strates herbacée et muscinale :

*Angelica sylvestris, Rubus gr.fruticosus, Cirsium palustre, Poa trivialis, Phalaris arundinacea Filipendula ulmaria, Lotus pedunculatus, Mentha aquatica, Urtica dioica, Stachys palustris, Eupatorium cannabinum, Juncus effusus, Pteridium aquilinum, Ranunculus repens, Dactylis glomerata, Oenanthe crocata, Valeriana officinalis*

#### Strates arborescente et arbustive :

*Salix atrocinerea, Betula pubescens, Quercus robur*

### **Intérêts écologiques et hydrologiques – valeur patrimoniale :**

Ces mégaphorbiaies possèdent les mêmes intérêts que les prairies humides à l'exception de la faculté épuratoire liée à l'assimilation des éléments nutritifs par les plantes. En effet, en l'absence de fauche ou de pâturage, cette faculté n'est que provisoire : les éléments utilisés pour le développement des plantes sont restitués en période automnale lorsque celles-ci fanent et se dégradent. Les mégaphorbiaies jouent un rôle hydrologique important en ralentissant les eaux de pluie s'écoulant des coteaux et en alimentant la rivière en période d'étiage.

Leur intérêt biologique est également très important car elles constituent une zone de refuge pour la faune et la flore face à l'intensification des plateaux et versants. Elles jouent par ailleurs le rôle de corridor écologique en permettant une circulation des espèces d'un habitat à l'autre et en particulier pour les amphibiens au cours de leurs migrations nuptiales. De plus, ces milieux peuvent être intéressants lorsqu'ils présentent des mares temporaires qui constituent un lieu de reproduction et de ponte pour les amphibiens. Elles sont également appréciables d'un point de vue entomologique.

Sur le plan biologique, l'absence de pratique de fauche ou pâturage peut aussi permettre d'accueillir plus favorablement la faune (insectes, araignée, etc.).

A noter que l'habitat Corine Biotope 37.1 figure dans les cahiers d'habitats sous le code 6430-1. Il possède une forte valeur patrimoniale et doit être maintenu dans la limite des possibilités.

### **Localisation de l'habitat dans le bassin :**

Ces mégaphorbiaies sont retrouvées dans de nombreuses configurations : en tête de bassin, au niveau des plaines alluviales, dans des zones de bas-fonds/dépressions, au niveau de ruptures de pentes, sur des plateaux, voire même au niveau de versants peu pentus.

### **Nom des sites présentant cet habitat sur la commune :**

ROS01, ROS02, ROS03, ROS06, ROS07, ROS08, ROS09, ROS10, ROS11, ROS12, ROS14, ROS15, ROS16, ROS17, ROS18, ROS19, ROS20, ROS21, ROS22, ROS23, ROS24, ROS26, ROS27, ROS29, ROS30, ROS31, ROS32, ROS33, ROS34, ROS35, ROS36, ROS38, ROS39, ROS40, ROS41, ROS43, ROS46.

### **Surface occupée par l'habitat sur la commune et représentativité de celui-ci par rapport aux zones humides globales :**

- Surface totale : **35,8 ha.**

- Surface de l'habitat humide par rapport à la surface occupée par toutes les zones humides de la commune : **8,2%**

# BOIS HUMIDES

## Différentes typologies :

- Habitats Corine biotope correspondants (code et nom) :
  - 31.8C : Fourré de Noisetiers
  - 41.2 : Chênaie mésophile
  - 41.5 : Chênaie acidiphile
  - 41.B11 : Bois de bouleaux humide
  - 41.B11\*37.1 : Bois de bouleaux humide en mosaïque avec Communauté à Reine des prés et communautés associées
  - 44.1 : Formation riveraine de saules
  - 44.92 : Saussaie marécageuse
  - 44.92\*37.217 : Saussaie marécageuse en mosaïque avec Prairie à Jonc diffus
  - 44.92\*41.B11 : Saussaie marécageuse en mosaïque avec Bois de bouleaux humide
  - 44.92\*53.21 : Saussaie marécageuse en mosaïque avec peuplement de grandes Laïches
  - 44.92\*83.31 : Saussaie marécageuse en mosaïque avec plantation de conifères
  - 44.922 : Saussaie marécageuse à Sphaignes
  - 44.A1 : Bois de Bouleaux à Sphaignes
  - 83.325 : Plantation de feuillus
  - 84.2 : Haie
  - 84.3 : Bosquet
  - 84.4 : Bocage
- Habitats Natura 2000 correspondants s'ils existent (code et nom) : 91D0\* (\*=habitat prioritaire) :  
Boulaies pubescentes tourbeuses de plaines



## Physionomie et caractéristiques principales

Les bois humides sont des formations plus ou moins âgées dominées par les strates arborescente et arbustive, issues de l'évolution progressive des prairies et mégaphorbiaies ou des landes/tourbières après abandon des pratiques de gestion. Ce sont des habitats à physionomie relativement variable puisque les communautés présentes peuvent être de diverse composition. Ces communautés varient en fonction de l'engorgement et de la richesse du sol, c'est pourquoi dans les formes humides (sols de type pseudogleys), les espèces embroussaillantes comme les ronces et les fougères aigles peuvent se développer plus aisément que dans les formes marécageuses (sols de type gleys ou tourbe) où la présence de petites zones en eau favorise le développement des sphaignes, des dorines à feuilles opposées et autres espèces très hygrophiles. Les communautés végétales varient également en fonction des communautés qui les ont précédées. En effet, les bois humides issus de l'évolution de landes humides et de tourbières présentent plus fréquemment des sphaignes, de l'osmonde royale et de la molinie que ceux issus des prairies et mégaphorbiaies.

Ces bois humides sont dominés très souvent par les saules et/ou les bouleaux, accompagnés de temps à autre par la bourdaine et l'aulne glutineux. Les chênes pédonculés peuvent parfois être abondants mais leur développement reste très limité à cause du fort degré d'hydromorphie des sols. Plus rarement, des conifères

peuvent se développer spontanément sur des sols engorgés et acides, au sein de tourbières ou de landes humides notamment, l'habitat possédant alors une strate herbacée fréquemment dominée par la molinie et la fougère aigle.

Ces habitats peuvent évoluer vers des stades régressifs comme les prairies, mégaphorbiaies ou landes s'ils subissent une coupe à blanc ou simplement une coupe d'éclaircie.

Il faut noter que les haies ou talus composés d'espèces hygrophiles ont été classés dans la catégorie bois humides sur les cartes.

### **Espèces végétales fréquemment rencontrées :**

#### **Strates herbacée et muscinale :**

*Angelica sylvestris, Blechnum spicant, Polypodium sp., Rubus gr.fruticosus, Molinia caerulea, Chrysosplenium oppositifolium, Mentha aquatica, Juncus effusus, Juncus conglomeratus, Carex paniculata, Scirpus setaceus, Galium palustre, Pteridium aquilinum, Osmunda regalis, Sphagnum sp., Polytrichum commune*

#### **Strates arborescente et arbustive :**

*Salix atrocinerea, Betula pubescens, Frangula alnus, Alnus glutinosa, Quercus robur, Pinus sylvestris*

### **Intérêts écologiques et hydrologiques – valeur patrimoniale :**

Ces boisements remplissent plusieurs rôles en termes d'hydrologie. En effet, en fonction de leur positionnement topographique, ils peuvent soit ralentir les eaux de pluie s'écoulant des coteaux et ainsi limiter l'érosion des sols, soit alimenter la rivière en période d'étiage. La plupart ont par ailleurs un rôle à jouer en termes de qualité de l'eau puisque les végétaux présents assimilent les éléments nutritifs, permettant ainsi une épuration de l'eau.

De plus, leur intérêt biologique est majeur pour de multiples raisons. En effet, ils constituent des perchoirs, une zone de refuge, de nidification, de nourrissage pour de nombreux oiseaux, un lieu de vie pour le gibier et les amphibiens hors période de reproduction. Du reste, les arbres morts fournissent des habitats et de la nourriture pour les espèces saprophytiques. Ces boisements représentent des corridors écologiques favorisant la circulation et le brassage génétique des populations et notamment pour les macromammifères.

A noter que l'habitat Corine Biotope 44.A1 figure dans les cahiers d'habitats sous le code 91D0\*. Il possède donc une forte valeur patrimoniale et doit être maintenu au même titre que les tourbières puisqu'il est d'intérêt prioritaire.

### **Localisation de l'habitat dans le bassin :**

Ces boisements sont retrouvés dans de nombreuses configurations : en tête de bassin, dans des zones de bas-fonds/dépressions, au niveau de ruptures de pentes, sur des plateaux, voire même au niveau de versants peu pentus.

### **Nom des sites présentant cet habitat sur la commune :**

ROS01, ROS02, ROS03, ROS06, ROS07, ROS08, ROS09, ROS10, ROS11, ROS14, ROS15, ROS16, ROS17, ROS18, ROS19, ROS20, ROS21, ROS22, ROS23, ROS24, ROS25, ROS26, ROS28, ROS29, ROS30, ROS31, ROS32, ROS33, ROS34, ROS35, ROS36, ROS37, ROS38, ROS39, ROS40, ROS41, ROS42, ROS43, ROS44, ROS45, ROS46.

### **Surface occupée par l'habitat sur la commune et représentativité de celui-ci par rapport aux zones humides globales :**

Surface totale : **89,2 ha.**

Surface de l'habitat humide par rapport à la surface occupée par toutes les zones humides de la commune :

**20,4 %**

# MILIEUX MARECAGEUX : MAGNOCARICAIES ET MARAIS FANGEUX

## Différentes typologies :

- Habitats Corine biotope correspondants (code et nom) :
  - 53.147 : Communauté de Prêles d'eau
  - 53.21 : Peuplement de grandes Laïches
  - 53.21\*44.92 : Peuplement de grandes Laïches en mosaïque avec saussaie marécageuse
  - 53.21\*53.16 : Peuplement de grandes Laïches en mosaïque avec végétation à *Phalaris arundinacea*
  - 53.216 : Magnocariçaie à *Carex paniculata*
  - 53.216\*31.831 : Magnocariçaie à *Carex paniculata* en mosaïque avec roncier
  - 53.216\*41.B11 : Magnocariçaie à *Carex paniculata* en mosaïque avec bois de bouleaux humide
  - 53.4 : Formation à *Sparganium emersum*
- Habitats Natura 2000 correspondants s'ils existent (code et nom) : néant



## Physionomie et caractéristiques principales

Ces formations végétales se développent sur des substrats fortement gorgés d'eau toute l'année. Les sols sont donc de type gleys ou tourbe. Les communautés végétales présentes dépassent généralement 1m de hauteur et sont dominées par la strate herbacée. La texture des sols est toujours soit argileuse soit argilo-limoneuse pour permettre une rétention d'eau en permanence, le substrat étant souvent très compact. Les communautés végétales sont dominées par le jonc diffus pour les jonchaies ou par la laïche paniculée pour les cariçaies, cette dernière se développant en grands touradons. Ces milieux marécageux possèdent une végétation généralement dense et peuvent présenter des plages de sol nu plus ou moins importantes.

Le niveau trophique de l'habitat est compris entre oligotrophe et eutrophe.

Ces habitats font suite au comblement partiel d'une masse d'eau et évoluent progressivement vers un stade pré-forestier puis forestier de type saussaie ou saussaie-bétulaie mésotrophe.

## Espèces végétales fréquemment rencontrées :

### Strates herbacée et muscinale :

*Carex paniculata*, *Juncus effusus*, *Angelica sylvestris*, *Mentha aquatica*, *Galium palustre*, *Cirsium palustre*, *Glyceria fluitans*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Lycopus europaeus*, *Ranunculus flammula*, *Poa trivialis*, *Callitriche* sp., *Lysimachia vulgaris*, *Polygonum hydropiper*

### Strates arborescente et arbustive :

*Salix atrocinerea*, *Betula pubescens*



### **Intérêts écologiques et hydrologiques – valeur patrimoniale :**

Ces zones marécageuses remplissent une fonction hydrologique majeure, puisqu'elles constituent les zones d'épuration de l'eau les plus efficaces. En effet, différents phénomènes s'y produisent du fait de la présence permanente d'eau en surface : rétention par sédimentation des matières en suspension et des polluants liés, dénitrification chimique par intervention des bactéries dénitrifiantes et assimilation végétale.

De plus, elles possèdent un intérêt biologique puisqu'elles représentent des zones de refuge pour les oiseaux et les amphibiens au moment de l'accouplement et de la ponte. En outre, le caractère très humide de cet habitat lui confère un rôle fondamental pour la reproduction animale et notamment pour celle de certaines espèces d'odonates.

### **Localisation de l'habitat dans le bassin :**

Ces milieux marécageux sont retrouvés fréquemment le long des berges des plans d'eau et des cours d'eau à courant lent (dans les plaines alluviales), dans les zones de bas-fonds et les dépressions de faible profondeur, au niveau des queues d'étangs et au niveau de ruptures de pentes.

### **Nom des sites présentant cet habitat sur la commune :**

ROS07, ROS08, ROS09, ROS10, ROS11, ROS16, ROS18, ROS20, ROS21, ROS22, ROS23, ROS26, ROS29, ROS30, ROS31, ROS32, ROS33, ROS34, ROS35, ROS36, ROS37, ROS38, ROS39, ROS41, ROS42, ROS43, ROS44.

### **Surface occupée par l'habitat sur la commune et représentativité de celui-ci par rapport aux zones humides globales :**

- Surface totale : **8,8 ha.**

- Surface de l'habitat humide par rapport à la surface occupée par toutes les zones humides de la commune :

**2 %**



# LANDES HUMIDES ET TOURBIÈRES

## Différentes typologies :

- Habitats Corine biotope correspondants (code et nom) :
  - 31.12 : Landes humides méridionales
  - 31.13 : Landes humides à molinie
  - 31.85 : Landes à ajoncs
  - 31.86 : Landes à fougères
- Habitats Natura 2000 correspondants s'ils existent (code et nom) : 4020\* (\*=habitat prioritaire) :  
Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix*.



## Physionomie et caractéristiques principales

Les tourbières et landes humides sont des habitats souvent en contact, voire même en mosaïque. Ils se développent sur des substrats très engorgés, la nappe étant affleurante en permanence, acides (pH compris entre 4 et 7) et oligo-mésotrophes. Le sol présent est de nature tourbeuse pour les tourbières et minérale à tourbeuse pour les landes humides. L'alimentation hydrique de ces deux types d'habitats est souvent mixte puisqu'ils sont alimentés à la fois par la nappe d'eau et par les précipitations (alimentation minérotrophique et ombrotrophique). Cependant, il existe souvent des rigoles de suintement (d'eau courante ou non), qui permettent l'installation de certaines espèces plus héliophiles comme la narthécie et l'alimentation de petites gouilles où s'installent des espèces plutôt pionnières comme le mouron délicat, le rhynchospore, les sphaignes et les Rossolis.

Le terme « landes humides » regroupe à la fois les landes à bruyère ciliée et bruyère à quatre angles avec ajoncs et les habitats de landes monospécifiques, représentant un faciès dégradé de l'habitat d'origine, où ne dominent plus que quelques espèces embroussaillantes comme l'ajonc européen ou la fougère aigle. De plus, certaines landes humides subsistent toujours sous couvert boisé après mise en place d'une plantation de résineux, l'habitat étant alors condamné à plus ou moins long terme à disparaître. Cependant, l'habitat dans son état de conservation optimal présente une végétation dominée par les chamaephytes, telles que la bruyère à quatre angles, la bruyère ciliée, la callune et les nanophanérophytes comme les ajoncs. La molinie est toujours présente ce qui explique la hauteur du couvert végétal relativement haute. Des sphaignes mésohygrophiles peuvent être présentes et former un tapis muscinal.

Ces landes humides évoluent naturellement vers des stades progressifs comme les fourrés préforestiers de bourdaines, de saules, de bouleaux pubescents ou même de pins. Elles peuvent également évoluer vers des habitats secs comme les landes mésophiles voire même comme les landes sèches. Elles peuvent cependant évoluer de façon régressive par intervention de facteurs abiotiques comme le feu ou les activités anthropiques comme la fauche.

Le terme « tourbière » regroupe à la fois les habitats tourbeux de hauts-marais, de bas-marais et ceux présents en zone transitoire, pouvant être plus ou moins pionniers. Les tourbières peuvent ainsi prendre différentes physionomies en fonction du niveau du toit de la nappe, des fluctuations saisonnières entre la période d'étiage et la période hivernale, etc. Ainsi, les tourbières actives et les tourbières de transition sont des formations turfigènes puisque la nappe, étant présente en permanence en surface, permet le maintien de tapis de sphaignes, alors

qu'une tourbière en voie d'assèchement tend à être envahie par la molinie qui se développe en touradons et par les ligneux comme les bouleaux, la bourdaine et les saules. Ces habitats tourbeux sont souvent imbriqués les uns dans les autres du fait de l'existence de mares, de gouilles, de buttes et de rigoles de suintement qui entraînent une variation des conditions abiotiques comme le facteur hydrique notamment.

La dynamique progressive de ces tourbières est lente et tend naturellement à une évolution vers un stade de tourbière haute active pour les tourbières de transition, vers des faciès moins hygrophiles de type tourbière haute dégradée voire même vers un boisement dans les faciès les moins humides. La dynamique régressive est également possible par activité humaine ou animale, entraînant ainsi l'apparition de communautés aquatiques ou de dépressions sur substrat tourbeux.

### **Espèces végétales fréquemment rencontrées :**

#### **Strates herbacée et muscinale :**

*Molinia caerulea, Erica tetralix, Erica ciliaris, Ulex gallii, Ulex europaeus, Calluna vulgaris, Ulex minor, Rubus gr.fruticosus, Juncus effusus, Potentilla erecta, Cirsium palustre, Sphagnum sp., Anagallis tenella, Potamogeton polygonifolius, Carex rostrata, Phalaris arundinacea, Gallium palustre, Pteridium aquilinum*

#### **Strates arborescente et arbustive :**

*Salix atrocinerea, Betula pubescens, Quercus robur, Frangula alnus, Pinus sp., Picea abies*

### **Intérêts écologiques et hydrologiques – valeur patrimoniale :**

Les landes humides et tourbières jouent un rôle hydrologique important, puisqu'elles sont considérées comme des zones tampons, stockant l'eau en période humide et la restituant progressivement au moment de l'étiage soit à un cours d'eau, soit à une masse d'eau. Ces habitats ont par ailleurs une forte capacité épuratoire, car les plantes assimilent les éléments nutritifs présents dans l'eau. Ils peuvent également permettre en fonction de leur positionnement topographique un ralentissement des eaux de pluie s'écoulant des coteaux.

L'intérêt biologique de ces habitats est remarquable. En effet, beaucoup d'entre eux figurent dans les cahiers d'habitats sous le titre d'habitats d'intérêt communautaire, voire même d'intérêt prioritaire pour deux d'entre eux. En outre, leurs communautés végétales abritent souvent un panel d'espèces végétales protégées relativement important, ces espèces étant inféodées aux conditions particulières qui règnent dans ces milieux humides. Ainsi plusieurs espèces sont protégées au niveau national, régional ou inscrites sur liste rouge armoricaine. Leur rôle de conservateur du patrimoine naturel apparaît donc primordial pour le maintien d'une richesse spécifique rare. De plus, ces habitats humides constituent de très bons biotopes de reproduction pour les oiseaux comme le courlis, le busard et les passereaux, qui tendent à disparaître face à la raréfaction de leur habitat. Le caractère très humide de ces habitats, lorsqu'ils sont bien conservés leur confère un rôle fondamental pour la reproduction animale et notamment pour celle de certaines espèces d'odonates. Ces habitats naturels sont des lieux de vie idéaux pour les reptiles notamment comme la couleuvre à collier ou la vipère péliade. Pour finir, ils font parfois le lien entre les boisements périphériques et les étangs jouant le rôle de corridors écologiques pour les amphibiens entre autres au moment de leur migration nuptiale. Ils peuvent par ailleurs être valorisés économiquement par la fauche dans le cadre de filières agricoles traditionnelles extensives (litière ou fourrage pour le bétail, production de compost, paillage des haies, etc.).

### **Localisation de l'habitat dans le bassin :**

Les landes humides et tourbières se retrouvent souvent en bas de versant et plus spécifiquement en bordure d'étang, dans des dépressions humides, au niveau de ruptures de pentes ou sur des replats.

### **Nom des sites présentant cet habitat sur la commune :**

ROS01, ROS02, ROS03, ROS11, ROS25, ROS28, ROS33, ROS38, ROS45.

### **Surface occupée par l'habitat sur la commune et représentativité de celui-ci par rapport aux zones humides globales :**

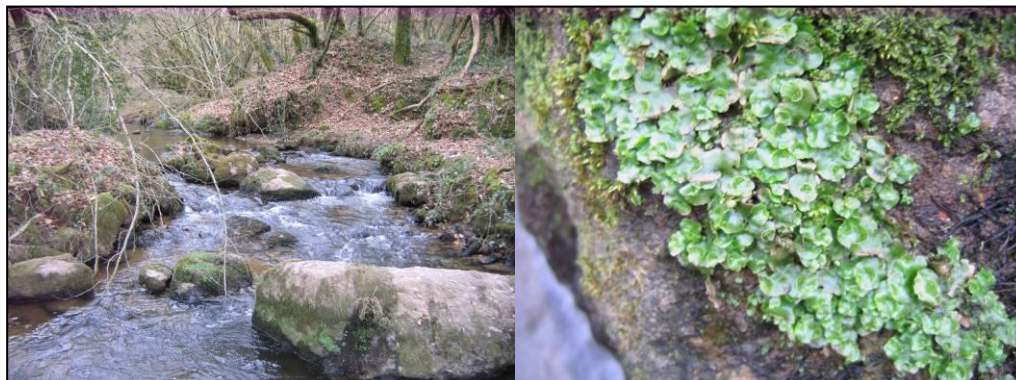
- Surface totale : 6,4 ha.

- Surface de l'habitat humide par rapport à la surface occupée par toutes les zones humides de la commune : 1,4%

# CHAOS ROCHEUX HUMIDES

## Différentes typologies :

- Habitats Corine biotope correspondants (code et nom) :  
→24.1 : Lits des rivières
- Habitats Natura 2000 correspondants s'ils existent (code et nom) : néant



## Physionomie et caractéristiques principales

Les chaos rocheux humides sont constitués par des blocs de roche de type « granitique » majoritairement, issus de l'hydrolyse minérale (type d'altération) provoquée par une eau de pluie chargée en CO<sub>2</sub> d'un massif rocheux. Ces habitats sont des milieux très particuliers, puisque la brume dégagée par les chutes d'eau et le confinement des lieux favorisent une humidité permanente, souvent amplifiée d'ailleurs par la présence d'un boisement à proximité du cours d'eau.

Les chaos rocheux, accumulateurs de chaleur, peuvent être favorables à une flore et à une faune thermophiles. Les conditions qui règnent dans ce milieu favorisent le développement d'une végétation pouvant être remarquable (rare à l'échelle nationale) : **fougères Hymenophyllum** et **Trichomanes, mousses, hépatiques...**

## Espèces végétales fréquemment rencontrées :

Strates herbacée et muscinale :

*Mousses, Hépatiques*  
*Lumularia cruciata*

Strates arborescente et arbustive :

néant

## Intérêts écologiques et hydrologiques – valeur patrimoniale :

Ces habitats peuvent présenter une valeur patrimoniale importante, lorsque les espèces caractéristiques sont présentes.

De plus, ils peuvent offrir un abri favorable à plusieurs espèces animales, comme l'illustre le cas de la Loutre qui peut y trouver des catiches (trous) pour y faire naître ses petits.

## Localisation de l'habitat dans le bassin :

Ces chaos rocheux sont retrouvés dans les cours d'eau exclusivement.

## Nom des sites présentant cet habitat sur la commune :

ROS21, ROS34.

**Surface occupée par l'habitat sur la commune et représentativité de celui-ci par rapport aux zones humides globales :**

- Surface totale : **0,13 ha.**

- Surface de l'habitat humide par rapport à la surface occupée par toutes les zones humides de la commune :

**0,03 %**



# OUVRAGES, REFLETS DE L'HISTOIRE DES HOMMES

## Différentes typologies :

- Habitats Corine biotope correspondants (code et nom) :
  - 22.1 : Eaux douces
  - 22.41 : Végétations flottants librement
  - 22.411 : Couverture de Lemnacées, Couverture de Azolla filiculoides
  - 22.43 : Végétations enracinées flottantes
  - 22.432 : Communautés flottantes des eaux peu profondes
  - 22.5 : Masse d'eau temporaire
  - 53.147 : Communautés de Prêles d'eau
  - 53.4 : Prairies flottantes à Glyceria fluitans, Bordure à Helosciadium nodiflorum, Bordure à Nasturtium officinale
  - 89.21 : Plan d'eau ornemental
- Habitats Natura 2000 correspondants s'ils existent (code et nom) : néant.



## Physionomie et caractéristiques principales

Les ouvrages anthropiques sont un terme générique qui regroupe plusieurs types de milieux.

Ce terme désigne très souvent les masses d'eau et leurs bordures comme les lacs, étangs, mares ou points d'eau. Ces masses d'eau douces sont souvent colonisées par une végétation hygrophile voire aquatique, qui s'installe selon le gradient hydrique entre les milieux terrestre et aquatique. Elle est composée de différentes zones très contrastées, entre les zones d'eau profondes (présence de nénuphars, absence de végétation, etc.) jusqu'aux végétations palustres (roselières, gazons des bordures d'étangs, etc.). Les communautés végétales lorsqu'elles sont présentes peuvent être de composition et de physionomie très variables. Ainsi, les pelouses amphibies oligotrophes par exemple, sont souvent constituées d'espèces patrimoniales comme le Flûteau nageant ou la Littorelle à une fleur.

Par ailleurs, ces communautés ont une composition qui varie fortement en fonction de la richesse de l'eau en éléments nutritifs, allant d'oligotrophe à eutrophe, et de son acidité. Ici, il est fréquent de rencontrer des eaux acides dont l'existence s'explique par la présence d'un socle géologique acide. A noter que les étangs naturellement pauvres en éléments nutritifs sont minoritaires et peuvent être perturbés par les actions anthropiques (apports de chaux pour la production piscicole ou apports indirects d'effluents agricoles via le versant par exemple), menant à l'appauvrissement et la banalisation des communautés végétales.

Ces masses d'eau et leur biodiversité associée sont fortement dépendantes de leur alimentation en eau.

Les plans d'eau évoluent naturellement vers l'atterrissement à l'origine de la formation de tourbières, de la mise en place de prairies ou d'un boisement. En effet, les particules érodées et la décomposition des végétaux entraînent souvent leur comblement à une plus ou moins longue échéance.

Toutefois, il existe d'autres types d'ouvrages anthropiques plus ou moins anciens comme les lavoirs, les fontaines, les stations de pompage installées sur des zones humides, les digues végétalisées par des saules par exemple, etc. Ce sont autant de témoins de cette histoire passée, qui, souvent délaissés, se voient réinvestis par la

nature. Ces ouvrages s'apparentent souvent à de simples dépressions aménagées. Parfois, certaines fontaines constituent des lieux de dévotion présentant la physionomie traditionnelle des fontaines à pignon morbihannaises, ouvertes d'un seul côté, et couvertes en bâtière.

Cependant, beaucoup de ces types d'ouvrages anthropiques ont disparu après abandon des sites et colonisation par la végétation ou après le remembrement. Un entretien favorise néanmoins leur maintien.

### **Espèces végétales fréquemment rencontrées :**

#### Strates herbacée et muscinale :

*Ranunculus flammula*, *Hydrocotyle vulgaris*,  
*Lycopus europaeus*, *Mentha aquatica*,  
*Helosciadium nodiflorum*, *Callitriche sp.*, *Carex sp.*,  
*Equisetum fluviatile*, *Potamogeton sp.*, *Glyceria fluitans*,  
*Iris pseudacorus*, *Typha latifolia*, *Myosotis scorpioides*,  
*Sparganium emmersum*, *Lemna sp.*,  
*Azolla filiculoides*, *Nasturtium officinale*,

#### Strates arborescente et arbustive :

Néant

### **Intérêts écologiques et hydrologiques – valeur patrimoniale :**

Les masses d'eau sont des habitats qui ont un rôle hydrologique important du fait de leur capacité épuratoire. En effet, les plantes et micro-organismes présents assimilent les éléments nutritifs présents dans l'eau.

La richesse spécifique liée aux plans d'eau s'explique notamment par la variabilité de certains facteurs comme le contexte biogéographique, la profondeur et la qualité de l'eau, etc., ainsi que par la situation d'interface entre l'eau et la terre. La végétation caractéristique des ouvrages anthropiques peut former des milieux d'intérêt écologique majeur lorsque certaines espèces ou groupements présents sont rares.

Cette végétation hétérogène est le support d'une vie animale foisonnante. Ainsi, les gazons ou roselières des berges par exemple servent d'abris, de sites de reproduction pour une grande diversité d'animaux tels que les insectes (dont les libellules), les poissons, les amphibiens (grenouilles, crapauds), les oiseaux paludicoles (hérons, fauvettes aquatiques, râles, busards des roseaux, etc.). Les zones humides artificielles, ayant pour origine l'aménagement de certains réservoirs, sont généralement d'un grand intérêt, principalement pour l'accueil des oiseaux d'eau migrateurs et hivernants (canards et échassiers).

Ces milieux d'origine anthropique sont souvent devenus le support d'activités annexes à forte valeur socio-économique : chasse, pêche, pisciculture, tourisme, baignade. Les autres types d'ouvrages comme les fontaines et les lavoirs ont une forte valeur en termes de patrimoine culturel majoritairement, mais ils peuvent aussi être utilisés au moment de la reproduction des amphibiens comme lieux de ponte.

### **Localisation de l'habitat dans le bassin :**

Les masses d'eau sont souvent situées dans des zones de bas-fonds et de dépressions ou au niveau de ruptures de pentes.

### **Nom des sites présentant cet habitat sur la commune :**

ROS1, ROS02, ROS03, ROS04, ROS05, ROS06, ROS08, ROS09, ROS10, ROS11, ROS15, ROS16, ROS17, ROS18, ROS19, ROS20, ROS21, ROS23, ROS25, ROS26, ROS30, ROS32, ROS33, ROS34, ROS36, ROS37, ROS38, ROS40, ROS41, ROS42, ROS44, ROS46.

### **Surface occupée par l'habitat sur la commune et représentativité de celui-ci par rapport aux zones humides globales :**

- Surface totale : **9,3 ha.**

- Surface de l'habitat humide par rapport à la surface occupée par toutes les zones humides de la commune :

**2,1 %.**

# BOIS ALLUVIAUX ET DE BERGES (RIPISYLVES)

## Différentes typologies :

- Habitats Corine biotope correspondants (code et nom) :
  - 31.8C Fourrés de Noisetiers
  - 41.5 : Chênaies acidiphiles
  - 41.B11 : Bois de bouleaux humides
  - 41.D : Bois de Trembles riche en Bouleaux
  - 44.1 : Formations riveraines de saules
  - 44.31 : Forêts d'Aulnes des ruisselets et des sources (rivulaires)
  - 44.91 : Bois marécageux d'Aulnes
  - 44.92 : Saussaies marécageuses
  - 44.92\*37.1 : Saussaies marécageuses en mosaïque avec communautés à reine des prés et communautés associées
  - 44.922 : Saussaies marécageuses à sphaignes
  - 44.A1 : Bois de bouleaux à sphaignes
  - 84.2 : Cordon rivulaire
  - 84.3 : Bosquets
  - 84.4 : Bocage
- Habitats Natura 2000 correspondants s'ils existent (code et nom) : 91D0\* : Boulaies pubescentes tourbeuses de plaines



## Physionomie et caractéristiques principales

Les bois alluviaux sont des formations plus ou moins âgées dominées par les strates arborescente et arbustive, issues de l'évolution progressive des prairies et mégaphorbiaies ou des landes/tourbières après abandon des pratiques de gestion. Ces forêts alluviales se retrouvent dans le lit majeur, zone inondable en période de crues, des cours d'eau de toutes dimensions, qu'il s'agisse de grands fleuves ou de petits ruisseaux de source. Elles sont donc périodiquement inondées par les crues de ces cours d'eau. Ces milieux sont en général très fertiles, car il s'y dépose des alluvions issues des cours d'eau. Souvent, ces bois alluviaux prennent l'aspect de bandes boisées de largeur plus ou moins importante (de la rangée d'arbres à la forêt). En zone agricole, ces boisements sont réduits à un fin cordon le long des cours d'eau pour augmenter les surfaces utilisées dans un but de production agricole.

Ce sont des habitats à physionomie relativement variable puisque les communautés présentes peuvent être de diverse composition. Ces communautés varient en fonction de l'engorgement et de la richesse du sol, c'est pourquoi dans les formes humides (sols de type pseudogleys) où l'eau affleure temporairement, les espèces embroussaillantes comme les ronces et les fougères aigles peuvent se développer plus aisément que dans les formes marécageuses (sols de type gleys ou tourbe) où la présence de petites zones en eau favorise le développement des sphaignes, dorine à feuilles opposées et autres espèces très hygrophiles. Les communautés végétales varient également en fonction des communautés qui les ont précédées.

En effet, les bois alluviaux issus de l'évolution de landes humides et de tourbières présentent plus fréquemment des sphaignes, de l'osmonde royale et de la molinie que ceux issus des prairies et mégaphorbiaies. Ces bois humides sont dominés très souvent par les saules et/ou les bouleaux, accompagnés relativement fréquemment par le chêne pédonculé, lorsque l'hydromorphie du sol n'est pas trop élevée. Ils peuvent évoluer vers des stades régressifs comme les prairies, mégaphorbiaies ou landes s'ils subissent une coupe à blanc ou simplement une coupe d'éclaircie.

### **Espèces végétales fréquemment rencontrées :**

#### Strates arborescente et arbustive :

*Salix atrocinerea, Betula pubescens, Frangula dodonei subsp dodonei, Alnus glutinosa, Quercus robur, Fraxinus excelsior, Crataegus monogyna, Pinus sp.*

#### Strates herbacée et muscinale :

*Angelica sylvestris, Rubus gr.fruticosus, Molinia caerulea, Chrysosplenium oppositifolium, Mentha aquatica, Juncus effusus, Carex paniculata, Scirpus setaceus, Galium palustre, Pteridium aquilinum, Osmunda regalis, Sphagnum sp., Polytrichum commune, Lycopus europaeus, Urtica dioica, Cirsium palustre*

### **Intérêts écologiques et hydrologiques – valeur patrimoniale :**

Ces boisements remplissent plusieurs fonctions en termes d'hydrologie. En effet, ils sont intimement liés au fonctionnement des cours d'eau qui les traversent, car ils permettent à la fois de limiter les pics de crues et d'étiage, l'expansion des eaux s'effectuant dans le boisement et à la fois de limiter l'érosion des berges. Les bois alluviaux ont aussi un rôle à jouer en termes de qualité de l'eau puisque les végétaux présents assimilent les éléments nutritifs, permettant ainsi une épuration et une filtration de l'eau.

De plus, la valeur écologique des habitats alluviaux est élevée. Au même titre que les bois humides, les boisements alluviaux constituent des perchoirs, une zone de refuge, de nidification, de nourrissage pour de nombreux oiseaux, un lieu de vie pour le gibier et l'herpétofaune dont les amphibiens hors période de reproduction. Leur biodiversité est riche, car les bois alluviaux et de berges se situent à l'interface entre les milieux terrestres et aquatiques. Ces forêts sont donc plus riches en espèces que les milieux forestiers environnants, et de surcroît composées d'une série d'espèces spécifiques. Elles ont un rôle important en tant que corridor écologique. Même lorsqu'elles sont réduites à un fin cordon le long des cours d'eau en zone agricole, les forêts alluviales permettent le déplacement de nombreuses espèces d'un site à l'autre. Elles ont un rôle crucial dans les écosystèmes aquatiques car elles participent à leur bon fonctionnement (production de matières organiques, régulation de la luminosité et de la qualité de l'eau, abris au niveau des berges, racines, bois morts, habitat d'espèces aquatiques...).

A noter que l'habitat Corine Biotope 44.A1 figure dans les cahiers d'habitats sous le code 91D0\*. Il possède donc une forte valeur patrimoniale et doit être maintenu au même titre que les tourbières puisqu'il est d'intérêt prioritaire.

### **Localisation de l'habitat dans le bassin :**

Ces boisements sont localisés en bordures de cours d'eau, dans leur lit majeur, c'est-à-dire au sein des plaines alluviales.

### **Nom des sites présentant cet habitat sur la commune :**

ROS01 ; ROS02, ROS03, ROS04, ROS06, ROS07, ROS08, ROS09, ROS10, ROS11, ROS12, ROS14, ROS15, ROS16, ROS17, ROS18, ROS19, ROS20, ROS21, ROS22, ROS23, ROS24, ROS25, ROS26, ROS27, ROS28, ROS29, ROS30, ROS31, ROS32, ROS33, ROS34, ROS35, ROS36, ROS37, ROS38, ROS39, ROS40, ROS41, ROS42, ROS43, ROS44, ROS46.

### **Surface occupée par l'habitat sur la commune et représentativité de celui-ci par rapport aux zones humides globales :**

Surface totale : **98,08 ha.**

Surface de l'habitat humide par rapport à la surface occupée par toutes les zones humides de la commune : **22,5%**



# PRAIRIES INONDABLES

## Différentes typologies :

- Habitats Corine biotope correspondants (code et nom) :
  - 37.21 : Prairies humides atlantiques et subatlantiques
  - 37.217 : Prairies humides à *Juncus effusus*
  - 37.22 : Prairies humides à *Juncus acutiflorus*
  - 37.312 : Prairies oligotrophes acides à *Molinia caerulea*
  - 53.4 : Prairies flottantes à *Glyceria fluitans*
- Habitats Natura 2000 correspondants s'ils existent (code et nom) : 6410 : Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux



## Physionomie et caractéristiques principales

Les prairies inondables sont des formations dominées par la strate herbacée de type Poacées et Juncacées particulièrement. Ce sont des habitats très variables puisque les communautés qui les composent peuvent être très diverses. Elles sont souvent marquées par la présence des joncs diffus et/ou acutiflore, mais d'autres espèces peuvent se développer en fonction de la richesse en éléments nutritifs assimilables par les plantes, du sol et de l'eau, et de la fréquence de fauche ou pâturage. Par ailleurs, les prairies pâturées de façon plus intensive offrent moins de diversité et sont dominées par les grosses touffes de jonc diffus favorisées par le piétinement.

L'engorgement du sol est très variable en fonction de la saison, l'hiver étant la période où l'eau provenant des cours d'eau adjacents déborde fréquemment. Il dépend également de la texture du sol, les sols argileux étant les plus à même de retenir l'eau puisqu'ils sont imperméables. Les hauteurs de végétation sont généralement assez réduite, ces zones étant souvent exploitées (fauche, pâturage) du fait de leur positionnement topographique. Cependant, le type et de la fréquence d'entretien sont à l'origine d'une variabilité de la densité des milieux prairiaux. Par ailleurs, ces prairies humides ont un niveau trophique variable allant d'oligotrophe (présence de la molinie, de la scorzonère, du carum verticillé, de la potentille dressée, etc.) à eutrophe (présence de la houlque laineuse, du dactyle aggloméré ou d'espèces nitrophiles comme l'ortie).

Les prairies inondables ont une alimentation hydrique assurée principalement par les ruissellements provenant des versants et ponctuellement par les inondations des cours d'eau en période de crue. Ainsi, le niveau de la nappe s'avérant être très variable dans le temps, les espèces végétales colonisant ces habitats doivent être euryèces vis-à-vis du facteur hydrique, c'est-à-dire présenter une tolérance pour les variations des conditions hydriques du sol.

Ces habitats, en l'absence d'entretien (fauche ou pâturage), suivent une dynamique successionale progressive et évoluent vers des stades plus âgés de type mégaphorbiaies ou boisements de saules ou de bouleaux.

### **Espèces végétales rencontrées :**

#### **Strates herbacée et muscinale :**

*Juncus effusus, Lotus pedunculatus, Dactylis glomerata, Angelica sylvestris, Poa trivialis, Holcus lanatus, Agrostis sp., Ranunculus repens, Ranunculus acris, Ranunculus flammula, Mentha aquatica, Juncus acutiflorus, Epilobium sp., Myosotis scorpioides, Alopecurus geniculatus, Rumex acetosa, Rumex crispus, Cardamine pratensis, Galium palustre, Cirsium palustre, Cirsium dissectum, Hypochaeris radicata, Potentilla erecta, Molinia caerulea, Lythrum portula, Plantago lanceolata, Glyceria fluitans, Stellaria sp., Callitriche sp., Carex sp., Ranunculus acris, Epilobium sp., Carum verticillatum, Rubus gr.fruticosus, Lysimachia vulgaris*

#### **Strates arborescente et arbustive :**

*Salix atrocinerea, Betula pubescens, Quercus robur*

### **Intérêts écologiques, hydrologiques et socioculturels :**

Ces prairies sont très liées aux cours d'eau adjacents. Elles jouent un rôle hydrologique important en limitant les inondations, puisqu'il s'agit de zone d'expansion naturelle des crues qui permettent de retenir l'eau. Elles alimentent également ces cours d'eau en période d'étiage, jouant le rôle « d'éponge », en restituant progressivement l'eau emmagasinée. Elles peuvent également favoriser la épuration de l'eau et éviter le transfert rapide et excessif de polluants.

Leur intérêt biologique est également très important car elles constituent une zone de refuge pour la faune et la flore face à l'intensification des plateaux et versants. Elles jouent par ailleurs le rôle de corridor écologique en permettant une circulation des espèces d'un habitat à l'autre, des amphibiens en particulier au cours de leur migration nuptiale. De plus, ces prairies hygrophiles peuvent être intéressantes lorsqu'elles présentent des mares temporaires qui constituent un lieu de reproduction et de ponte pour les amphibiens. Elles sont également très intéressantes au niveau entomologique puisqu'elles offrent un lieu de vie indispensable aux insectes.

Dans de nombreux cas, elles représentent un intérêt économique puisqu'elles fournissent de la nourriture aux troupeaux de bovins, d'ovins voire même d'équins et peuvent constituer une réserve de fourrage appréciable, notamment lors des étés secs.

La valeur patrimoniale est assez élevée lorsque les espèces rares sont présentes au sein de l'habitat d'intérêt communautaire « prairies à Molinie ».

A noter que l'habitat Corine Biotope 37.312 figure dans les cahiers d'habitats sous le code 6410. Il possède donc une forte valeur patrimoniale et doit être maintenu dans la limite des possibilités.

### **Localisation de l'habitat dans le bassin :**

Ces prairies sont localisées en bordures de cours d'eau, c'est-à-dire au sein des plaines alluviales. Cependant, il est important de préciser que toutes les prairies situées à proximité des cours d'eau ne sont pas forcément des prairies inondables et peuvent être des prairies humides.

### **Nom des sites présentant cet habitat sur la commune :**

ROS02, ROS03, ROS04, ROS08, ROS11, ROS14, ROS18, ROS20, ROS21, ROS22, ROS25, ROS26, ROS34, ROS36.

### **Surface occupée par l'habitat sur la commune et représentativité de celui-ci par rapport aux zones humides globales :**

- Surface totale : **9,7 ha.**

- Surface de l'habitat humide par rapport à la surface occupée par toutes les zones humides de la commune : **2,2%**

# ROSELIERES NON SAUMATRES

## Différentes typologies :

- Habitats Corine biotope correspondants (code et nom) :
  - 53.1 : Roselière
  - 53.13 : Typhaies
  - 53.14 : Roselière basse dominée par *Sparganium emersum*
  - 53.16 : Végétations à *Phalaris aundinacea*
  - 53.16\*53.21 : Végétations à *Phalaris aundinacea* en mosaïque avec peuplement de grandes Laïches
- Habitats Natura 2000 correspondants s'ils existent (code et nom) : néant



## Physionomie et caractéristiques principales

Les roselières sont souvent des formations hautes et denses, de 1 à 2 mètres, dominées par une espèce d'hélophyte graminiforme. C'est le cas par exemple des phalaridaies, des phragmitaies et des typhaies. Cependant, il est possible de trouver des roselières de taille basse à moyenne. Elles sont composées de petites hélophytes généralement non graminoides, plus ou moins basses, situées soit dans un écotone, c'est-à-dire une zone de transition entre le milieu aquatique continuellement submergé par l'eau et le milieu terrestre, soit sur des sols hygromorphes. Les roselières se développent aussi bien sur des substrats oligotrophes qu'eutrophes, la composition des communautés végétales variant donc fortement. Que ce soient les formations hautes ou basses, elles sont généralement présentes au niveau des bordures de plan d'eau ou de cours d'eau, se développant en taches ou occupant une bande plus ou moins étroite. Ces habitats se développent donc majoritairement dans des zones inondées de façon quasi-permanente mais il est possible de les retrouver sur des sols engorgés temporairement.

Les roselières sont donc soit inondées par des eaux dormantes ou courantes, soit sèches, ces dernières constituant un stade d'atterrissement de la roselière lacustre.

Les espèces hygrophiles des roselières partagent fréquemment leur habitat avec les saules, lorsqu'elles se développent en bordure d'étang ou de cours d'eau. Il est donc fréquent de retrouver des roselières (phragmitaies généralement) en mosaïque avec des formations riveraines de saules.

La physionomie des roselières dépend à la fois de la richesse du substrat, des conditions physico-chimiques de l'eau, de la quantité de lumière disponible et du degré d'atterrissement du sol qui sont à l'origine d'une variabilité des communautés végétales.

Sans intervention de l'homme par curage par exemple, les roselières évoluent progressivement vers des stades moins aquatiques de types tourbière ou prairie humide. En effet, les espèces composant les roselières participent au phénomène d'atterrissement en freinant et fixant les sédiments, mais aussi par la décomposition de la matière organique liée à leur importante production de biomasse, qui favorise l'envasement des rives.

### **Espèces végétales rencontrées :**

#### **Strates herbacée et muscinale :**

*Typha latifolia*, *Phalaris arundinacea*,  
*Lycopus europaeus*, *Juncus effusus*, *Mentha  
aquatica*, *Carex paniculata*, *Molinia  
caerulea*, *Iris pseudocarpus*, *Glyceria  
fluitans*, *Equisetum fluviale*, *Cruciata  
laevipes*, *Calystegia sepium*, *Oenanthe  
crocata*

#### **Strates arborescente et arbustive :**

*Betula pubescens*, *Salix atrocinerea*

### **Intérêts écologiques, hydrologiques et socioculturels :**

Les roselières inondées sont des écotones, interfaces entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Souvent résistantes aux pollutions et perturbations d'origine anthropique, elles jouent un rôle épurateur et dénitrifiant fondamental.

Elles remplissent plusieurs fonctions nécessaires au maintien de la faune inféodée. En effet, leur existence est fondamentale pour les insectes, pour les Odonates et les Ephémères en particulier, puisque la phase larvaire du cycle annuel de développement de l'entomofaune se déroule très souvent dans l'eau. Pour ce qui est de l'avifaune, les roselières constituent une zone de refuge, de nidification, de nourrissage pour de nombreuses espèces. Elles peuvent par ailleurs être utilisées comme support de pontes par certaines espèces d'amphibiens et comme site d'alimentation et de reproduction pour la faune piscicole.

A ce titre, leur maintien représente également un intérêt vis-à-vis de la pêche puisqu'elles favorisent le bon développement de la faune piscicole.

### **Localisation de l'habitat dans le bassin :**

Ces roselières sont localisées en bordures de cours d'eau, au niveau des berges des étangs, c'est-à-dire au niveau des bas-topographiques.

### **Nom des sites présentant cet habitat sur la commune :**

ROS01, ROS02 ; ROS04, ROS06, ROS16, ROS17, ROS19, ROS20, ROS26, ROS29, ROS33, ROS34, ROS36, ROS38, ROS39.

### **Surface occupée par l'habitat sur la commune et représentativité de celui-ci par rapport aux zones humides globales :**

- Surface totale : **4,5 ha.**

- Surface de l'habitat humide par rapport à la surface occupée par toutes les zones humides de la commune : **1 %**



# ANNEXES DU CANAL DE NANTES A BREST ET DU BLAVET

## Différentes typologies :

- Habitats Corine biotope correspondants (code et nom) :
  - 22.1 : Eaux douces
  - 44.92 : Saussaies marécageuses
  - 89.21 : Canaux navigables
- Habitats Natura 2000 correspondants s'ils existent (code et nom) : néant



## Physionomie et caractéristiques principales

La construction du canal de Nantes à Brest et la canalisation du Blavet a modifié les zones humides alluviales. On trouve des bras morts et d'anciens méandres du Blavet, ainsi que des contre-canaux en eau. De niveau d'eau variable, alimentés par la nappe alluviale ou par les inondations, ils présentent souvent une végétation aquatique diversifiée et des bordures mélangées de cariçaies, roselières ou mégaphorbiaies. La végétation n'est cependant pas toujours présente.

## Espèces végétales rencontrées :

### Strates herbacée et muscinale :

*Juncus effusus*, *Phalaris arundinacea*, (espèces présentes au niveau des berges)

### Strates arborescente et arbustive :

*Salix atrocinerea* (espèce présente au niveau des berges)

## Intérêts écologiques, hydrologiques et socioculturels :

Ces milieux humides ne possèdent pas d'intérêt hydrologique majeur. Ils constituent toutefois des milieux riches en insectes, batraciens, poissons, etc. Les roselières des berges par exemple servent d'abris, de sites de reproduction pour une grande diversité d'animaux tels que les insectes (dont les libellules), les poissons, les amphibiens (grenouilles, crapauds), les oiseaux paludicoles (hérons, fauvettes aquatiques, râles, busards des roseaux, etc.).

Ces annexes jouent également le rôle de corridor écologique en permettant une circulation des espèces d'un habitat à l'autre, de la faune piscicole en particulier.

Ces milieux peuvent être le support d'activités annexes à forte valeur socio-économique : chasse, pêche, pisciculture, tourisme, randonnée, baignade.

**Localisation de l'habitat dans le bassin :**

Ces milieux humides sont localisés au niveau des plaines alluviales.

**Nom des sites présentant cet habitat sur la commune :**

ROS16, ROS17, ROS18, ROS19, ROS39.

**Surface occupée par l'habitat sur la commune et représentativité de celui-ci par rapport aux zones humides globales :**

- Surface totale : **9,5 ha.**

- Surface de l'habitat humide par rapport à la surface occupée par toutes les zones humides de la commune :

**2,2 %**

# PEUPLERAIES

## Différentes typologies :

- Habitats Corine biotope correspondants (code et nom) :
  - 83.321 : Plantations de Peupliers
  - 84.1 : Alignements de Peupliers
  - 84.2 : Haie de Peupliers
- Habitats Natura 2000 correspondants s'ils existent (code et nom) : néant



## Physionomie et caractéristiques principales

Les peupleraies sont des plantations monospécifiques de peupliers de culture, formant des rangées régulières. Ces plantations ont été réalisées sur des zones humides afin de valoriser économiquement ces terrains. Lorsqu'elles sont entretenues de façon irrégulière ou plus entretenues du tout, comme c'est le cas pour les vieilles peupleraies abandonnées, les strates inférieures (herbacée et arbustive) peuvent se développer de façon plus ou moins importante. La physionomie de la végétation dépend donc avant tout des pratiques de gestion, à savoir qu'une gestion irrégulière favorise la diversité spécifique. L'eau peut être affleurante par période mais les peupliers ont tendance à provoquer un assèchement des sols.

Le sol tend à s'acidifier avec la présence des peupliers.

## Espèces végétales rencontrées :

### Strates arborescente et arbustive :

*Populus sp.*, *Quercus robur*, *Betula pubescens*, *Salix sp.*

### Strates herbacée et muscinale :

*Rubus gr.fruticosus*, *Angelica sylvestris*, *Ranunculus repens*, *Urtica dioïca*

## Intérêts écologiques, hydrologiques et socioculturels :

Ces peupleraies jouent un rôle négatif sur le fonctionnement hydrologique d'une zone, car les peupliers entraînent à plus ou moins longue échéance un assèchement des sols par rabattement du niveau piézométrique (toit de la nappe). Cependant, ces plantations peuvent tout de même limiter les vitesses de ruissellement venant des coteaux. Il est possible qu'elles conservent un intérêt floristique et faunistique si la densité des plantations et les travaux de préparation du sol ne perturbent pas trop le milieu qui était en place antérieurement.

En revanche, elles ont un intérêt économique certain, puisque la populiculture permet d'alimenter les filières de bois-matériaux (papier, emballage, etc.) et de bois-énergie.



**Localisation de l'habitat dans le bassin :**

Ces peupleraies peuvent être plantées à différents endroits sur un bassin versant. En effet, on peut les trouver majoritairement au sein des plaines alluviales, le long des cours d'eau, dans des zones de bas-fonds/dépressions, au niveau de ruptures de pentes, sur des plateaux, voire même au niveau de versants peu pentus.

**Nom des sites présentant cet habitat sur la commune :**

ROS02, ROS06, ROS07, ROS10, ROS11, ROS13, ROS15, ROS17, ROS18, ROS20, ROS26, ROS28, ROS30, ROS31, ROS32, ROS34, ROS36, ROS39, ROS41, ROS42.

**Surface occupée par l'habitat sur la commune et représentativité de celui-ci par rapport aux zones humides globales :**

- Surface totale : **17,5 ha.**

- Surface de l'habitat humide par rapport à la surface occupée par toutes les zones humides de la commune : **4 %**

# ZONES HUMIDES DEGRADEES

## Différentes typologies :

- Habitats Corine biotope correspondants (code et nom) :
  - 31.12 : Circuit de motocross crée sur Lande humide méridionale
  - 31.831\*44.92 : Roncier en mosaïque avec Saussaie humide, installé sur remblai
  - 37.21 : Prairie humide atlantique et subatlantique
  - 44.92 : Saussaie humide riche en ajonc
  - 81.2 : Prairies humides améliorées
  - 82.1 : Champs d'un seul tenant intensément cultivés
  - 83.15 : Vergers de pommiers
  - 83.31 : Plantations de conifères (parfois succédant à une lande humide code 31.12)
  - 83.32 : Plantations d'arbres feuillus
  - 83.325 : Plantations d'aulnes
  - 84.1 : Alignements de conifères
- Habitats Natura 2000 correspondants s'ils existent (code et nom) : 4020\* : Landes humides méridionales à *Erica tetralix* et *Erica ciliaris* sur lesquelles ont été plantées des conifères.



## Physionomie et caractéristiques principales

Les zones humides dégradées sont des habitats artificialisés par l'homme, c'est-à-dire qu'ils ne présentent plus actuellement les fonctionnalités des zones humides ou que les communautés végétales originellement présentes ont été remodelées (création de points d'eau, plantation d'espèces végétales ornementales). Cependant, ils peuvent redevenir fonctionnels après arrêt des activités anthropiques perturbant le régime hydrologique naturel (drainage, assèchement par plantation de résineux), ou après recolonisation végétale (passage progressif d'un champ intensément cultivé à une prairie permanente). Souvent le critère pédologique permet de les identifier du fait de l'absence ou de la faible présence d'espèces hygrophiles caractéristiques. Ainsi, sur la commune de Rostrenen plusieurs types de zones humides dégradées ont pu être identifiés : les champs cultivés par des céréales ou des légumes; les vergers de pommiers, qui sont constitués d'une strate herbacée encore bien présente, mais parfois assez peu typique ; les plantations de conifères, dont le stade de développement est très variable allant de la nouvelle plantation à la très vieille plantation; et enfin les jardins de particuliers, qui possèdent des espèces hygrophiles originelles en mélange avec des espèces ornementales plantées, ces jardins ayant été parfois fortement remaniés (création de points d'eau par exemple). Ces zones humides ont une physionomie relativement variable puisque les communautés présentes peuvent être de diverse composition.

Lorsque les plantations de conifères sont jeunes il est fréquent de trouver dans ces milieux humides des espèces hygrophiles caractéristiques des prairies ou des landes. Ces espèces parfois très recouvrantes limitent le développement des arbustes. Passé un certain stade de développement des plantations, la strate herbacée hygrophile disparaît à cause du manque de luminosité. Les sols hydromorphes en place sont souvent de type « gleys ». Ces plantations de conifères ont souvent été mises en place au niveau de terres impropres à l'agriculture comme les prairies humides ou les landes humides. Les espèces végétales typiques des landes humides comme les bruyères et la molinie sont donc parfois retrouvées en sous-bois.

Les jeunes plantations évoluent progressivement vers des bois plus âgés avec disparition fréquente des espèces herbacées hygrophiles. Cependant, ces habitats peuvent évoluer vers des stades régressifs comme les prairies ou landes en fonction de l'habitat naturel présent à l'origine, s'ils subissent une coupe à blanc ou simplement une coupe d'éclaircie. Les cultures en champs peuvent évoluer après abandon des pratiques vers des prairies humides permanentes dans un premier stade puis vers des boisements en l'absence de fauche ou pâturage.

### **Espèces végétales fréquemment rencontrées :**

#### Strates herbacée et muscinale :

**Champs d'un seul tenant :** céréales ou légumes cultivés ou absence de végétation

**Plantations de conifères :** *Angelica sylvestris*, *Juncus effusus*, *Ranunculus repens*, *Holcus lanatus*, *Poa trivialis*, *Senecio jacobea*, *Dactylis glomerata*, *Juncus conglomeratus*, *Epilobium tetragonum*, *Rubus gr. fruticosus*, *Potentilla erecta*, *Lotus corniculatus*, *Molinia carulea*, *Sphagnum sp.*, *Galium apparine*, *Cirsium arvense*, *Trifolium pratense*, *Juncus acutiflorus*, *Cirsium dissectum*, *Pteridium aquilinum*, *Agrostis stolonifera*, *Hedera helix*, *Calluna vulgaris*, *Erica tetralix*, *Erica ciliaris*, *Centaurea nigra*

**Vergers :** *Ranunculus repens*, *Dactylis glomerata*, *Trifolium repens*, *Geranium dissectum*

**Jardins :** *Ranunculus repens*, *Dactylis glomerata*, *Trifolium repens*, *Geranium dissectum*, *Typha latifolia*, *Phragmites australis*

#### Strates arborescente et arbustive :

**Champs d'un seul tenant :** néant

**Plantations de conifères :** *Betula pubescens*, *Picea abies*, *Pinus sp.*, *Ulex europaeus*, *Ilex aquifolium*, *Castanea sativa*, *Quercus robur*, *Salix atrocinerea*,

**Vergers :** *Malus sp.*

**Jardins :** essences très diverses

### **Intérêts écologiques et hydrologiques – valeur patrimoniale :**

En général, les zones humides dégradées ne remplissent plus que partiellement leur rôle hydrologique. En effet, l'absence de végétation au niveau des cultures favorise le ruissellement superficiel, l'érosion et le transfert rapide de polluants (s'ils existent), si la parcelle est en pente. Dans le cas où ces cultures sont drainées, l'équilibre hydrologique est fortement perturbé voire rompu. Cependant, si la(es) perturbation(s) exercée(s) sur le milieu cesse(nt), l'équilibre peut être partiellement rétabli. En effet, en fonction de leur positionnement topographique, ces milieux humides pourraient potentiellement soit ralentir les eaux de pluie s'écoulant des coteaux et ainsi limiter l'érosion des sols, soit alimenter la rivière en période d'étiage. La plupart pourraient dans d'autres conditions que celles actuelles jouer un rôle en termes de qualité de l'eau puisque les végétaux présents assimilent les éléments nutritifs, permettant ainsi une épuration de l'eau.

En ce qui concerne leur intérêt biologique, il est variable en fonction de l'habitat considéré. En effet, les plantations d'arbres et les jardins de particuliers peuvent constituer des perchoirs, une zone de refuge, de nidification, de nourrissage pour de nombreux oiseaux, un lieu de vie pour le gibier et les amphibiens hors période de reproduction. Du reste, les arbres morts fournissent des habitats et de la nourriture pour les espèces saprophytiques. Ces boisements représentent des corridors écologiques favorisant la circulation et le brassage génétique des populations et notamment pour les macromammifères. Les boisements de conifères en particulier sont des lieux de nidification privilégiés pour certains oiseaux comme les éperviers par exemple. Les cultures en revanche n'ont pas de rôle biologique particulier.

Ces zones humides sont souvent le support d'activités socio-économique comme la sylviculture, la production agricole, la production fruitière, etc. Les jardins ont quant à eux un intérêt puisqu'il s'agit de lieux de détente et de loisir.

Pour finir, ces zones humides dégradées sont pour la plupart de faible valeur patrimoniale. Toutefois un boisement de conifères avec sous-bois de landes humides garde une forte valeur patrimoniale, puisque l'habitat d'intérêt prioritaire 4020 « landes humides méridionales » (cahiers d'habitats Natura 2000) est toujours présent et peut être potentiellement restauré par une coupe à blanc.

**Localisation de l'habitat dans le bassin :**

Ces zones humides dégradées sont retrouvées dans de nombreuses configurations : en tête de bassin, dans des zones de bas-fonds/dépressions, au niveau de ruptures de pentes, sur des plateaux, voire même au niveau de versants peu pentus.

**Nom des sites présentant cet habitat sur la commune :**

ROS01, ROS02, ROS03, ROS05, ROS06, ROS10, ROS11, ROS13, ROS15, ROS16, ROS17, ROS18, ROS20, ROS21, ROS22, ROS23, ROS25, ROS26, ROS28, ROS29, ROS30, ROS32, ROS34, ROS36, ROS37, ROS38.

**Surface occupée par l'habitat sur la commune et représentativité de celui-ci par rapport aux zones humides globales :**

Surface totale : **41,5 ha.**

Surface de l'habitat humide par rapport à la surface occupée par toutes les zones humides de la commune : **9,5%**

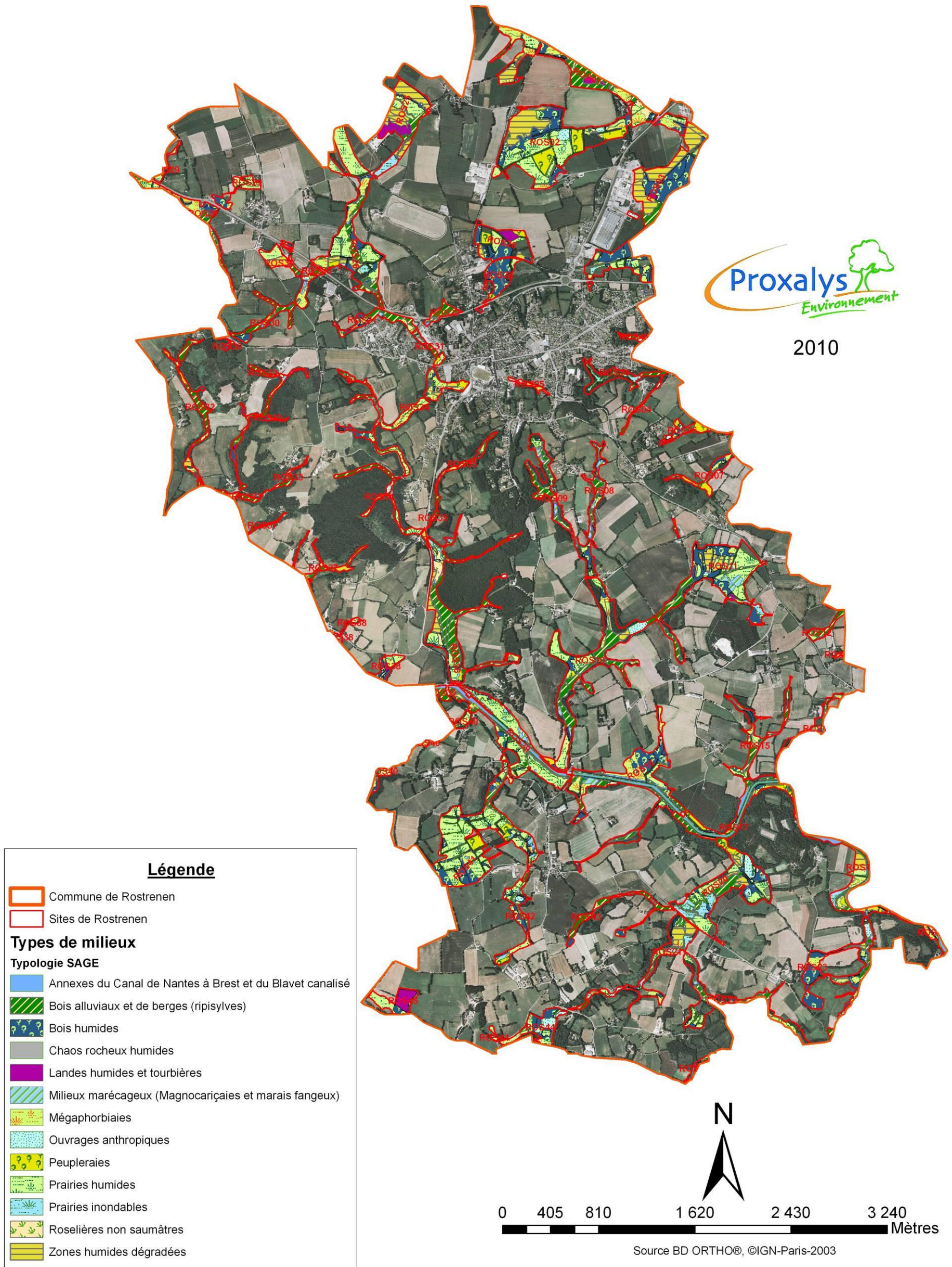
#### **4- Carte exhaustive des zones humides et cartes de localisation des différents sites communaux**

Les cartes des milieux humides sont disponibles ci-après. Le rapport comporte 47 cartes : la première représente l'ensemble des sites et des milieux humides de Rostrenen et les 46 autres cartes répertorient les zones humides au sein des 46 sites fonctionnels identifiés.



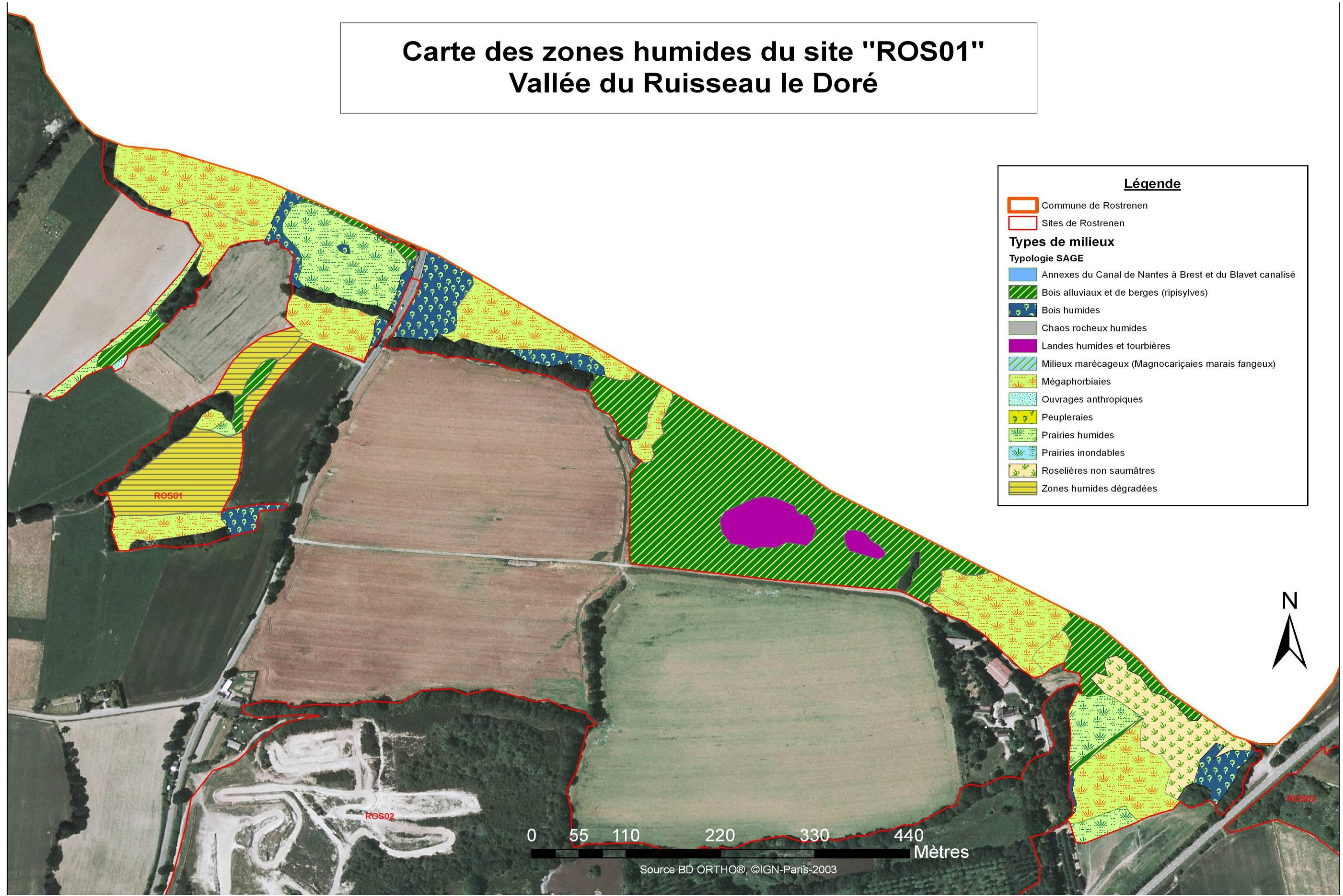
Figure 4: Carte des milieux humides de l'ensemble des sites de Rostrenen

# Carte des zones humides de la commune de Rostrenen





# Carte des zones humides du site "ROS01" Vallée du Ruisseau le Doré



**Légende**

- Commune de Rostrenen
- Sites de Rostrenen

**Types de milieux**

**Typologie SAGE**

- Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
- Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
- Bois humides
- Chaos rocheux humides
- Landes humides et tourbières
- Milieux marécageux (Magnocariçaies marais fangeux)
- Mégaphorbiaies
- Ouvrages anthropiques
- Peupleraies
- Prairies humides
- Prairies inondables
- Roselières non saumâtres
- Zones humides dégradées

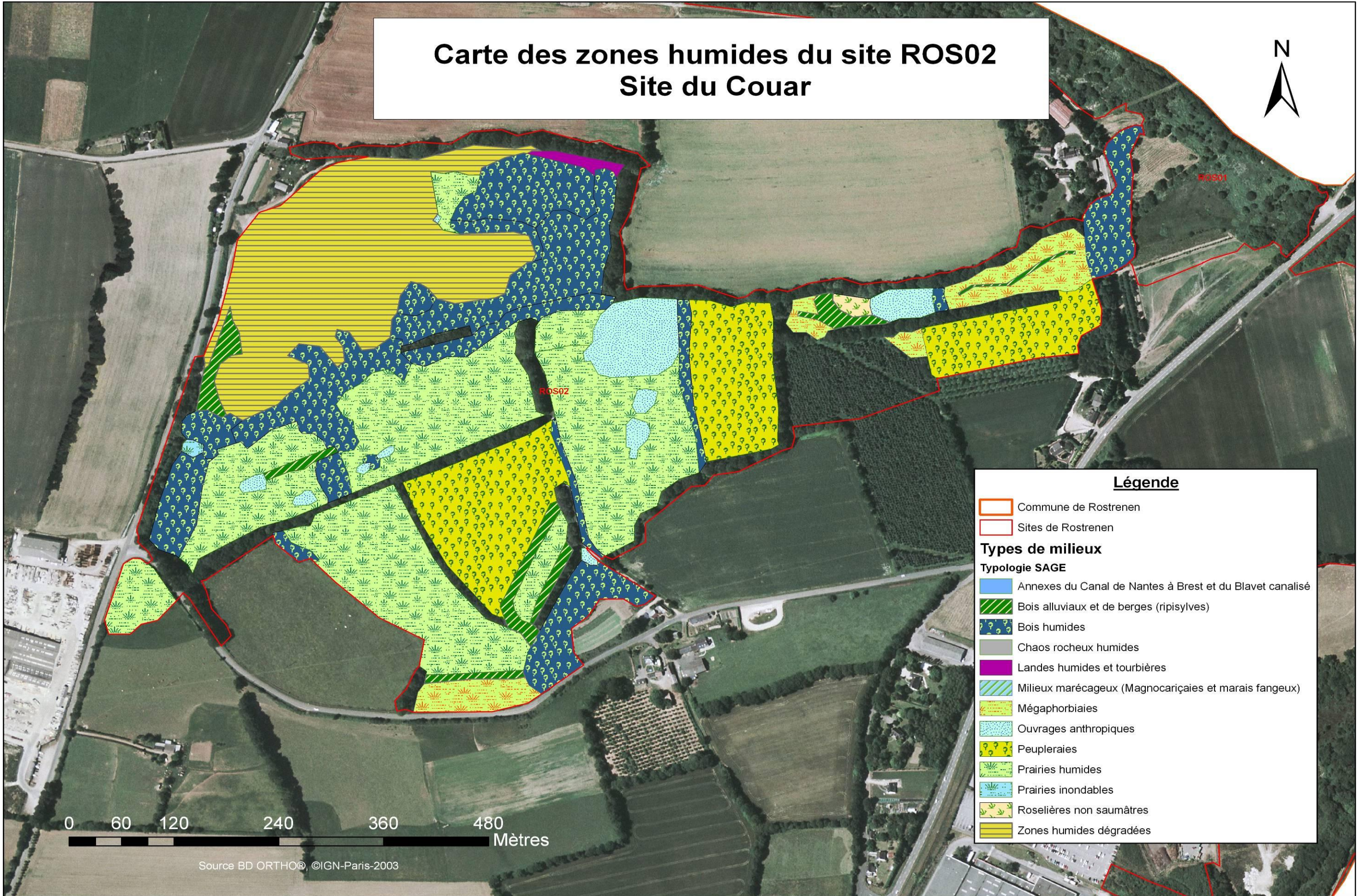
0 55 110 220 330 440 Mètres

Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003





# Carte des zones humides du site ROS02 Site du Couar



## Légende

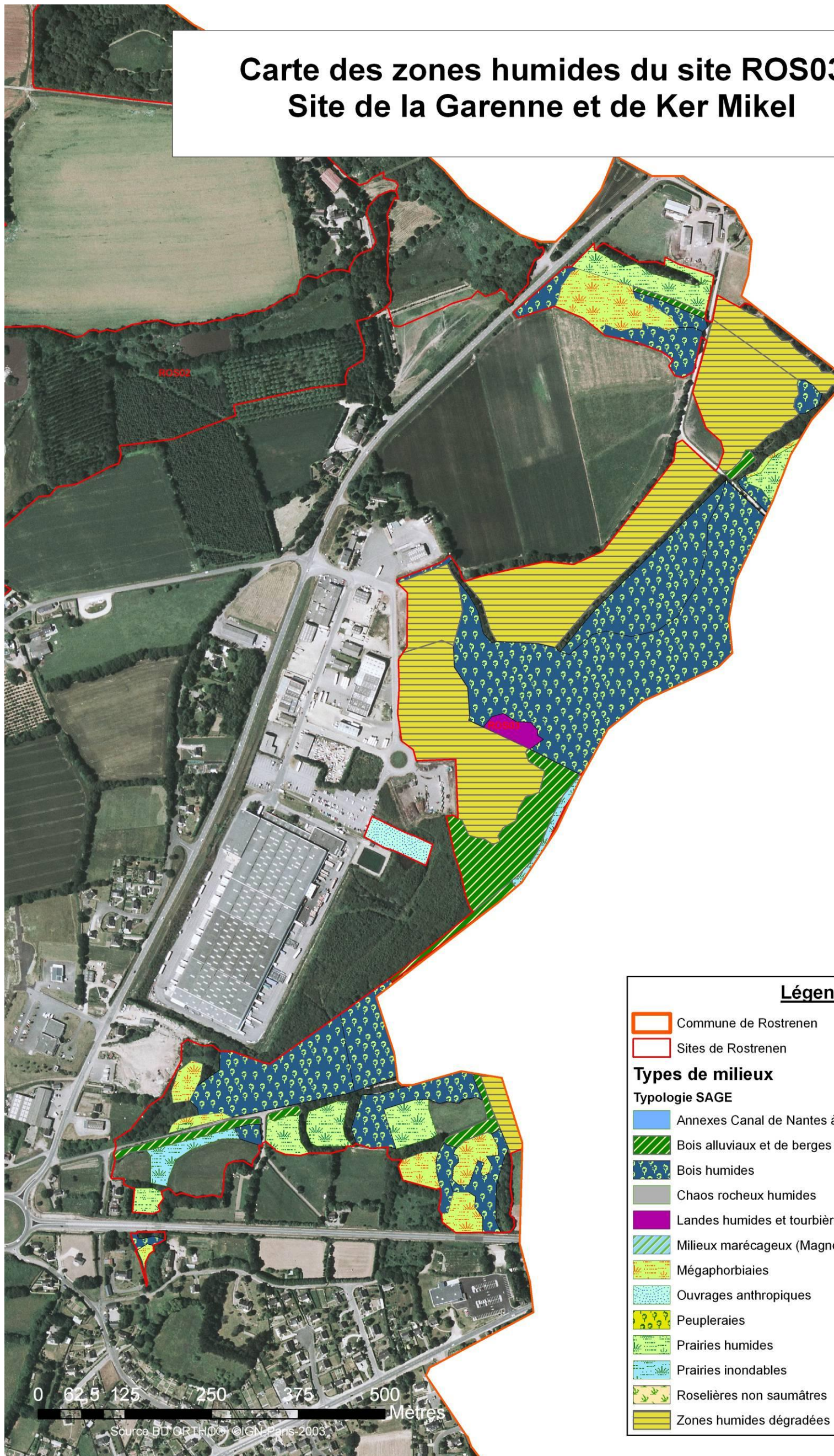
- Commune de Rostrenen
  - Sites de Rostrenen
- Types de milieux**
- Typologie SAGE**
- Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
  - Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
  - Bois humides
  - Chaos rocheux humides
  - Landes humides et tourbières
  - Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
  - Mégaphorbiaies
  - Ouvrages anthropiques
  - Peupleraies
  - Prairies humides
  - Prairies inondables
  - Roselières non saumâtres
  - Zones humides dégradées

0 60 120 240 360 480  
Mètres

Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003



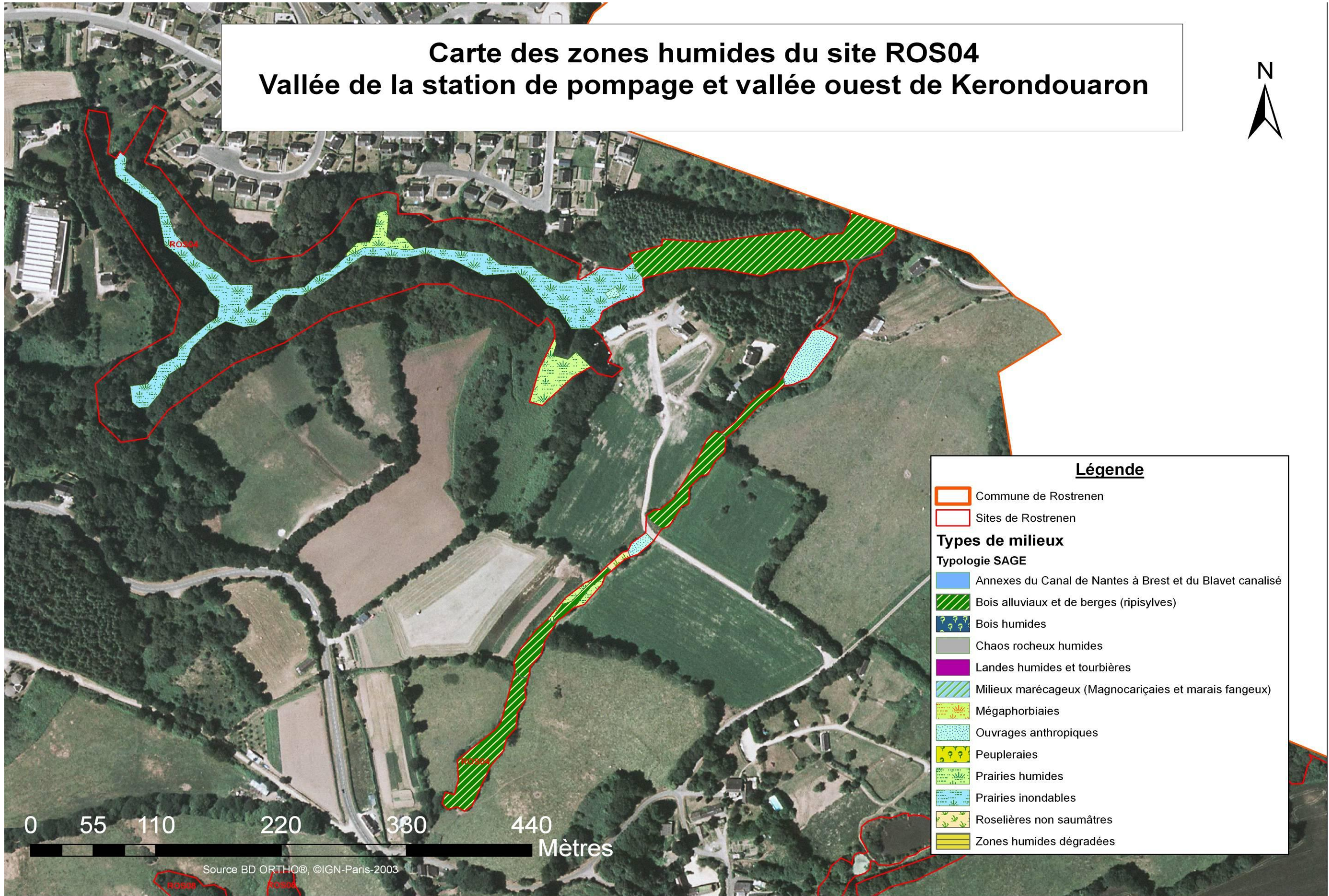
# Carte des zones humides du site ROS03 Site de la Garenne et de Ker Mikel



<b>Légende</b>	
	Commune de Rostrenen
	Sites de Rostrenen
<b>Types de milieux</b>	
<b>Typologie SAGE</b>	
	Annexes Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
	Bois alluviaux et de berges (ripsylves)
	Bois humides
	Chaos rocheux humides
	Landes humides et tourbières
	Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
	Mégaphorbiaies
	Ouvrages anthropiques
	Peupleraies
	Prairies humides
	Prairies inondables
	Roselières non saumâtres
	Zones humides dégradées



# Carte des zones humides du site ROS04 Vallée de la station de pompage et vallée ouest de Kerondouaron



**Légende**

	Commune de Rostrenen
	Sites de Rostrenen
<b>Types de milieux</b>	
<b>Typologie SAGE</b>	
	Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
	Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
	Bois humides
	Chaos rocheux humides
	Landes humides et tourbières
	Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
	Mégaphorbiaies
	Ouvrages anthropiques
	Peupleraies
	Prairies humides
	Prairies inondables
	Roselières non saumâtres
	Zones humides dégradées



# Carte des zones humides du site ROS05 Vallée nord de Ker-Amour

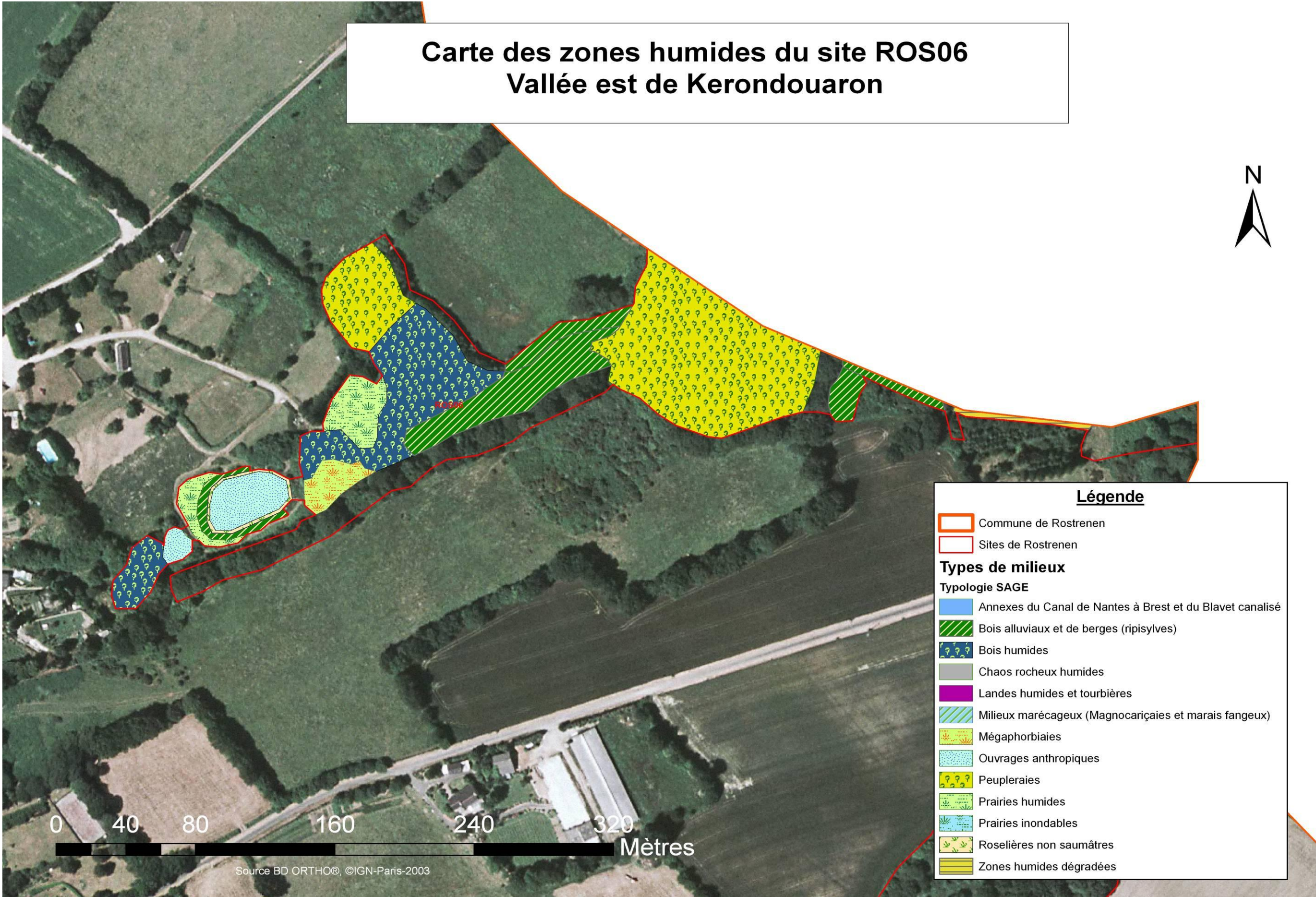


Source BD ORTHO®. ©IGN-Paris-2003

Légende	
	Commune de Rostrenen
	Sites de Rostrenen
<b>Types de milieux</b>	
<b>Typologie SAGE</b>	
	Annexes Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
	Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
	Bois humides
	Chaos rocheux humides
	Landes humides et tourbières
	Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
	Mégaphorbiaies
	Ouvrages anthropiques
	Peupleraies
	Prairies humides
	Prairies inondables
	Roselières non saumâtres
	Zones humides dégradées



# Carte des zones humides du site ROS06 Vallée est de Kerondouaron



## Légende

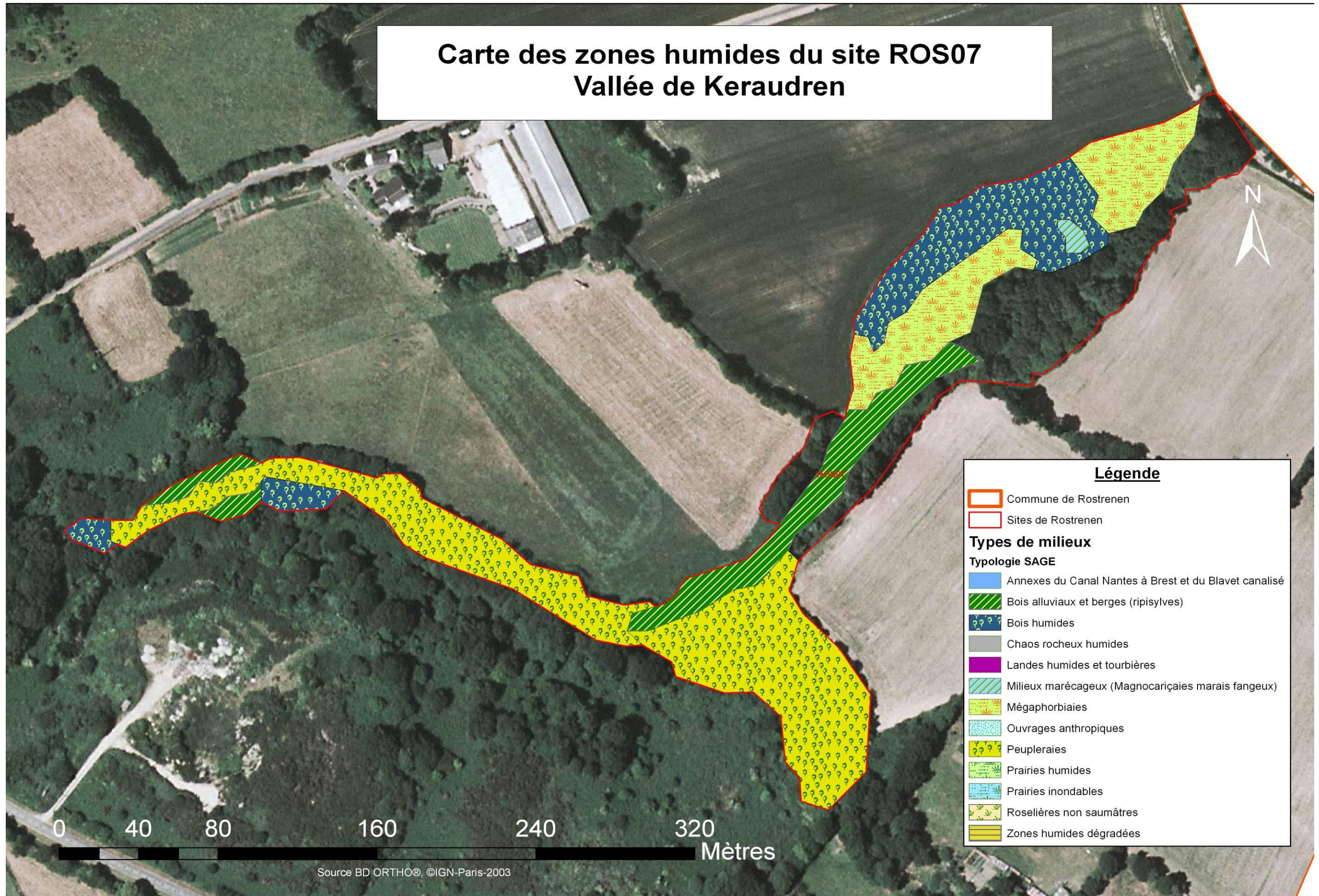
- Commune de Rostrenen
- Sites de Rostrenen
- Types de milieux**
- Typologie SAGE**
- Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
- Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
- Bois humides
- Chaos rocheux humides
- Landes humides et tourbières
- Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
- Mégaphorbiaies
- Ouvrages anthropiques
- Peupleraies
- Prairies humides
- Prairies inondables
- Roselières non saumâtres
- Zones humides dégradées

0 40 80 160 240 320 Mètres

Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003



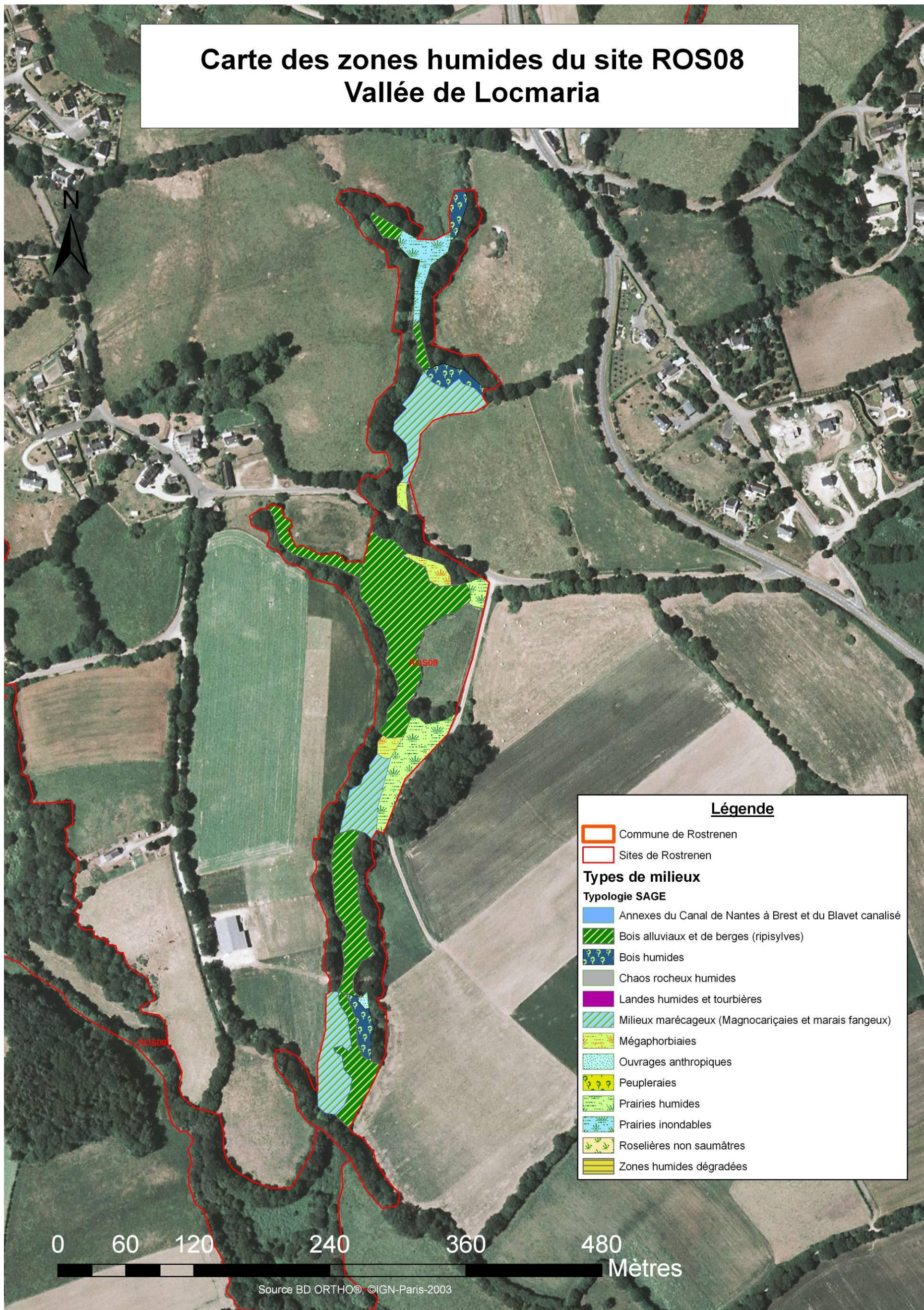
# Carte des zones humides du site ROS07 Vallée de Keraudren



Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003

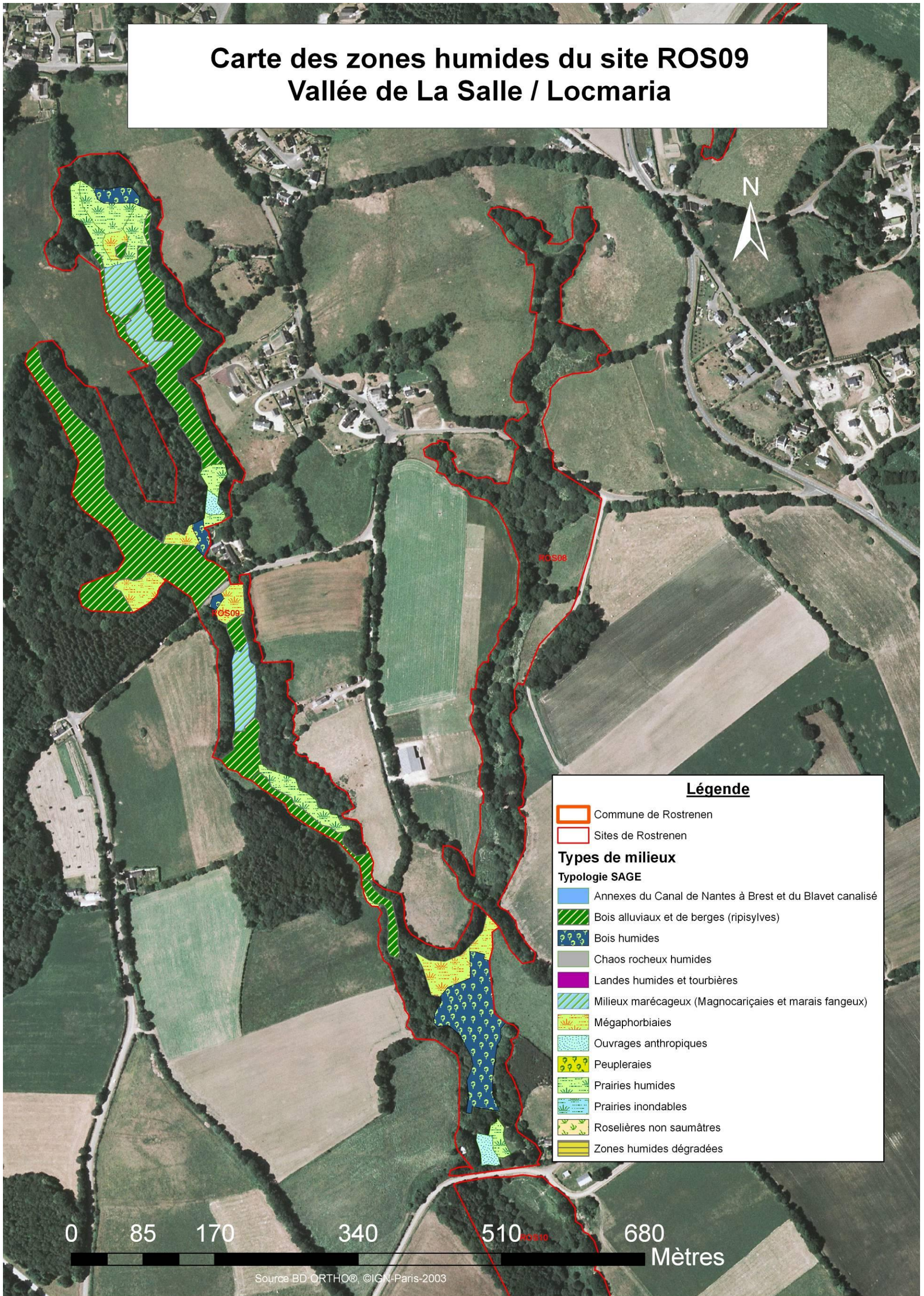


# Carte des zones humides du site ROS08 Vallée de Locmaria



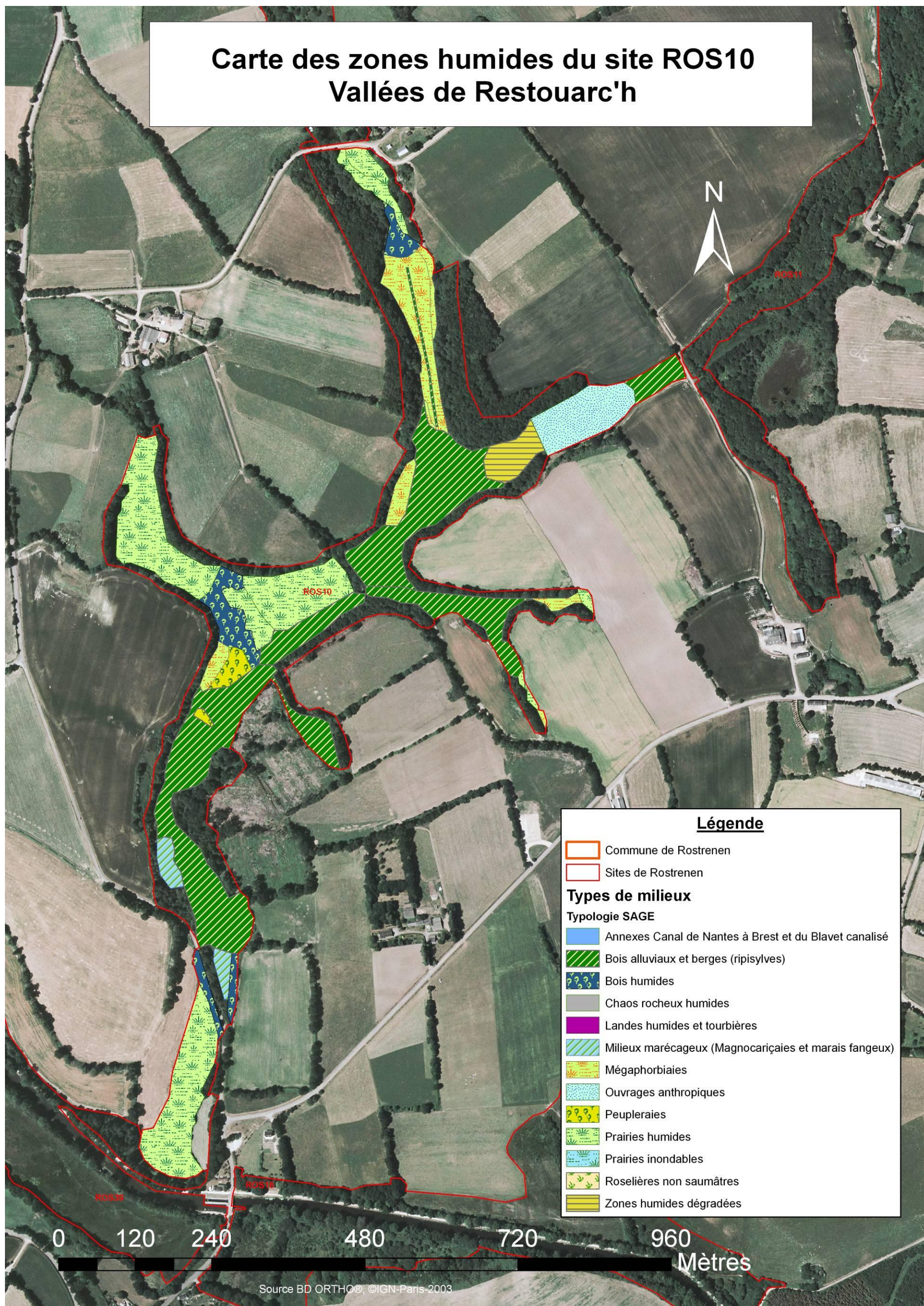


# Carte des zones humides du site ROS09 Vallée de La Salle / Locmaria





# Carte des zones humides du site ROS10 Vallées de Restouarc'h



**Légende**

- Commune de Rostrenen
- Sites de Rostrenen

**Types de milieux**

Typologie SAGE

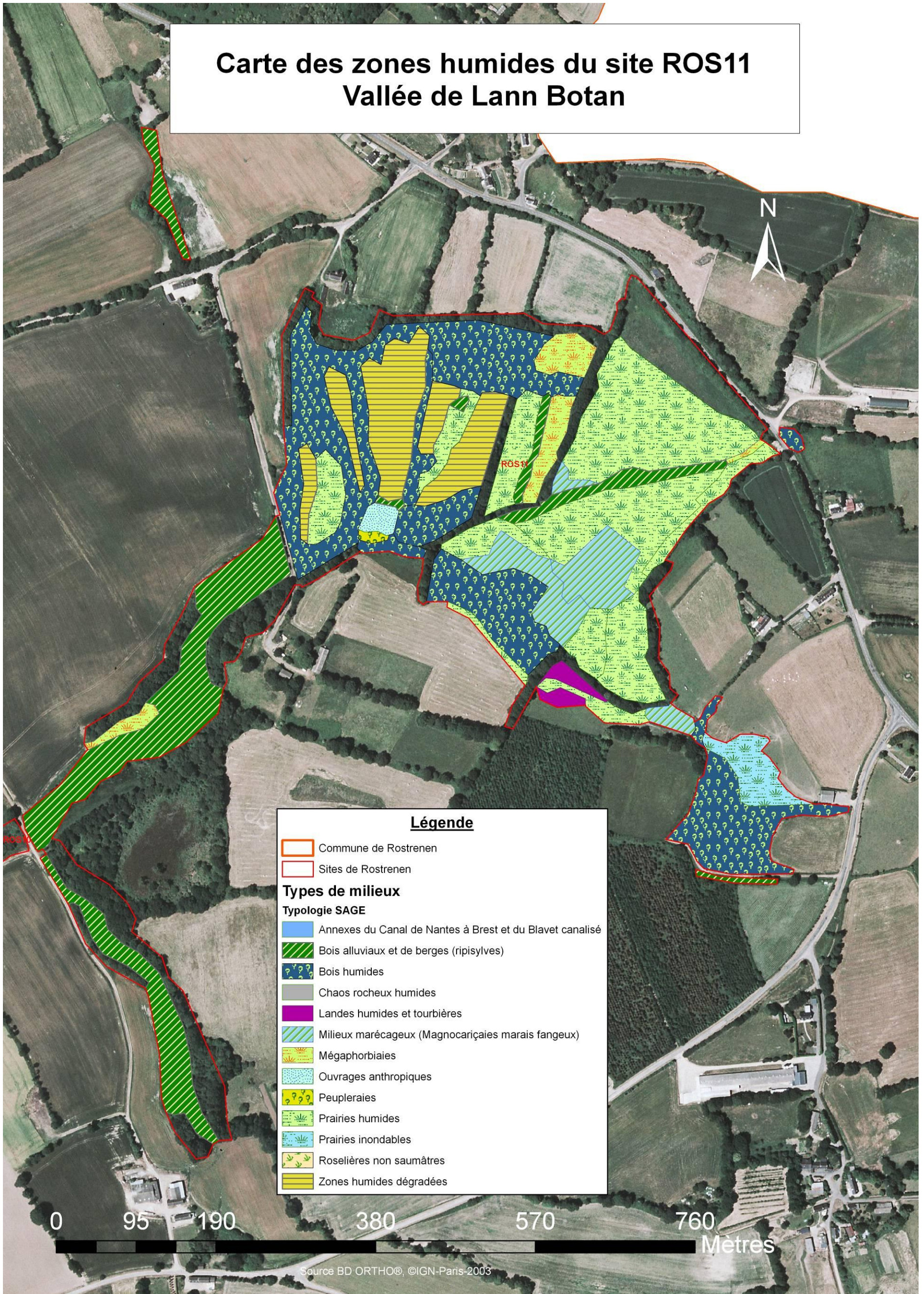
- Annexes Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
- Bois alluviaux et berges (ripisylves)
- Bois humides
- Chaos rocheux humides
- Landes humides et tourbières
- Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
- Mégaphorbiaies
- Ouvrages anthropiques
- Peupleraies
- Prairies humides
- Prairies inondables
- Roselières non saumâtres
- Zones humides dégradées

0 120 240 480 720 960 Mètres

Source BD ORTHO©, ©IGN-Paris-2003

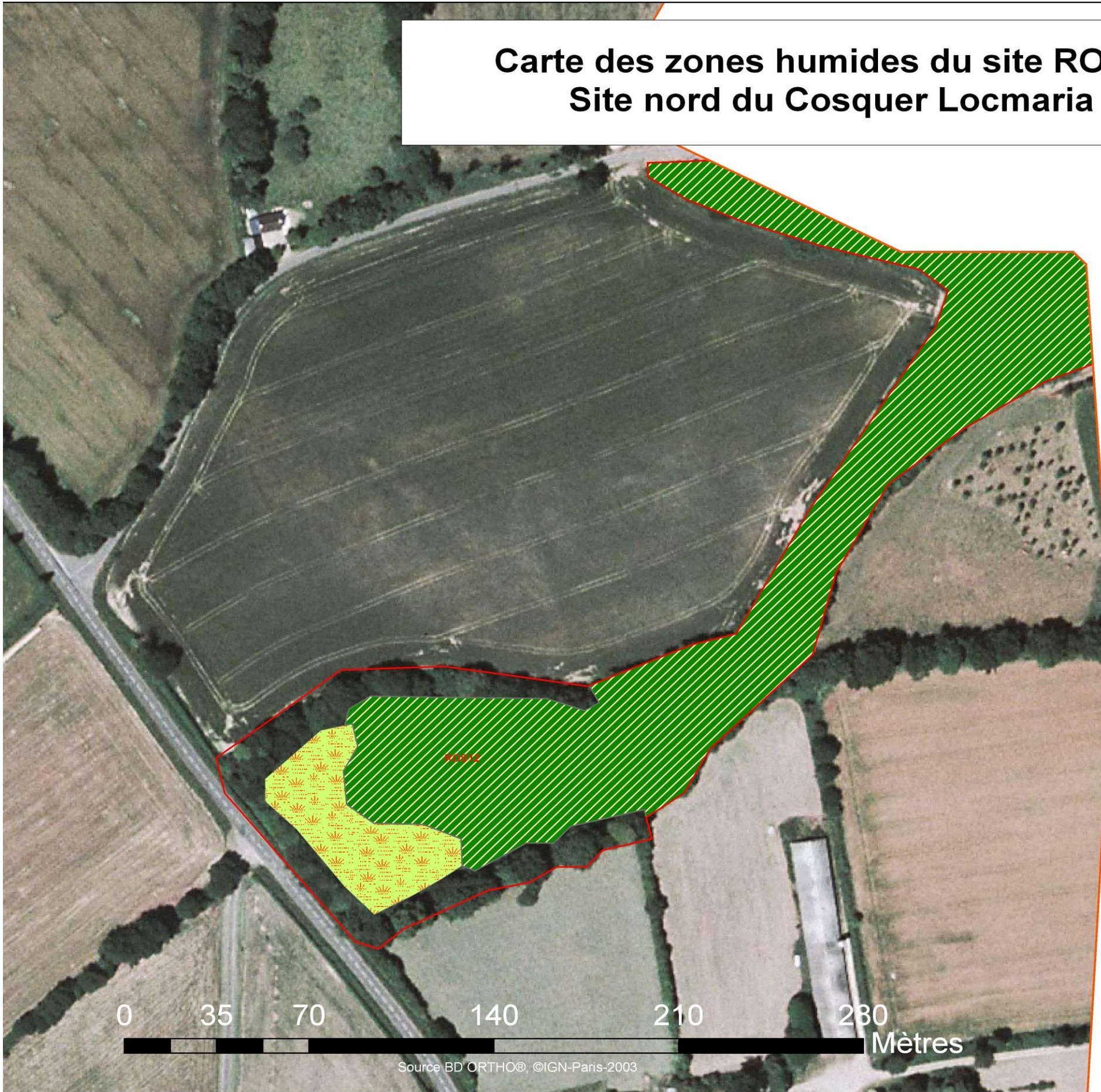


# Carte des zones humides du site ROS11 Vallée de Lann Botan





# Carte des zones humides du site ROS12 Site nord du Cosquer Locmaria



**Légende**

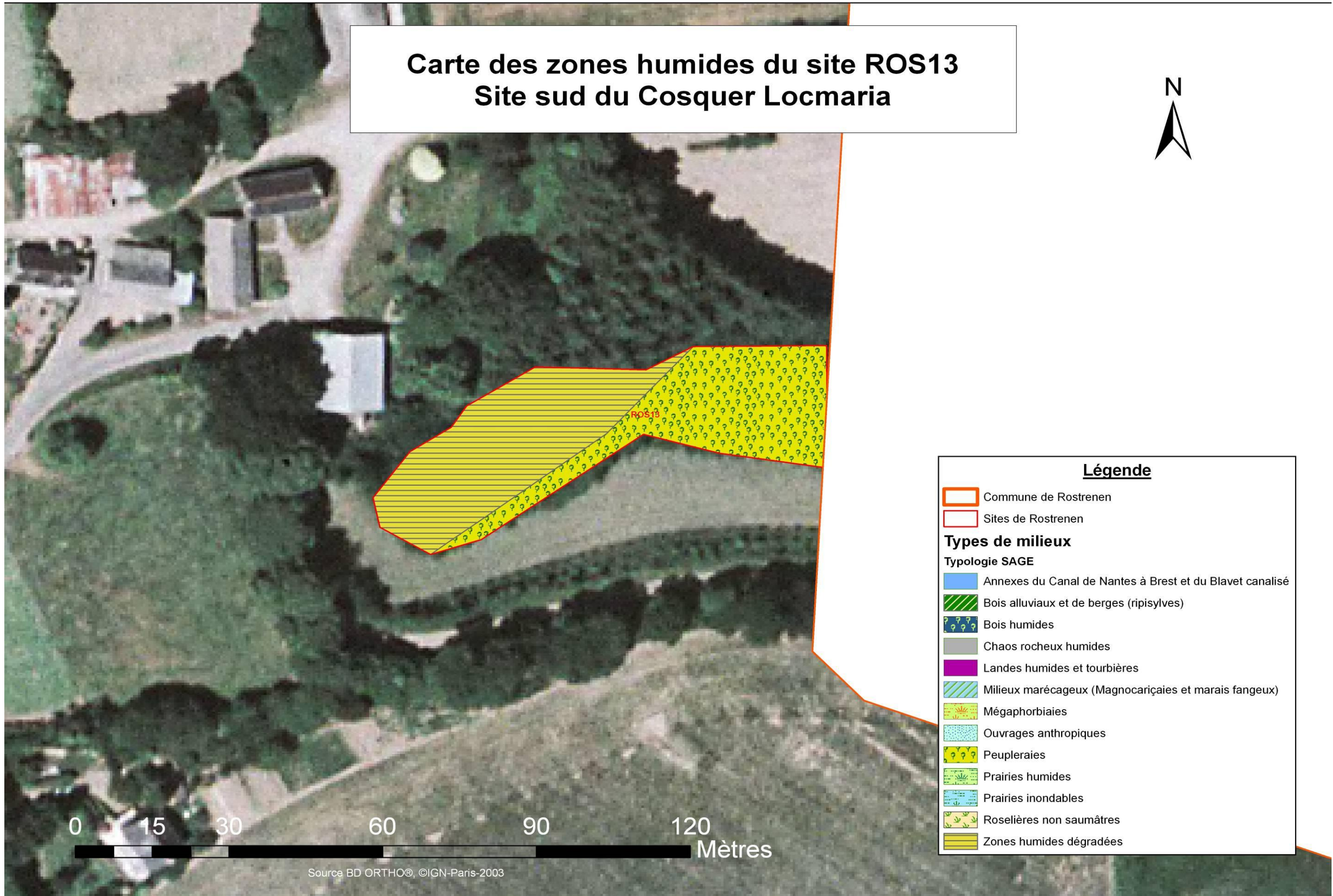
	Commune de Rostrenen
	Sites de Rostrenen
<b>Types de milieux</b>	
<b>Typologie SAGE</b>	
	Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
	Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
	Bois humides
	Chaos rocheux humides
	Landes humides et tourbières
	Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
	Mégaphorbiaies
	Ouvrages anthropiques
	Peupleraies
	Prairies humides
	Prairies inondables
	Roselières non saumâtres
	Zones humides dégradées

0 35 70 140 210 280 Mètres

Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003



# Carte des zones humides du site ROS13 Site sud du Cosquer Locmaria



**Légende**

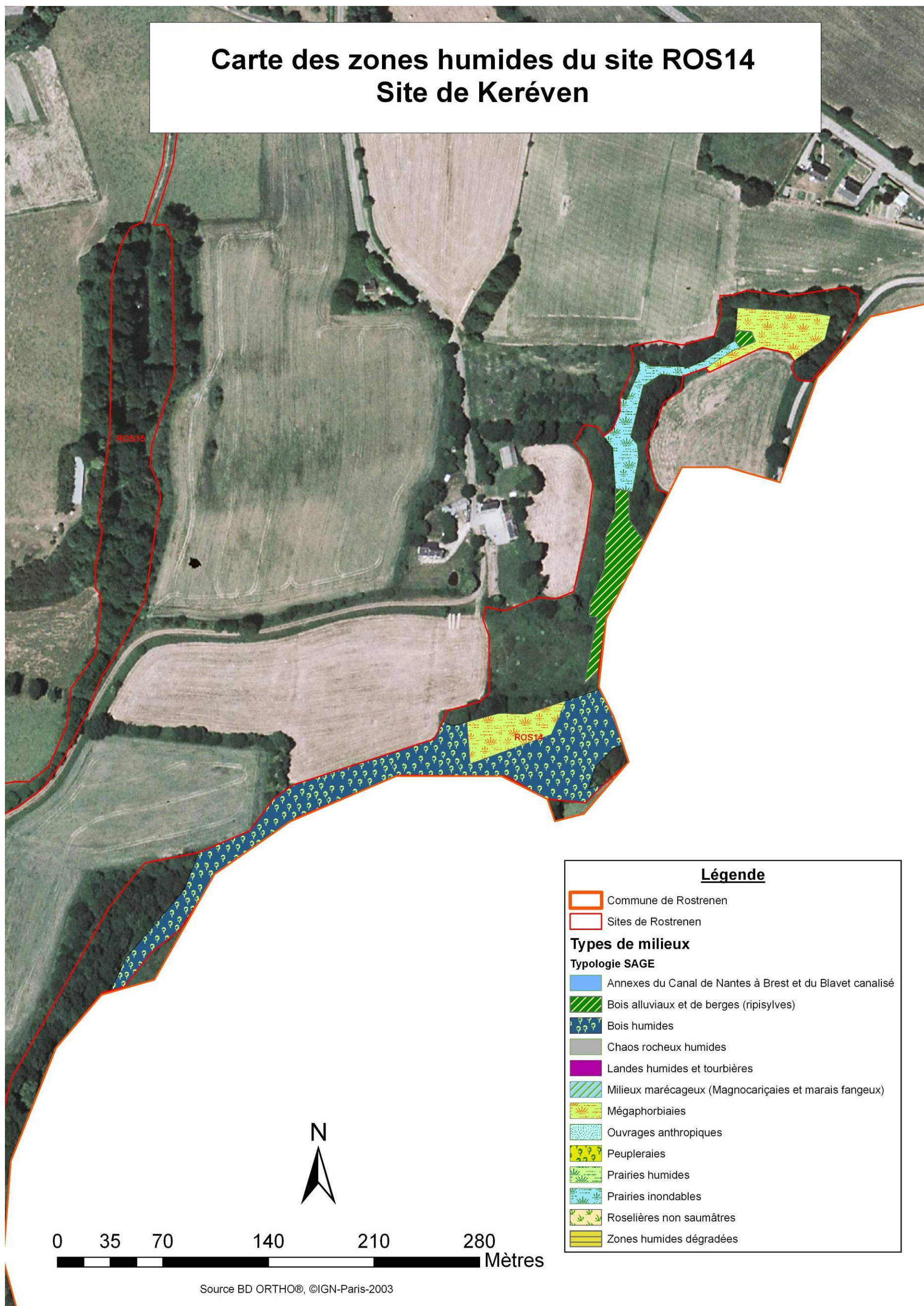
	Commune de Rostrenen
	Sites de Rostrenen
<b>Types de milieux</b>	
<b>Typologie SAGE</b>	
	Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
	Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
	Bois humides
	Chaos rocheux humides
	Landes humides et tourbières
	Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
	Mégaphorbiaies
	Ouvrages anthropiques
	Peupleraies
	Prairies humides
	Prairies inondables
	Roselières non saumâtres
	Zones humides dégradées

0 15 30 60 90 120 Mètres

Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003



# Carte des zones humides du site ROS14 Site de Keréven



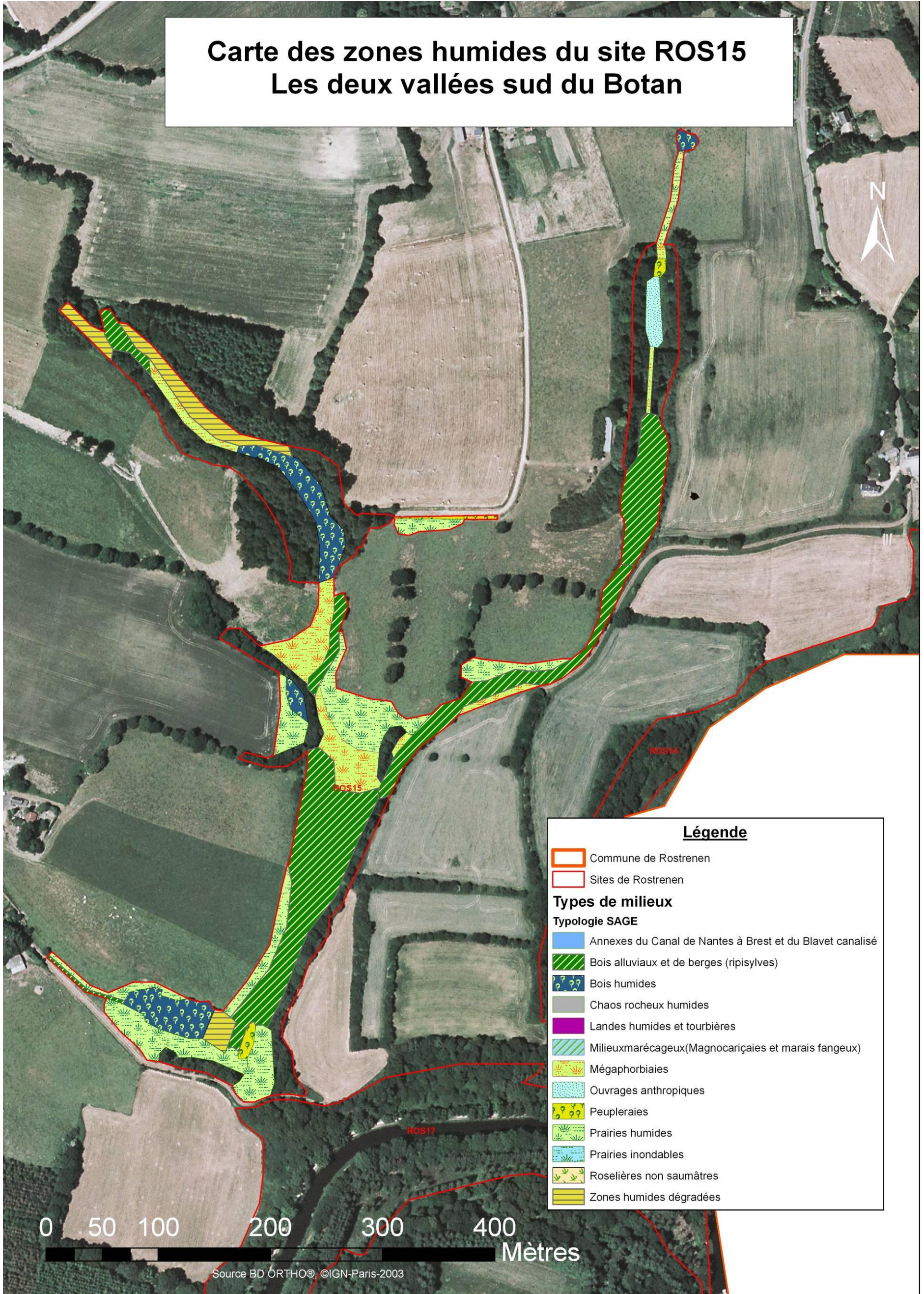
**Légende**

	Commune de Rostrenen
	Sites de Rostrenen
<b>Types de milieux</b>	
<b>Typologie SAGE</b>	
	Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
	Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
	Bois humides
	Chaos rocheux humides
	Landes humides et tourbières
	Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
	Mégaphorbiaies
	Ouvrages anthropiques
	Peupleraies
	Prairies humides
	Prairies inondables
	Roselières non saumâtres
	Zones humides dégradées

Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003



# Carte des zones humides du site ROS15 Les deux vallées sud du Botan



## Légende

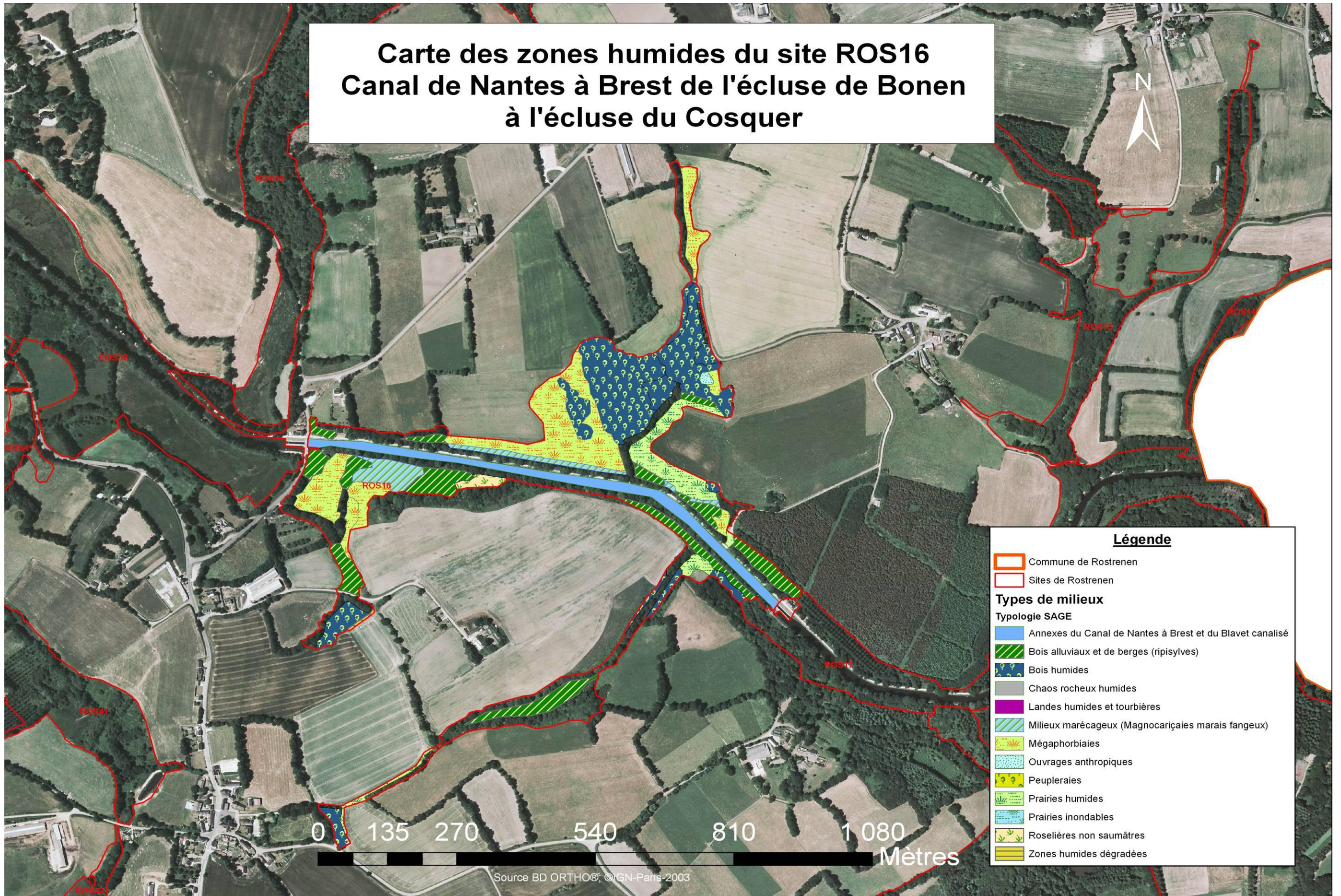
- Commune de Rostrenen
- Sites de Rostrenen
- Types de milieux**
- Typologie SAGE**
- Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
- Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
- Bois humides
- Chaos rocheux humides
- Landes humides et tourbières
- Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
- Mégaphorbiaies
- Ouvrages anthropiques
- Peupleraies
- Prairies humides
- Prairies inondables
- Roselières non saumâtres
- Zones humides dégradées

0 50 100 200 300 400 Mètres

Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003



# Carte des zones humides du site ROS16 Canal de Nantes à Brest de l'écluse de Bonen à l'écluse du Cosquer



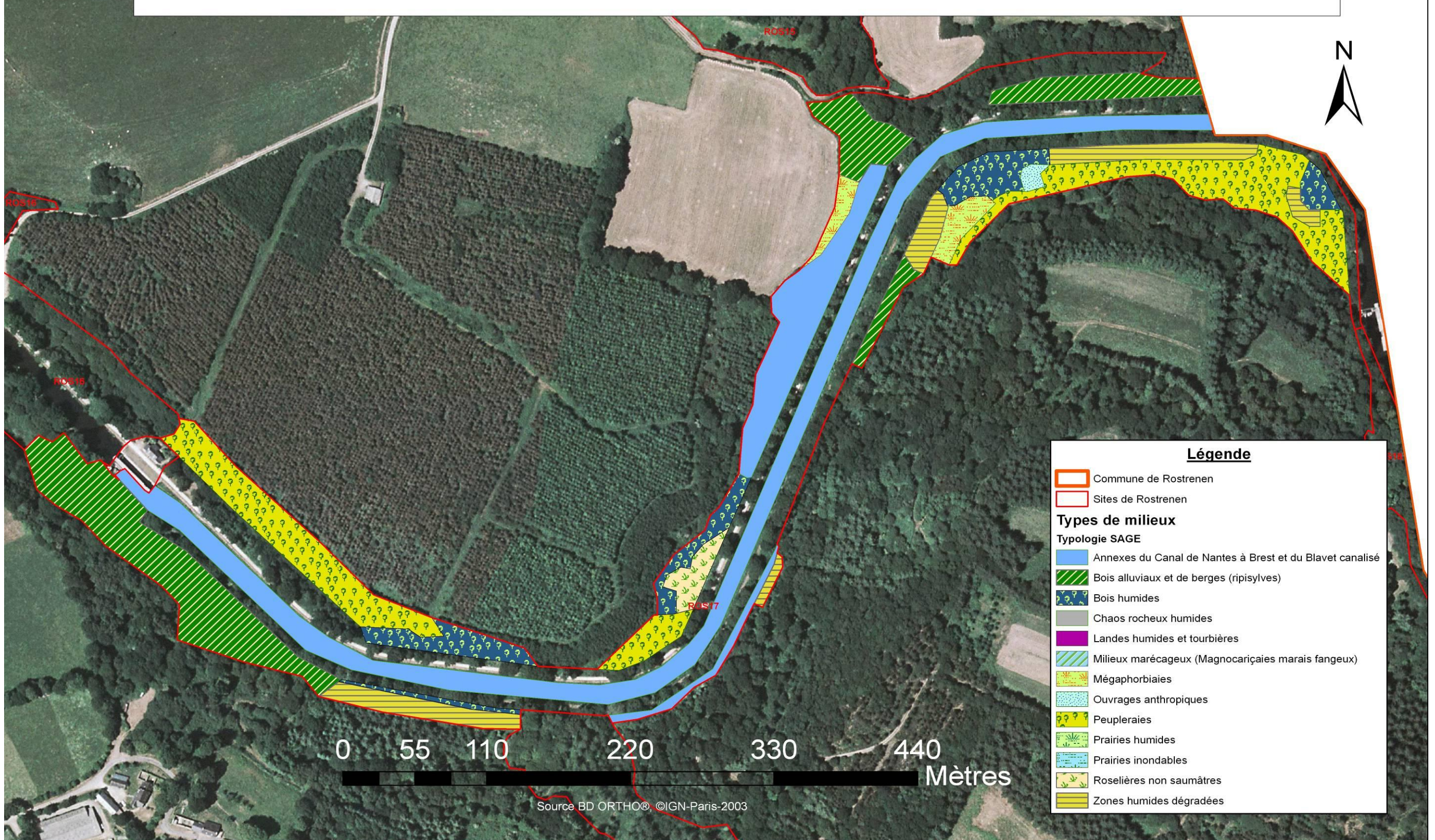
**Légende**

	Commune de Rostrenen
	Sites de Rostrenen
<b>Types de milieux</b>	
<b>Typologie SAGE</b>	
	Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
	Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
	Bois humides
	Chaos rocheux humides
	Landes humides et tourbières
	Milieux marécageux (Magnocaricaies marais fangeux)
	Mégaphorbiaies
	Ouvrages anthropiques
	Peupleraies
	Prairies humides
	Prairies inondables
	Roselières non saumâtres
	Zones humides dégradées

Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003



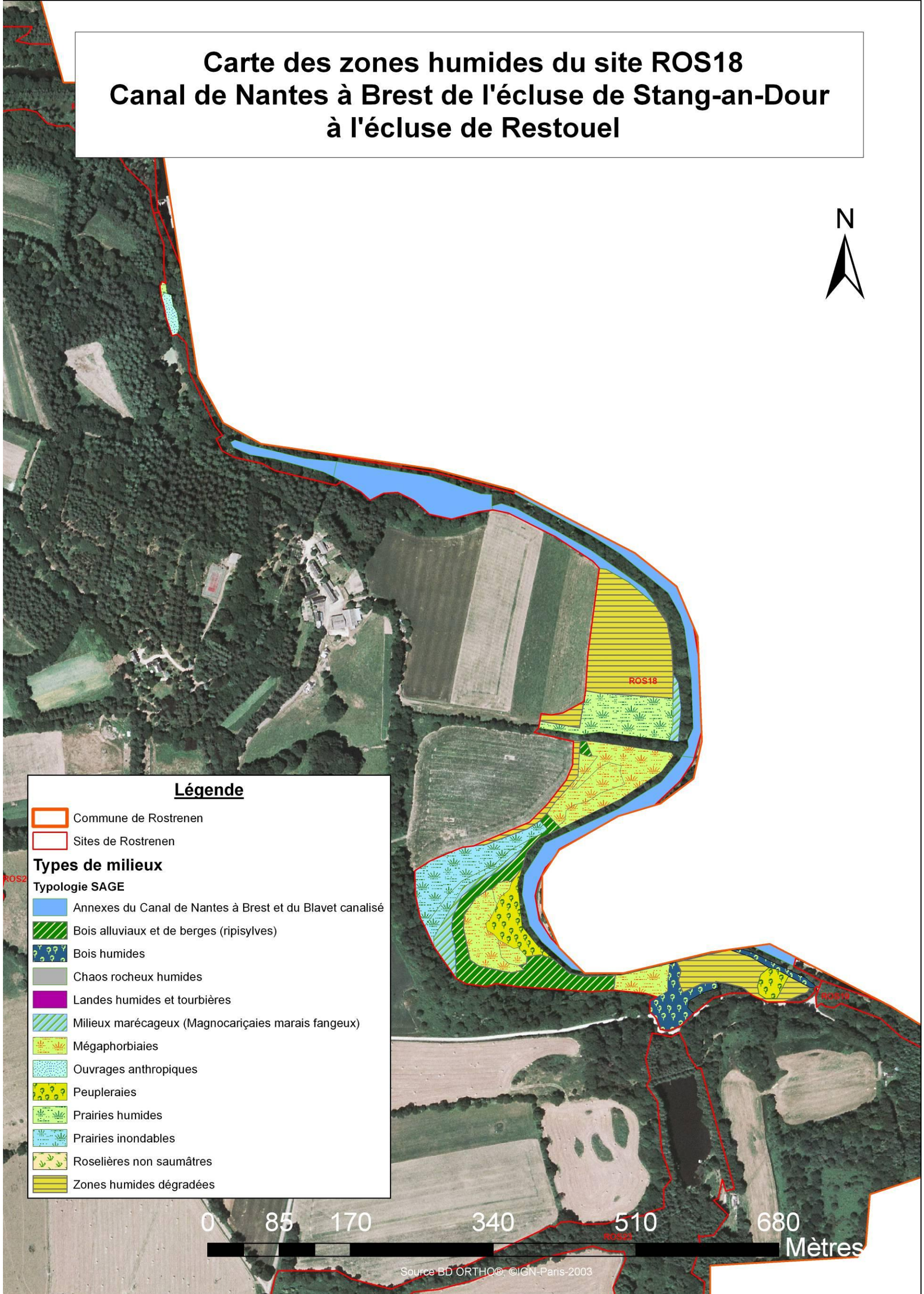
# Carte des zones humides du site ROS17 Canal de Nantes à Brest de l'écluse du Cosquer à l'écluse de Stang-an-Dour



Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003



# Carte des zones humides du site ROS18 Canal de Nantes à Brest de l'écluse de Stang-an-Dour à l'écluse de Restouel



## Légende

- Commune de Rostrenen
- Sites de Rostrenen
- Types de milieux**
- Typologie SAGE**
- Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
- Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
- Bois humides
- Chaos rocheux humides
- Landes humides et tourbières
- Milieux marécageux (Magnocariçaies marais fangeux)
- Mégaphorbiaies
- Ouvrages anthropiques
- Peupleraies
- Prairies humides
- Prairies inondables
- Roselières non saumâtres
- Zones humides dégradées

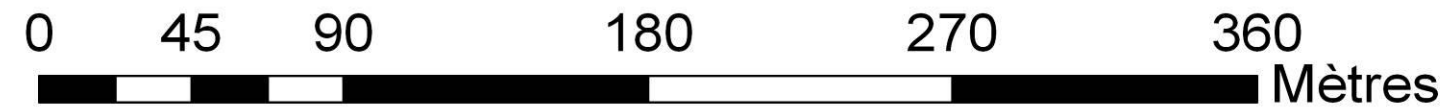
0 85 170 340 510 680 Mètres

Source BD ORTHO® ©IGN-Paris-2003



# Carte des zones humides du site ROS19

## Canal de Nantes à Brest de l'écluse de Restouel à la chapelle la Pitié



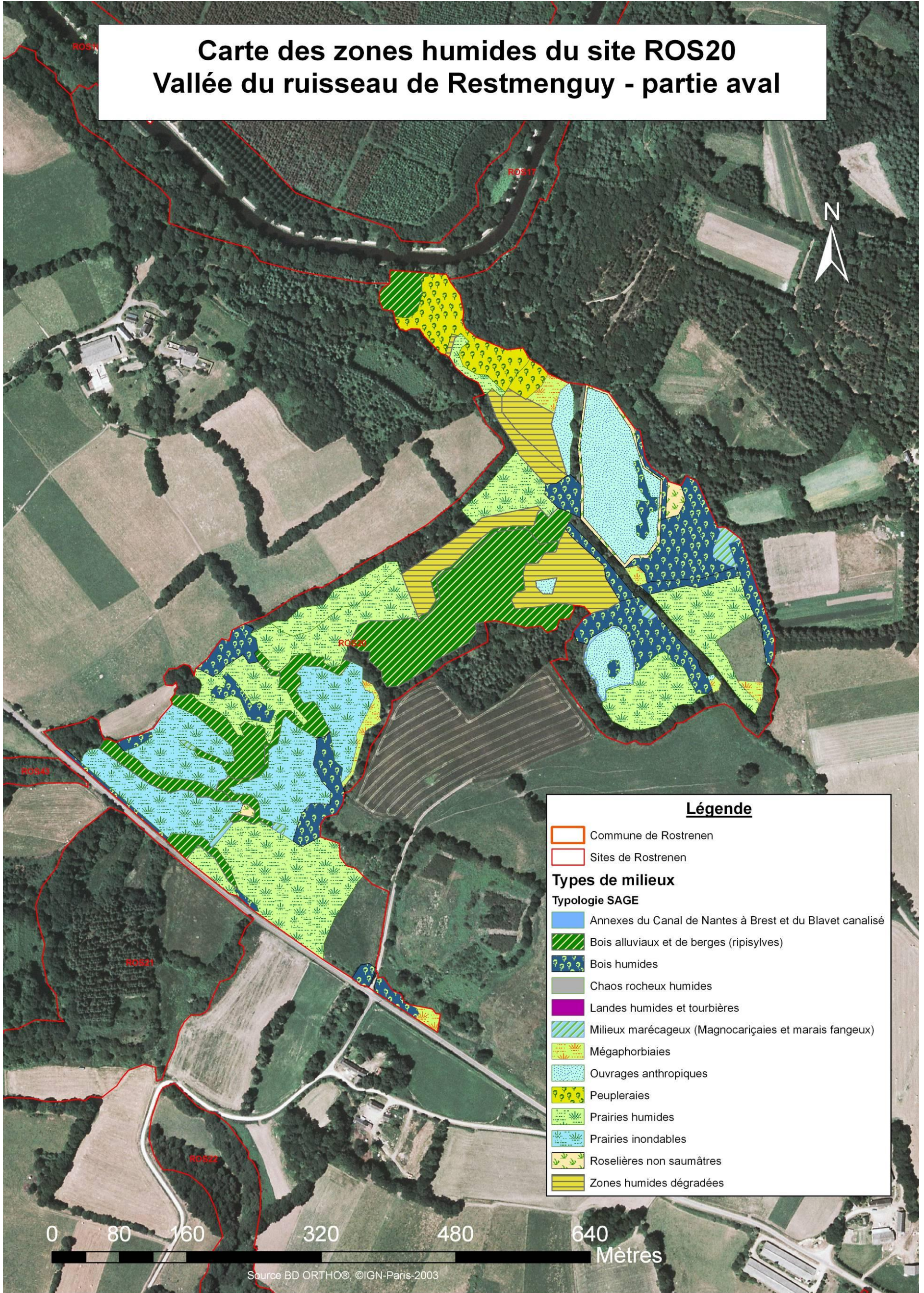
Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003



Légende	
	Commune de Rostrenen
	Sites de Rostrenen
Types de milieux	
Typologie SAGE	
	Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
	Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
	Bois humides
	Chaos rocheux humides
	Landes humides et tourbières
	Milieux marécageux (Magnocariçaies marais fangeux)
	Mégaphorbiaies
	Ouvrages anthropiques
	Peupleraies
	Prairies humides
	Prairies inondables
	Roselières non saumâtres
	Zones humides dégradées



# Carte des zones humides du site ROS20 Vallée du ruisseau de Restmenguy - partie aval



**Légende**

- Commune de Rostrenen
- Sites de Rostrenen

**Types de milieux**

**Typologie SAGE**

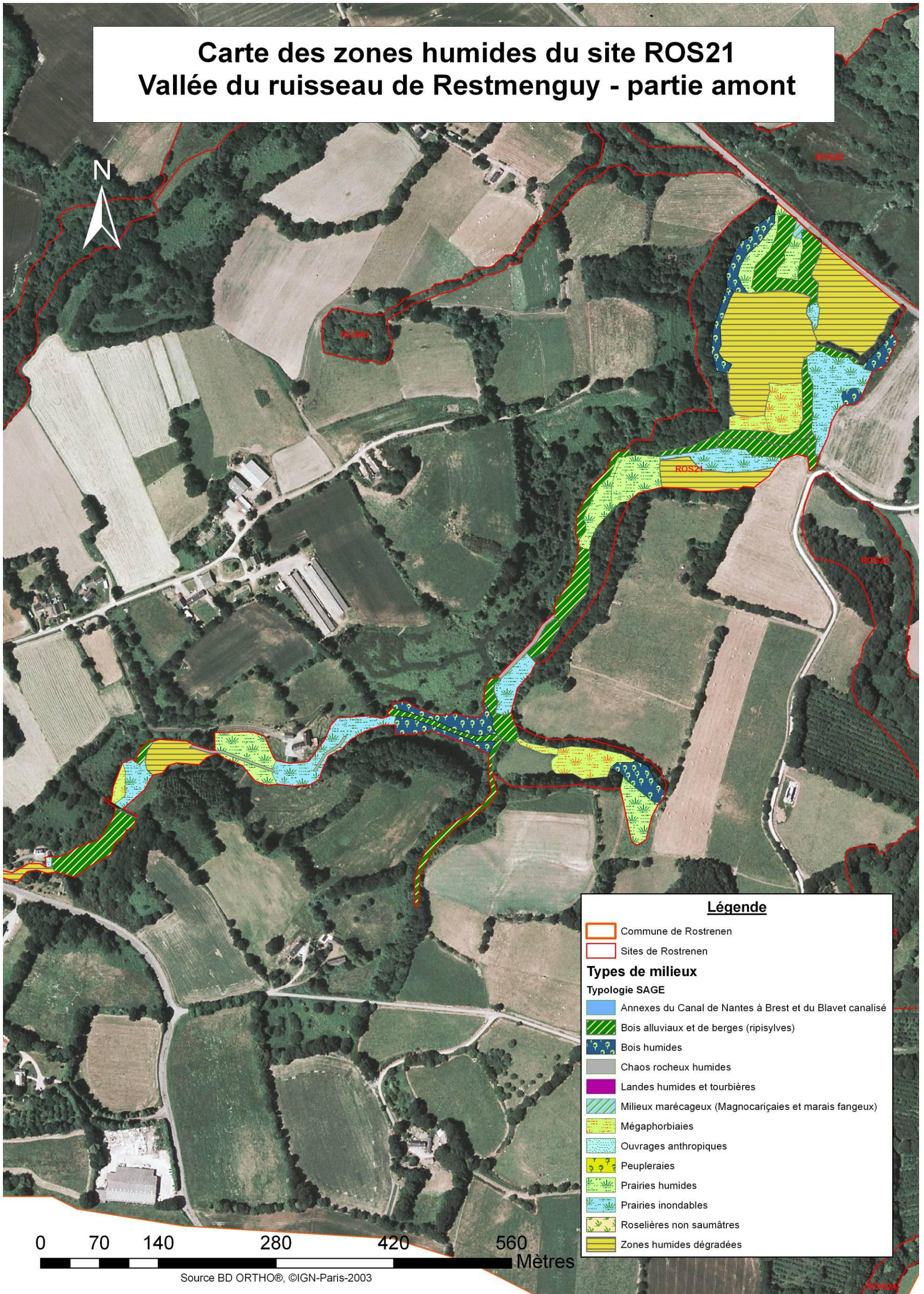
- Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
- Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
- Bois humides
- Chaos rocheux humides
- Landes humides et tourbières
- Milieux marécageux (Magnocariçages et marais fangeux)
- Mégaphorbiaies
- Ouvrages anthropiques
- Peupleraies
- Prairies humides
- Prairies inondables
- Roselières non saumâtres
- Zones humides dégradées

0 80 160 320 480 640 Mètres

Source BD ORTHO©. ©IGN-Paris-2003

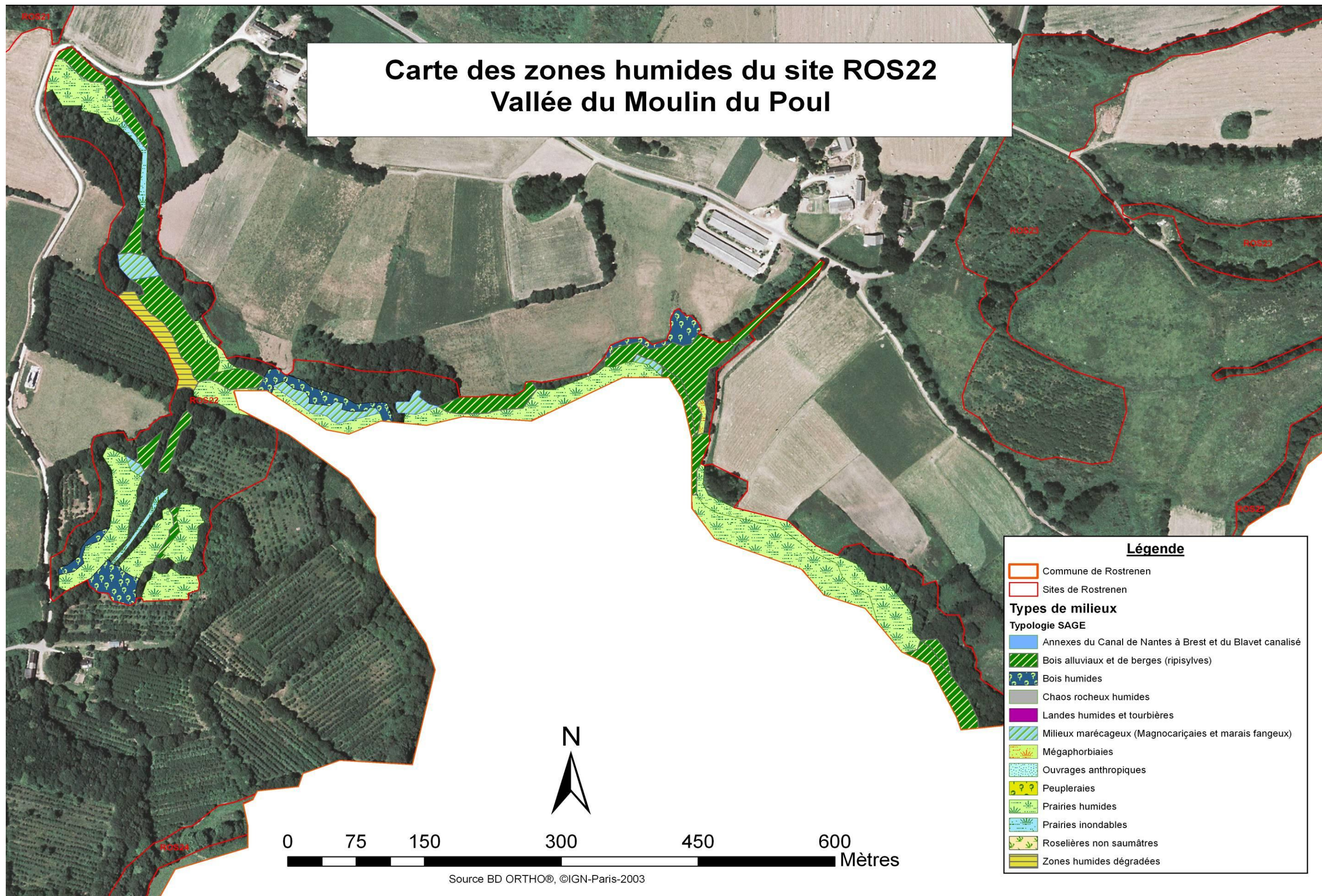


# Carte des zones humides du site ROS21 Vallée du ruisseau de Restmenguy - partie amont





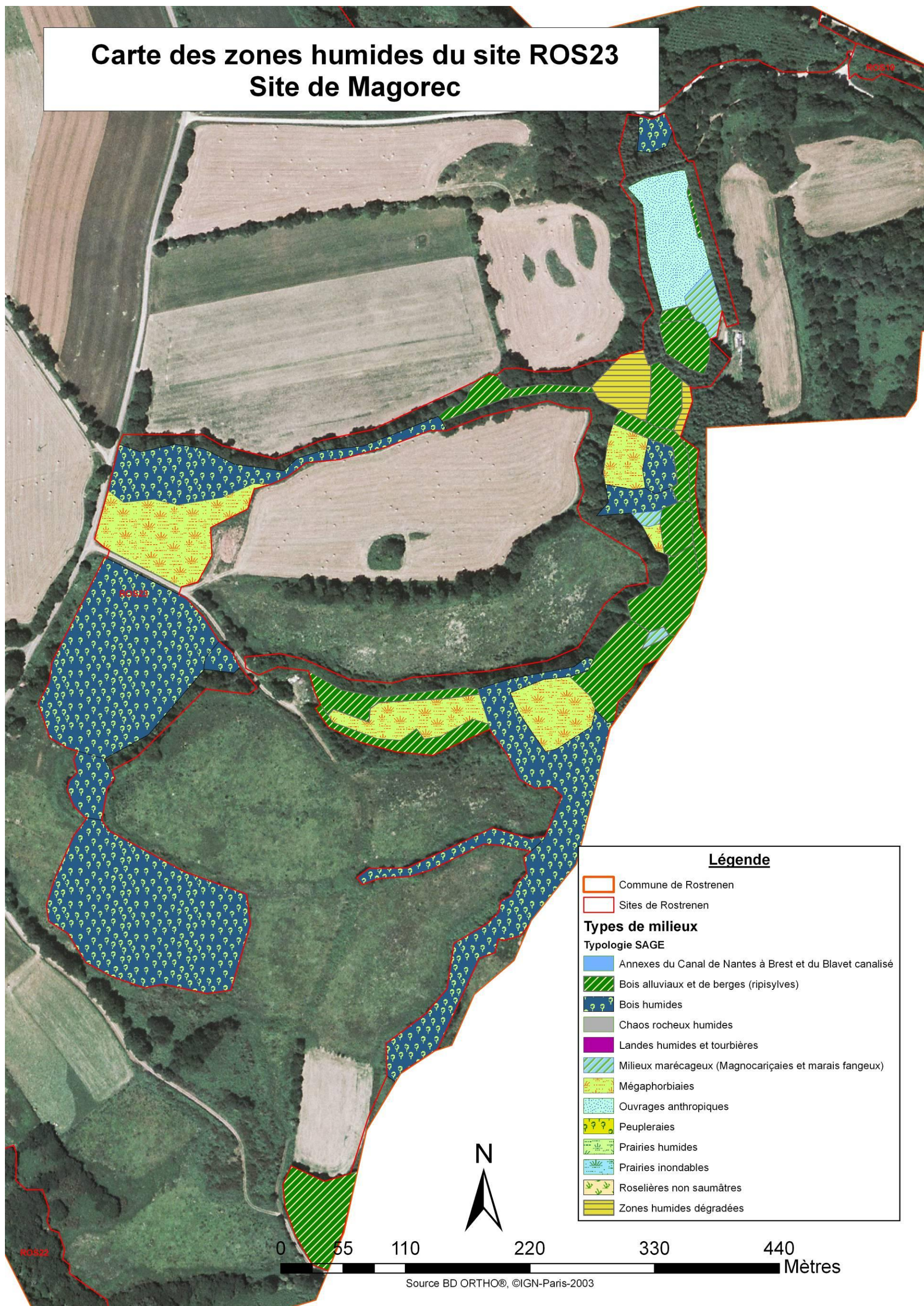
# Carte des zones humides du site ROS22 Vallée du Moulin du Poul



Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003



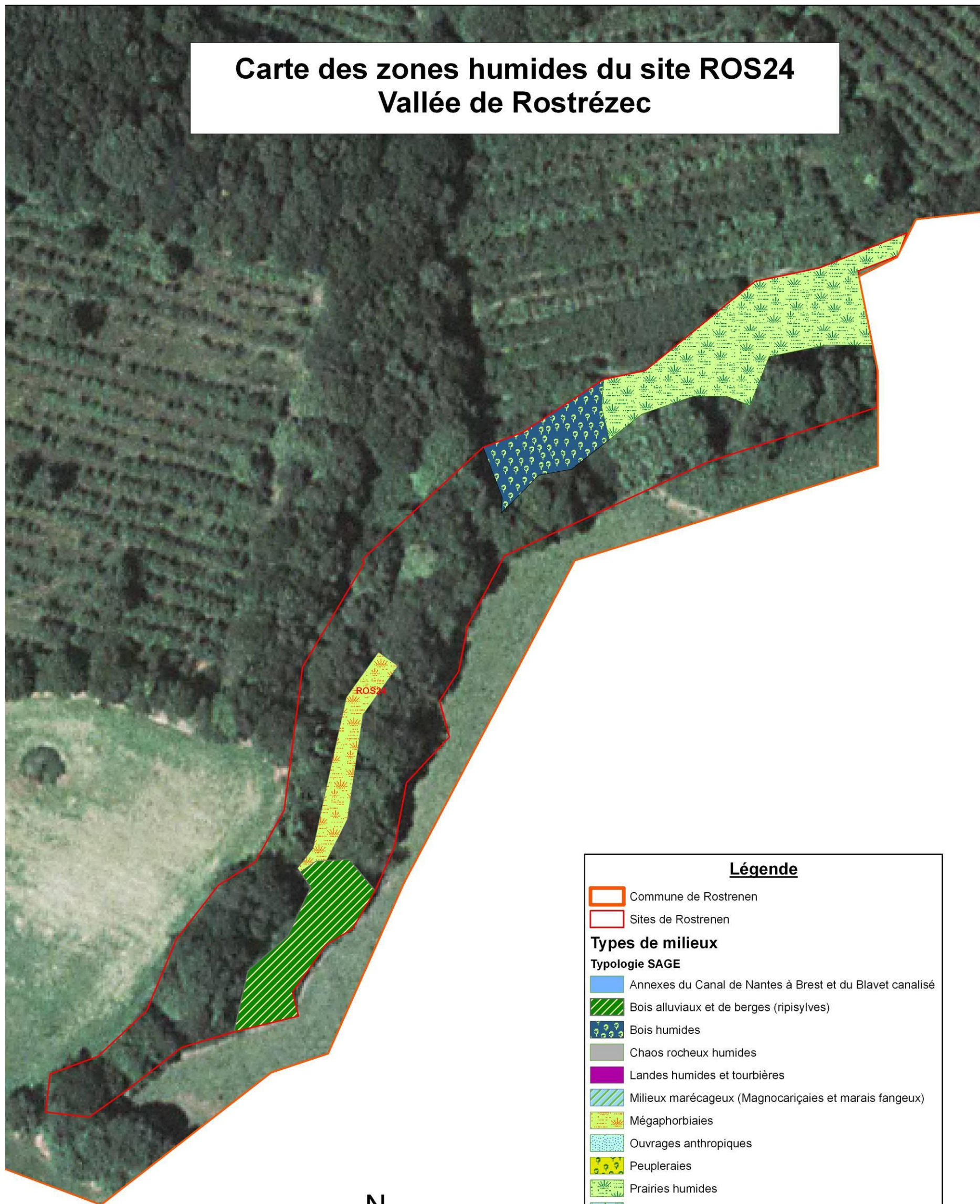
# Carte des zones humides du site ROS23 Site de Magorec



Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003

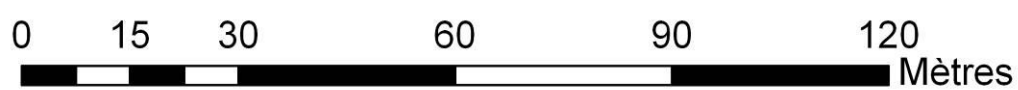


# Carte des zones humides du site ROS24 Vallée de Rostrézec



**Légende**

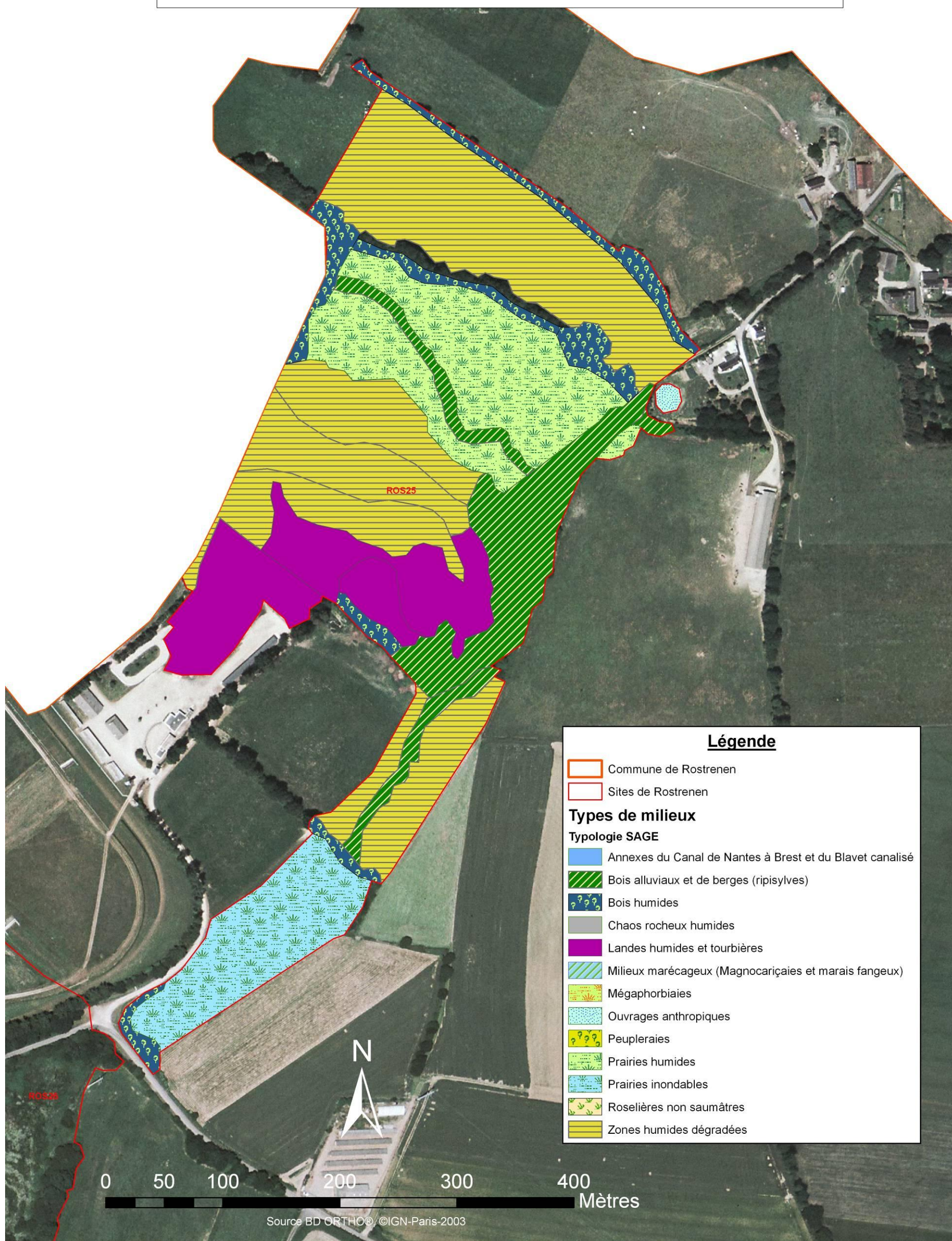
	Commune de Rostrenen
	Sites de Rostrenen
<b>Types de milieux</b>	
<b>Typologie SAGE</b>	
	Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
	Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
	Bois humides
	Chaos rocheux humides
	Landes humides et tourbières
	Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
	Mégaphorbiaies
	Ouvrages anthropiques
	Peupleraies
	Prairies humides
	Prairies inondables
	Roselières non saumâtres
	Zones humides dégradées



Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003

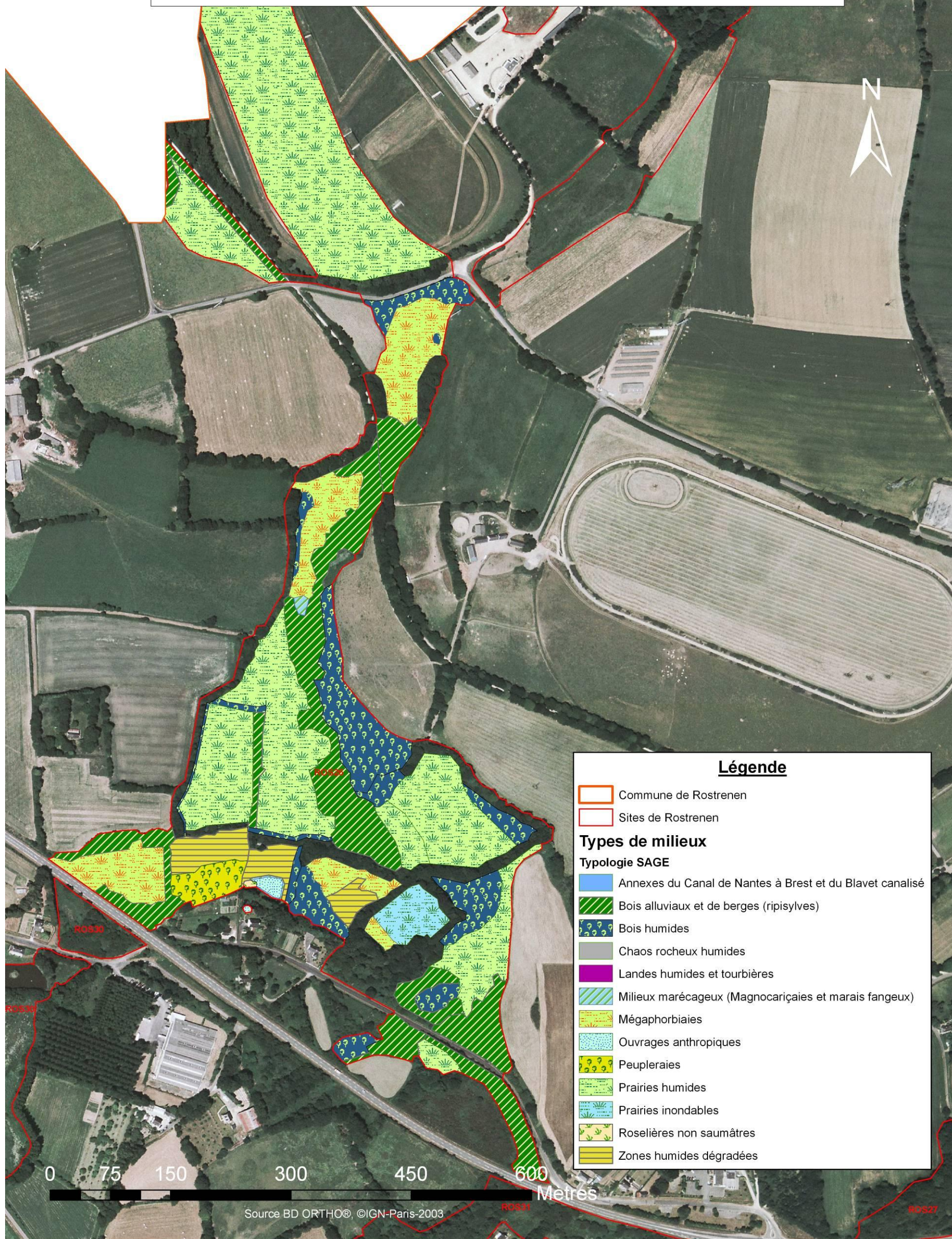


# Carte des zones humides du site ROS25 Landes et prairies acides de Coat Trenk





# Carte des zones humides du site ROS26 Vallée de Coat Pin



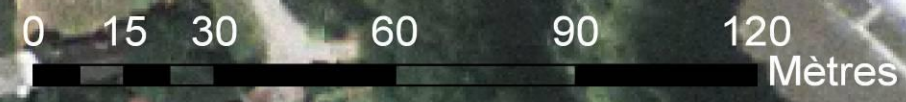


# Carte des zones humides du site ROS27 Site de Kerbanel



**Légende**

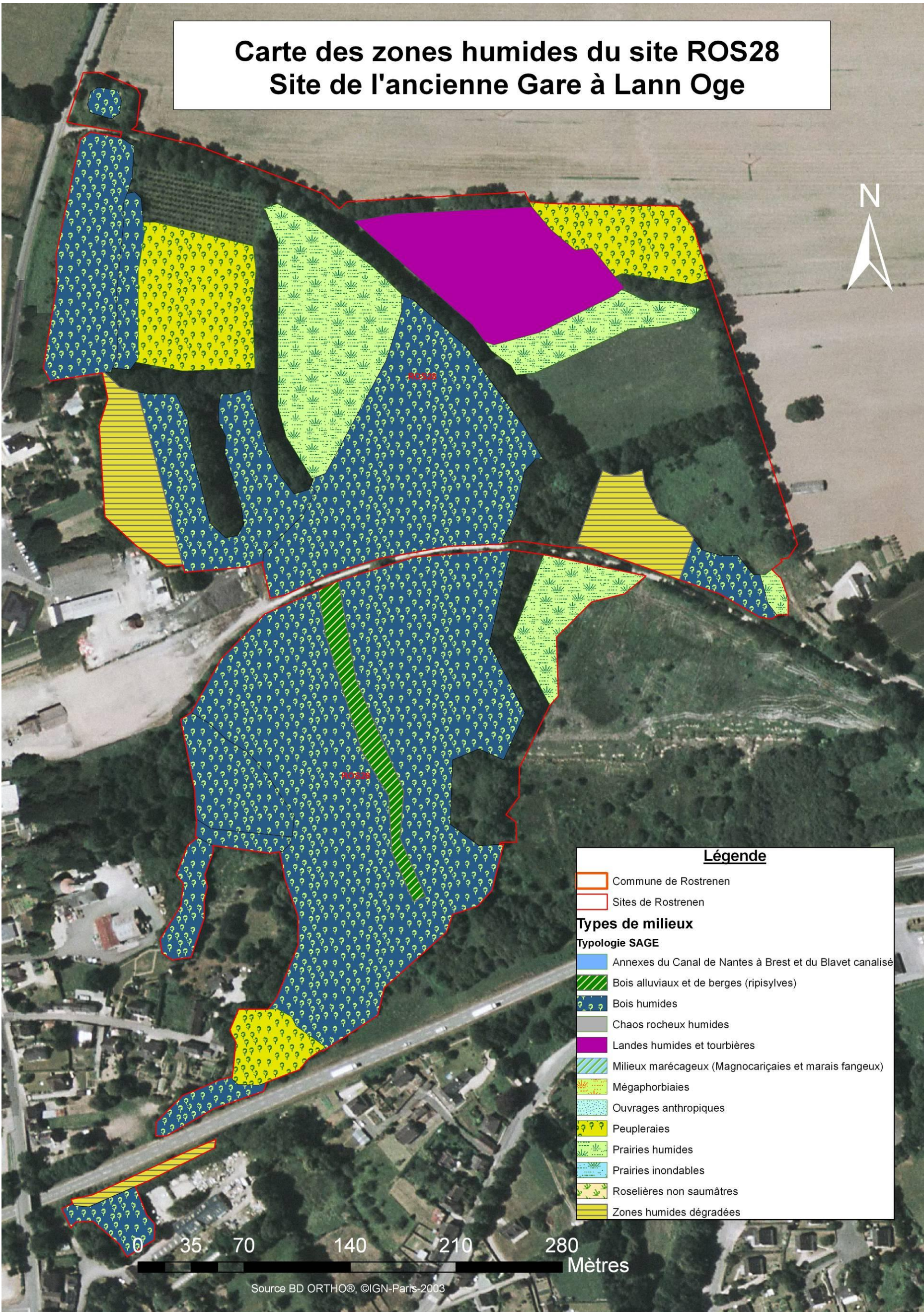
	Commune de Rostrenen
	Sites de Rostrenen
<b>Types de milieux</b>	
<b>Typologie SAGE</b>	
	Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
	Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
	Bois humides
	Chaos rocheux humides
	Landes humides et tourbières
	Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
	Mégaphorbiaies
	Ouvrages anthropiques
	Peupleraies
	Prairies humides
	Prairies inondables
	Roselières non saumâtres
	Zones humides dégradées



Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003



# Carte des zones humides du site ROS28 Site de l'ancienne Gare à Lann Oge



## Légende

- Commune de Rostrenen
  - Sites de Rostrenen
- Types de milieux**
- Typologie SAGE**
- Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
  - Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
  - Bois humides
  - Chaos rocheux humides
  - Landes humides et tourbières
  - Milieux marécageux (Magnocaricaies et marais fangeux)
  - Mégaphorbiaies
  - Ouvrages anthropiques
  - Peupleraies
  - Prairies humides
  - Prairies inondables
  - Roselières non saumâtres
  - Zones humides dégradées

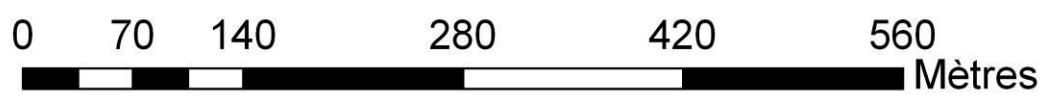
Source BD ORTHO®. ©IGN-Paris-2003



# Carte des zones humides du site ROS29 Vallée du ruisseau du Pont Douar



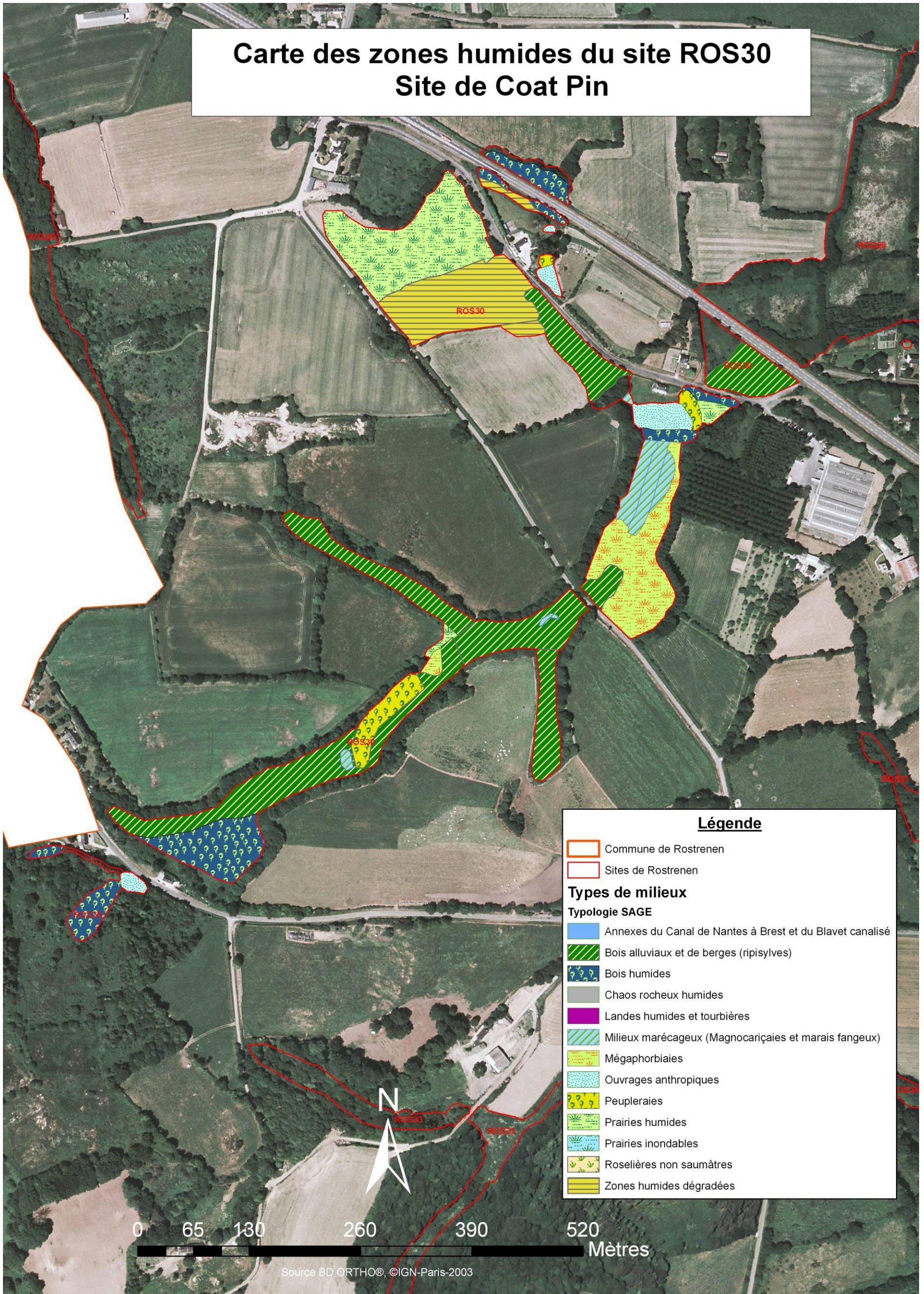
Légende	
	Commune de Rostrenen
	Sites de Rostrenen
<b>Types de milieux</b>	
<b>Typologie SAGE</b>	
	Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
	Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
	Bois humides
	Chaos rocheux humides
	Landes humides et tourbières
	Milieux_marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
	Mégaphorbiaies
	Ouvrages anthropiques
	Peupleraies
	Prairies humides
	Prairies inondables
	Roselières non saumâtres
	Zones humides dégradées



Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003



# Carte des zones humides du site ROS30 Site de Coat Pin



**Légende**

- Commune de Rostrenen
- Sites de Rostrenen

**Types de milieux**

**Typologie SAGE**

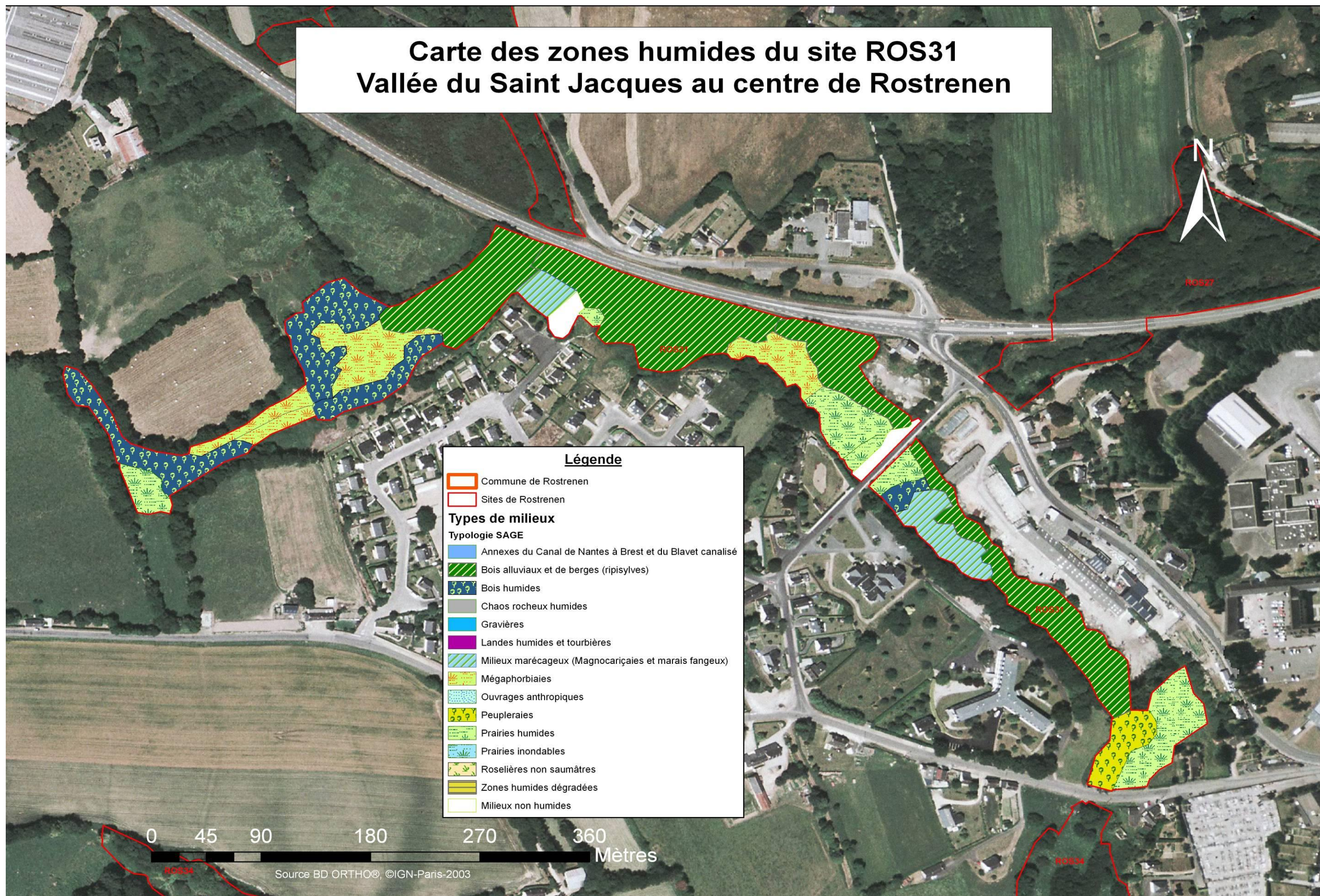
- Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
- Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
- Bois humides
- Chaos rocheux humides
- Landes humides et tourbières
- Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
- Mégaphorbiaies
- Ouvrages anthropiques
- Peupleraies
- Prairies humides
- Prairies inondables
- Roselières non saumâtres
- Zones humides dégradées

0 65 130 260 390 520  
Mètres

Source BD ORTHO® ©IGN-Paris-2003

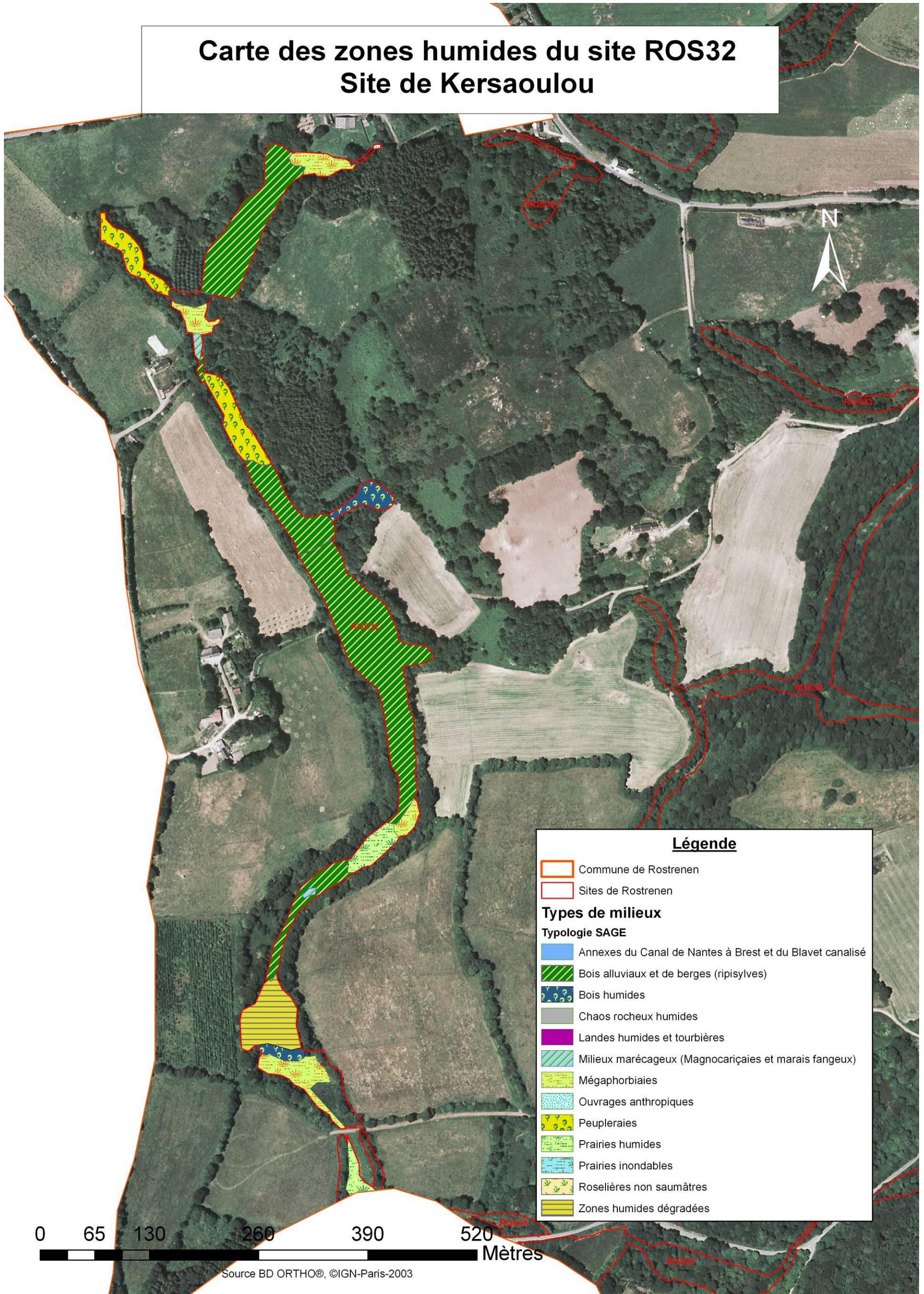


# Carte des zones humides du site ROS31 Vallée du Saint Jacques au centre de Rostrenen





# Carte des zones humides du site ROS32 Site de Kersaoulou



## Légende

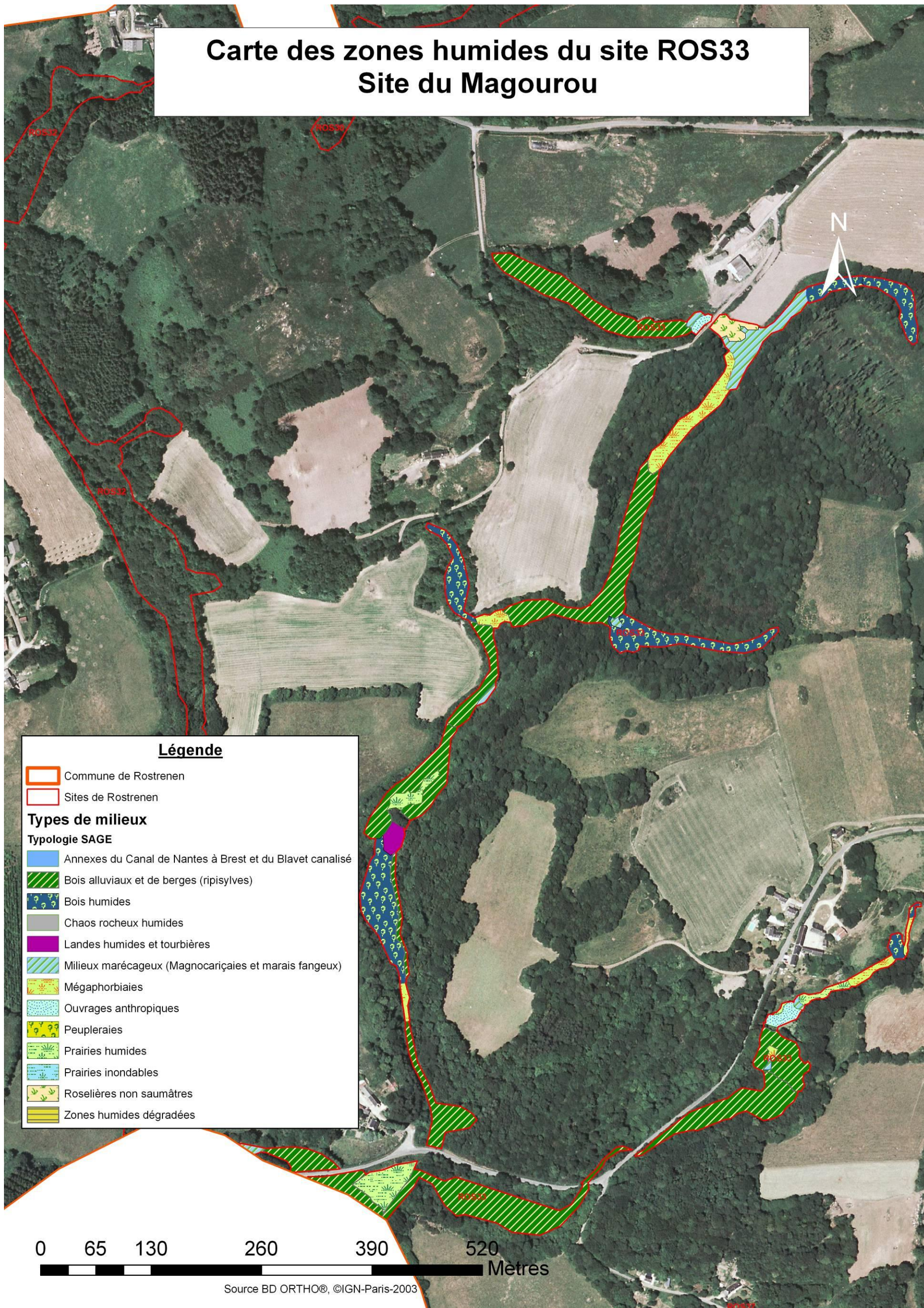
- Commune de Rostrenen
- Sites de Rostrenen
- Types de milieux**
- Typologie SAGE**
- Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
- Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
- Bois humides
- Chaos rocheux humides
- Landes humides et tourbières
- Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
- Mégaphorbiaies
- Ouvrages anthropiques
- Peupleraies
- Prairies humides
- Prairies inondables
- Roselières non saumâtres
- Zones humides dégradées

0 65 130 260 390 520 Mètres

Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003



# Carte des zones humides du site ROS33 Site du Magourou



## Légende

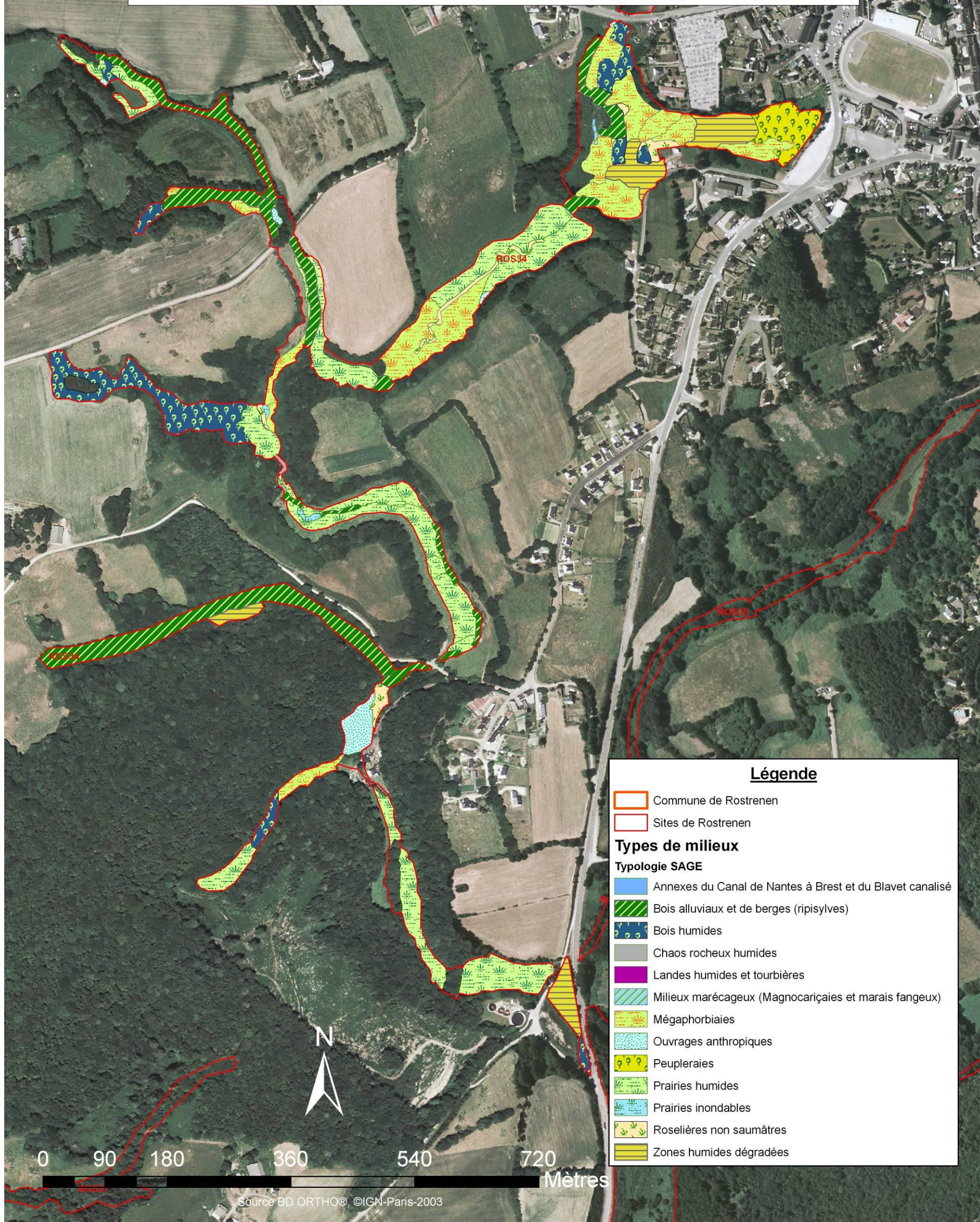
- Commune de Rostrenen
- Sites de Rostrenen
- Types de milieux**
- Typologie SAGE**
- Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
- Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
- Bois humides
- Chaos rocheux humides
- Landes humides et tourbières
- Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
- Mégaphorbiaies
- Ouvrages anthropiques
- Peupleraies
- Prairies humides
- Prairies inondables
- Roselières non saumâtres
- Zones humides dégradées

0 65 130 260 390 520 Mètres

Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003



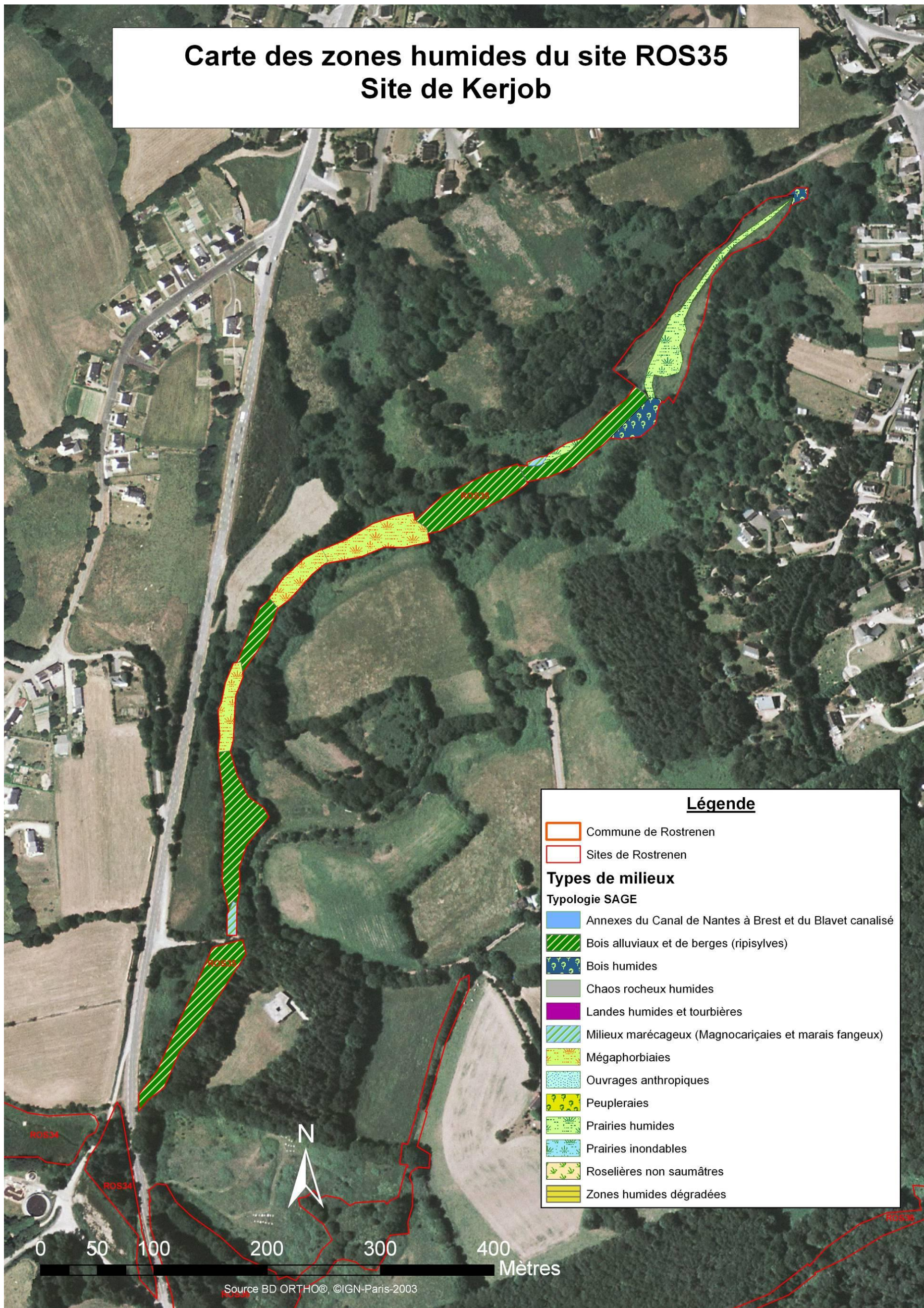
# Carte des zones humides du site ROS34 La vallée du Saint Jacques de Rostrenen au Moulin de Kerbescont



Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003

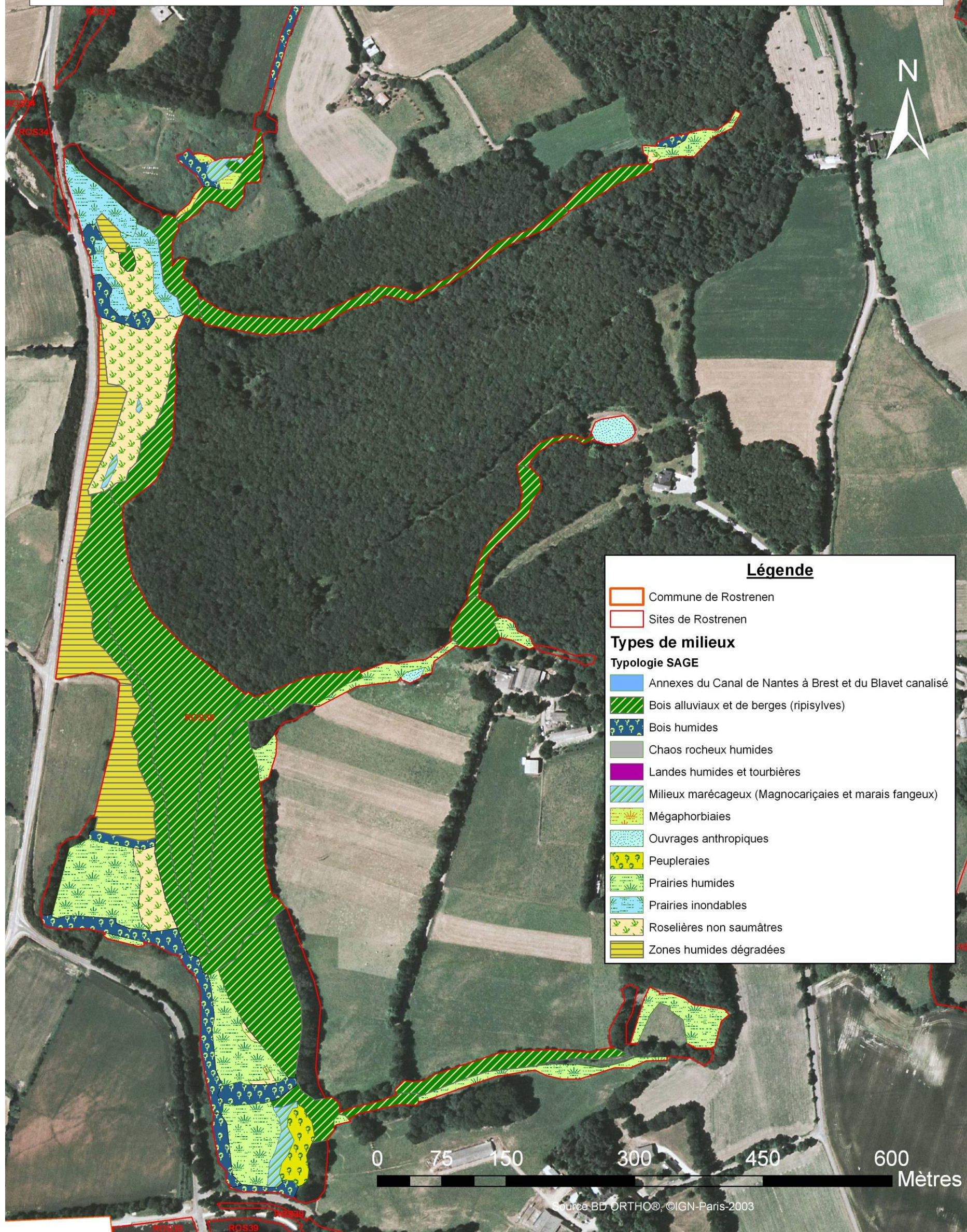


# Carte des zones humides du site ROS35 Site de Kerjob



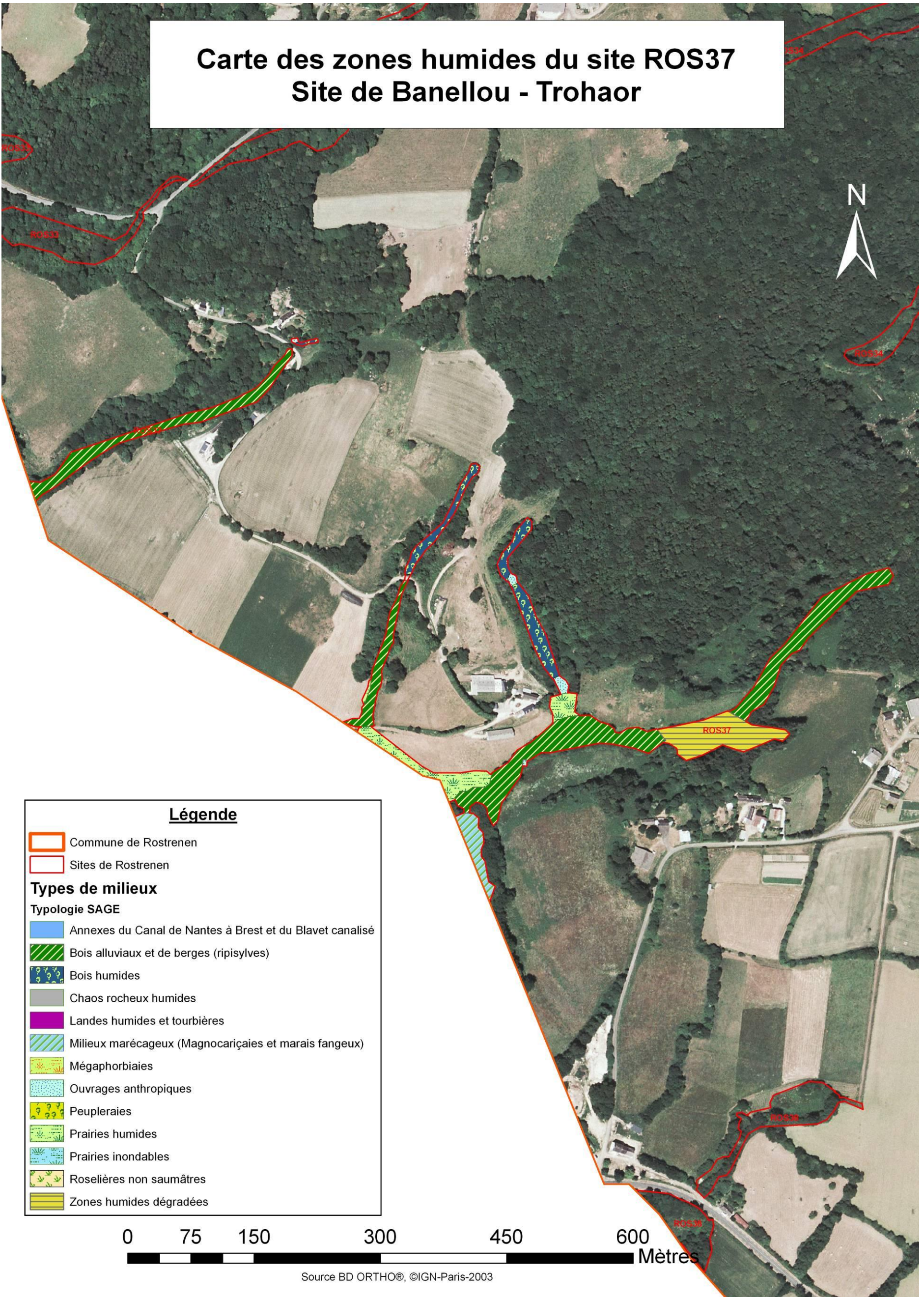


# Carte des zones humides du site ROS36 Vallée du Saint Jacques de Kerbescont à l'écluse de Kerjégu



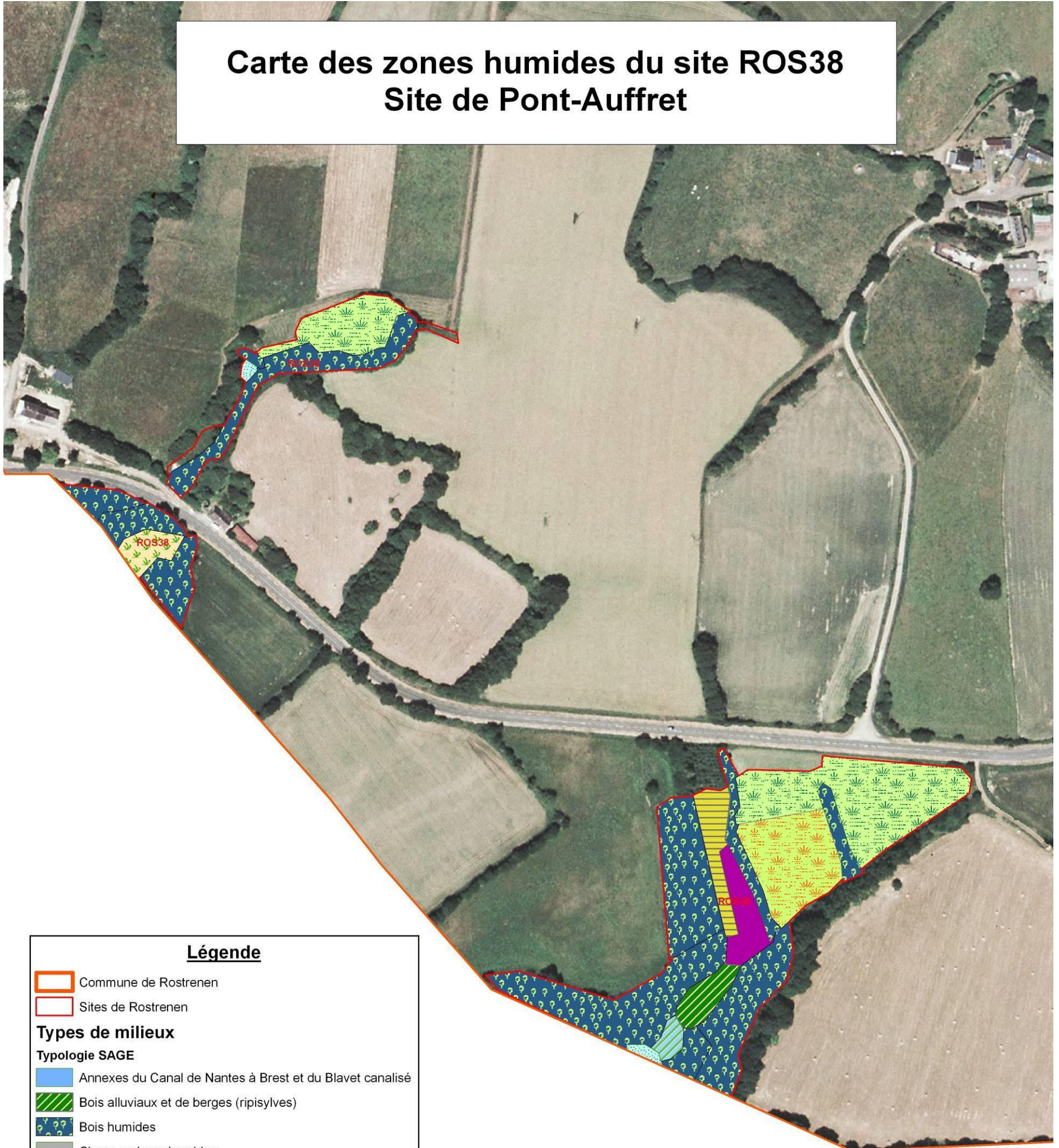


# Carte des zones humides du site ROS37 Site de Banellou - Trohaor



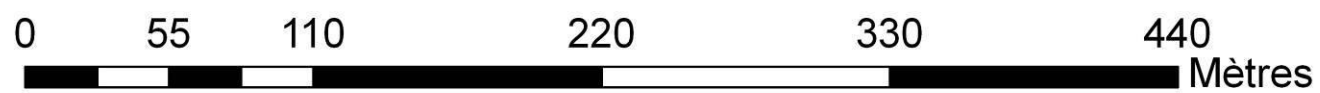


# Carte des zones humides du site ROS38 Site de Pont-Auffret



**Légende**

	Commune de Rostrenen
	Sites de Rostrenen
<b>Types de milieux</b>	
<b>Typologie SAGE</b>	
	Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
	Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
	Bois humides
	Chaos rocheux humides
	Landes humides et tourbières
	Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
	Mégaphorbiaies
	Ouvrages anthropiques
	Peupleraies
	Prairies humides
	Prairies inondables
	Roselières non saumâtres
	Zones humides dégradées

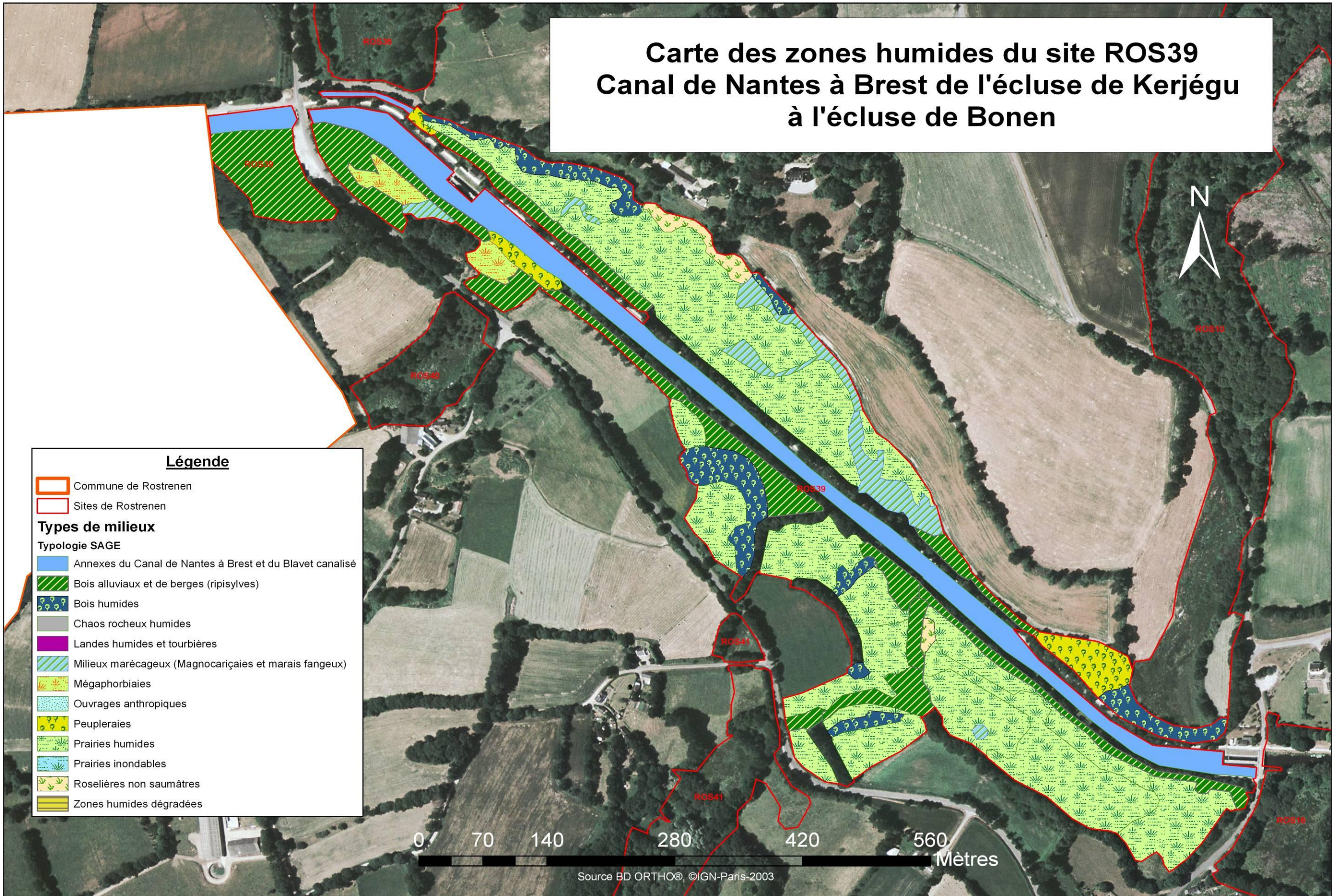


Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003





# Carte des zones humides du site ROS39 Canal de Nantes à Brest de l'écluse de Kerjégu à l'écluse de Bonen



## Légende

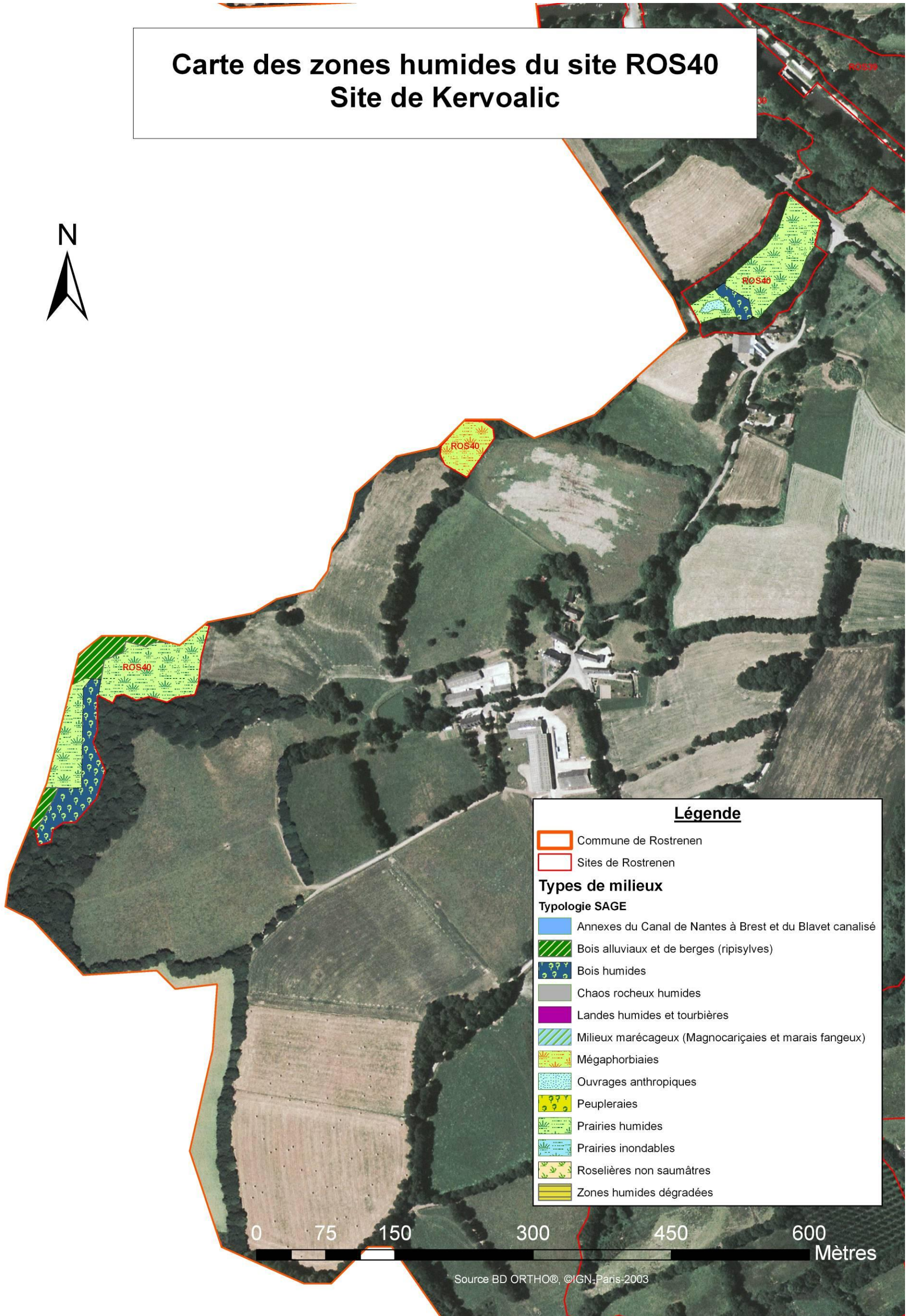
- Commune de Rostrenen
- Sites de Rostrenen
- Types de milieux**
- Typologie SAGE**
- Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
- Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
- Bois humides
- Chaos rocheux humides
- Landes humides et tourbières
- Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
- Mégaphorbiaies
- Ouvrages anthropiques
- Peupleraies
- Prairies humides
- Prairies inondables
- Roselières non saumâtres
- Zones humides dégradées

0 70 140 280 420 560 Mètres

Source BD ORTHO® ©IGN-Paris-2003

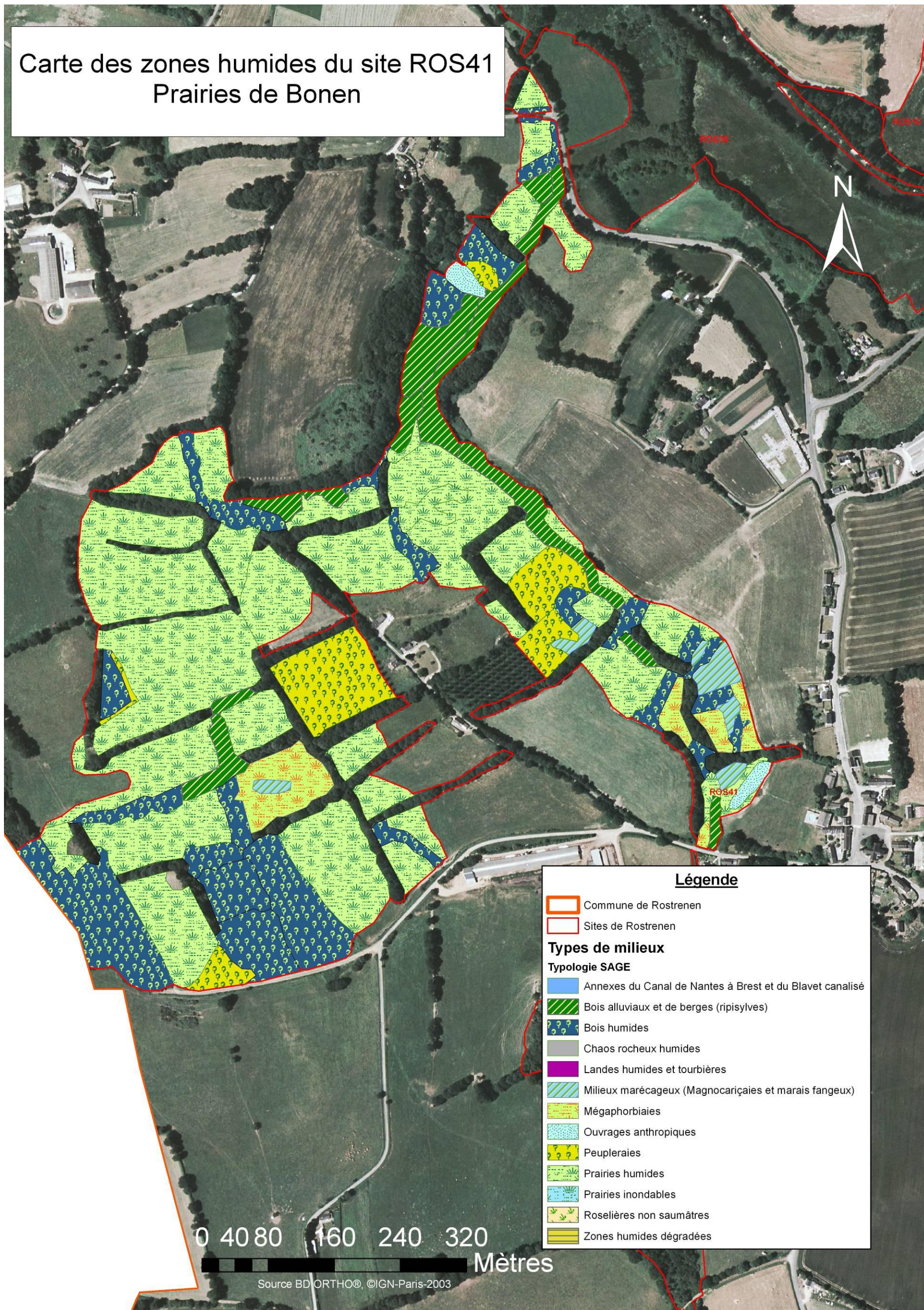


# Carte des zones humides du site ROS40 Site de Kervoalic





Carte des zones humides du site ROS41  
Prairies de Bonen



**Légende**

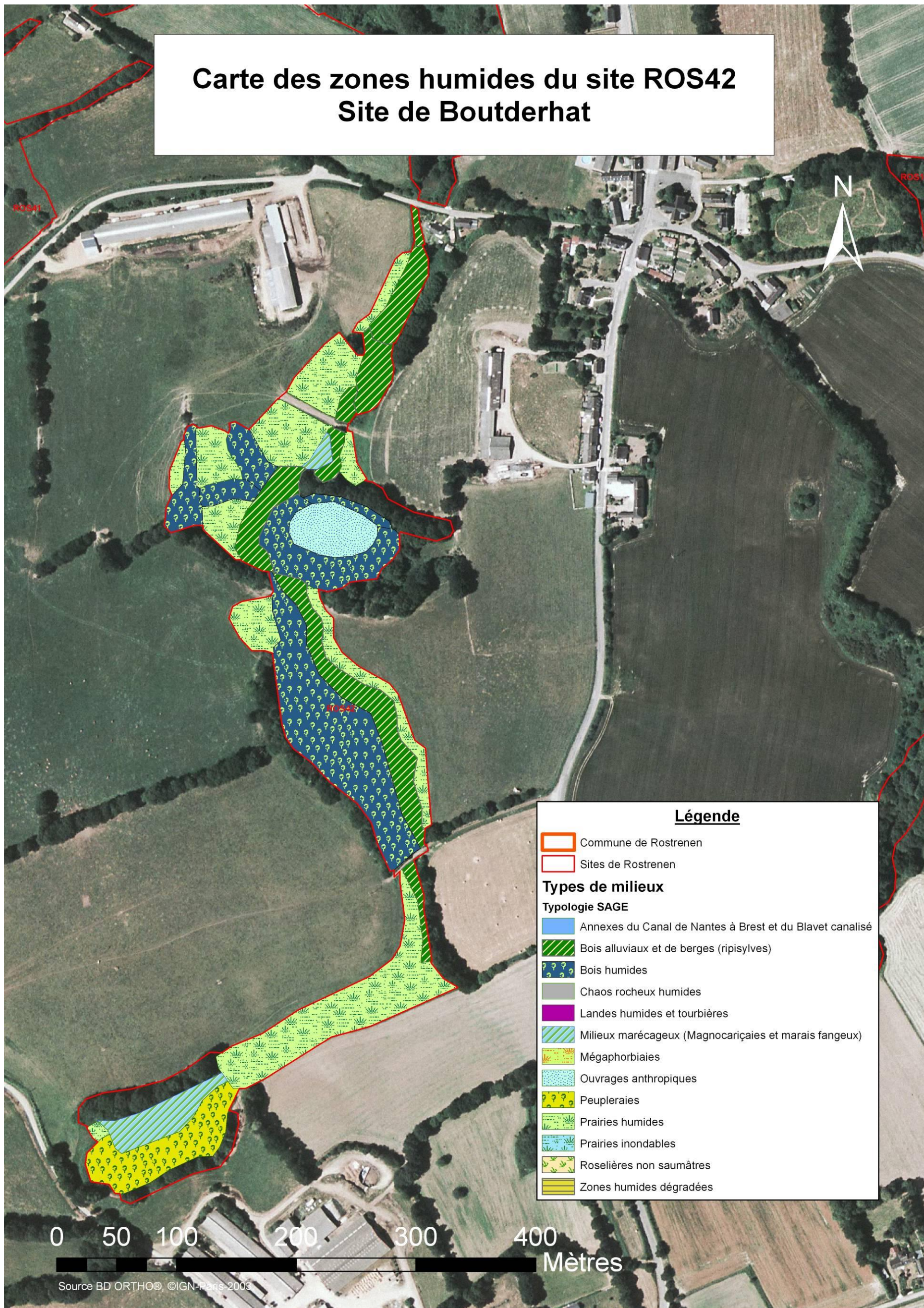
- Commune de Rostrenen
- Sites de Rostrenen
- Types de milieux**
- Typologie SAGE**
- Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
- Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
- Bois humides
- Chaos rocheux humides
- Landes humides et tourbières
- Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
- Mégaphorbiaies
- Ouvrages anthropiques
- Peupleraies
- Prairies humides
- Prairies inondables
- Roselières non saumâtres
- Zones humides dégradées

0 40 80 160 240 320  
Mètres

Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003

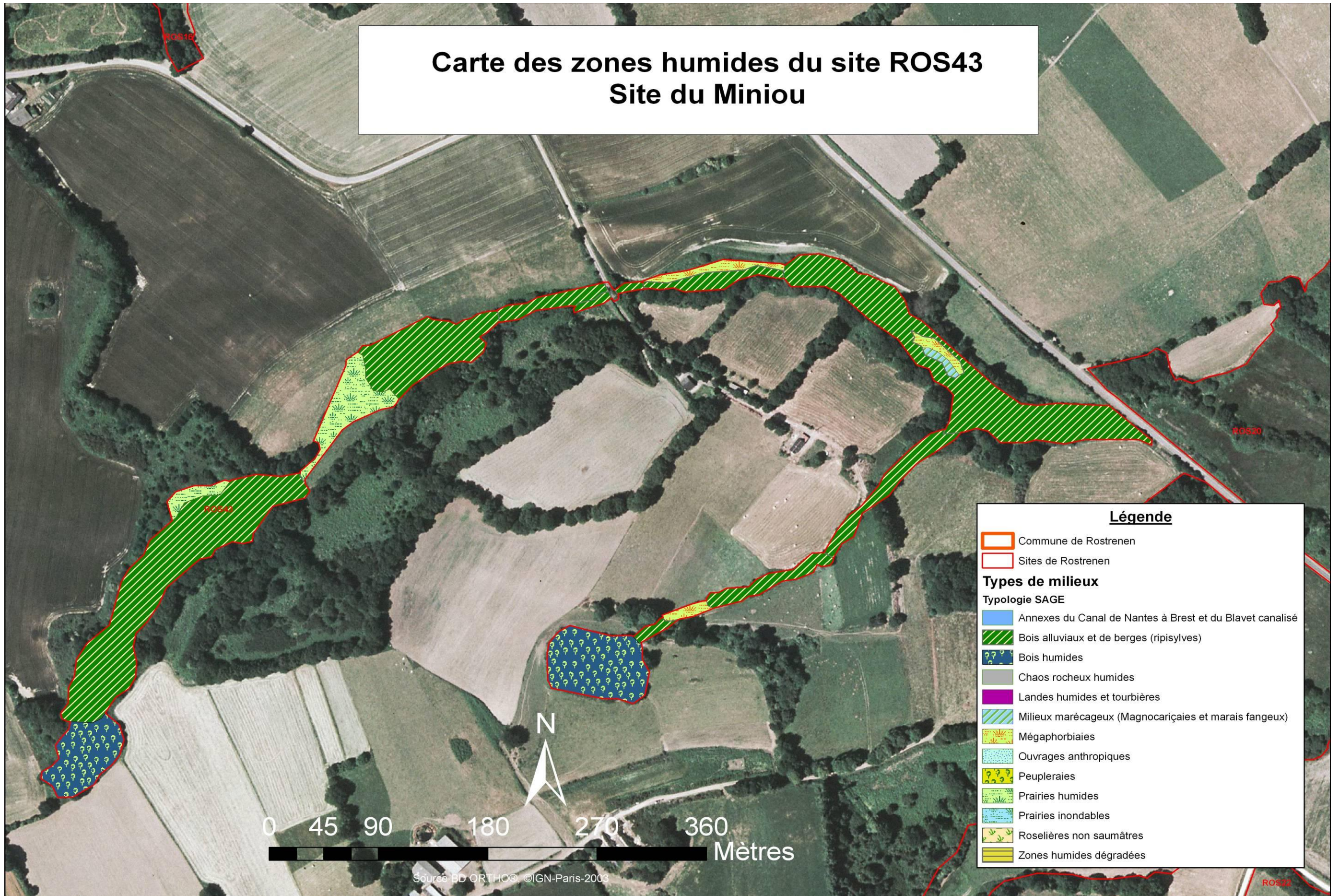


# Carte des zones humides du site ROS42 Site de Boutderhat





# Carte des zones humides du site ROS43 Site du Miniou



**Légende**

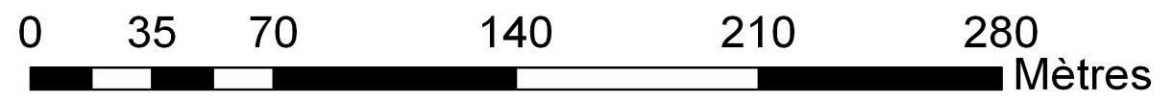
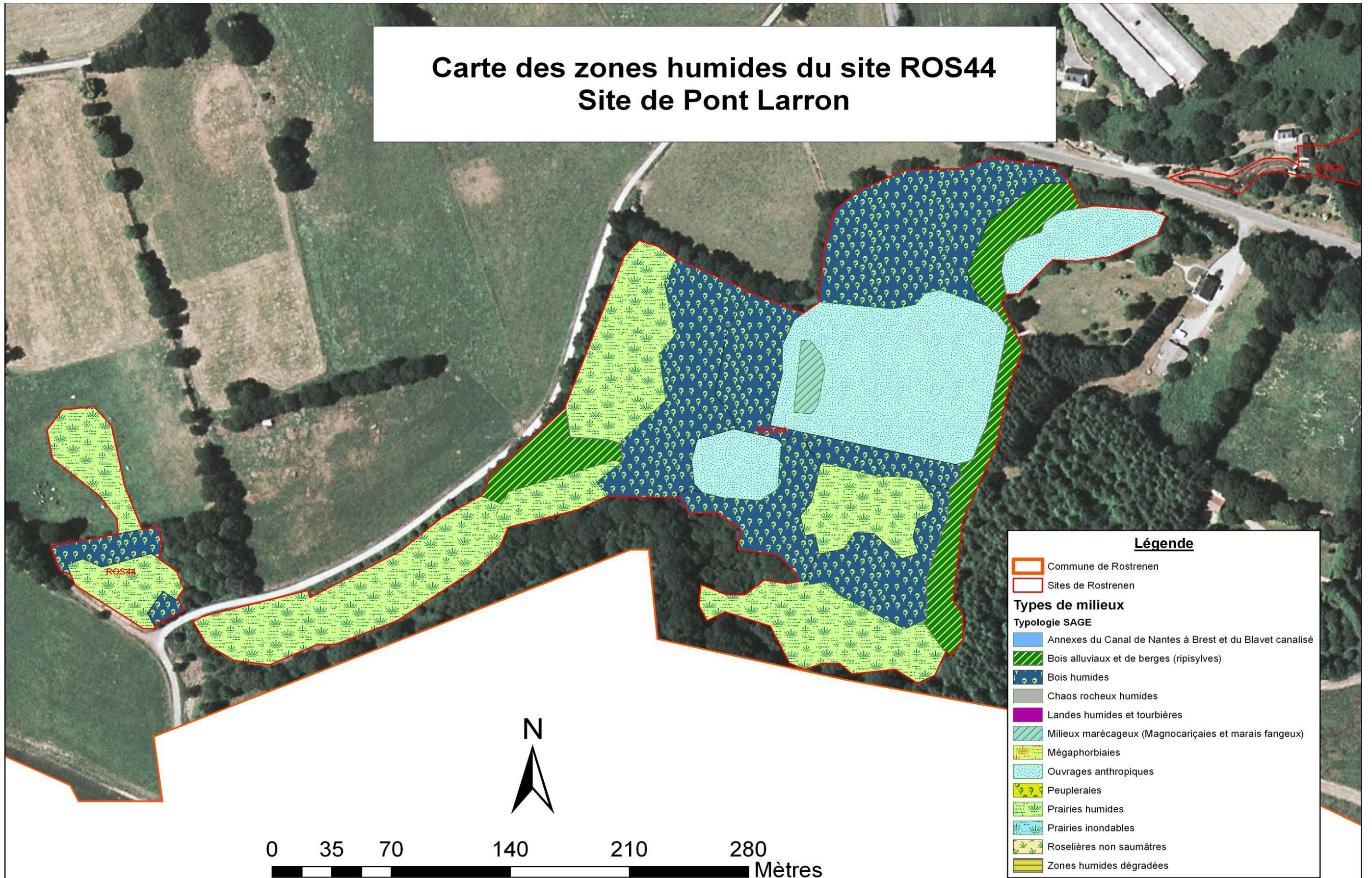
	Commune de Rostrenen
	Sites de Rostrenen
<b>Types de milieux</b>	
<b>Typologie SAGE</b>	
	Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
	Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
	Bois humides
	Chaos rocheux humides
	Landes humides et tourbières
	Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
	Mégaphorbiaies
	Ouvrages anthropiques
	Peupleraies
	Prairies humides
	Prairies inondables
	Roselières non saumâtres
	Zones humides dégradées

0 45 90 180 270 360  
Mètres

Source BD ORTHO © IGN-Paris-2003



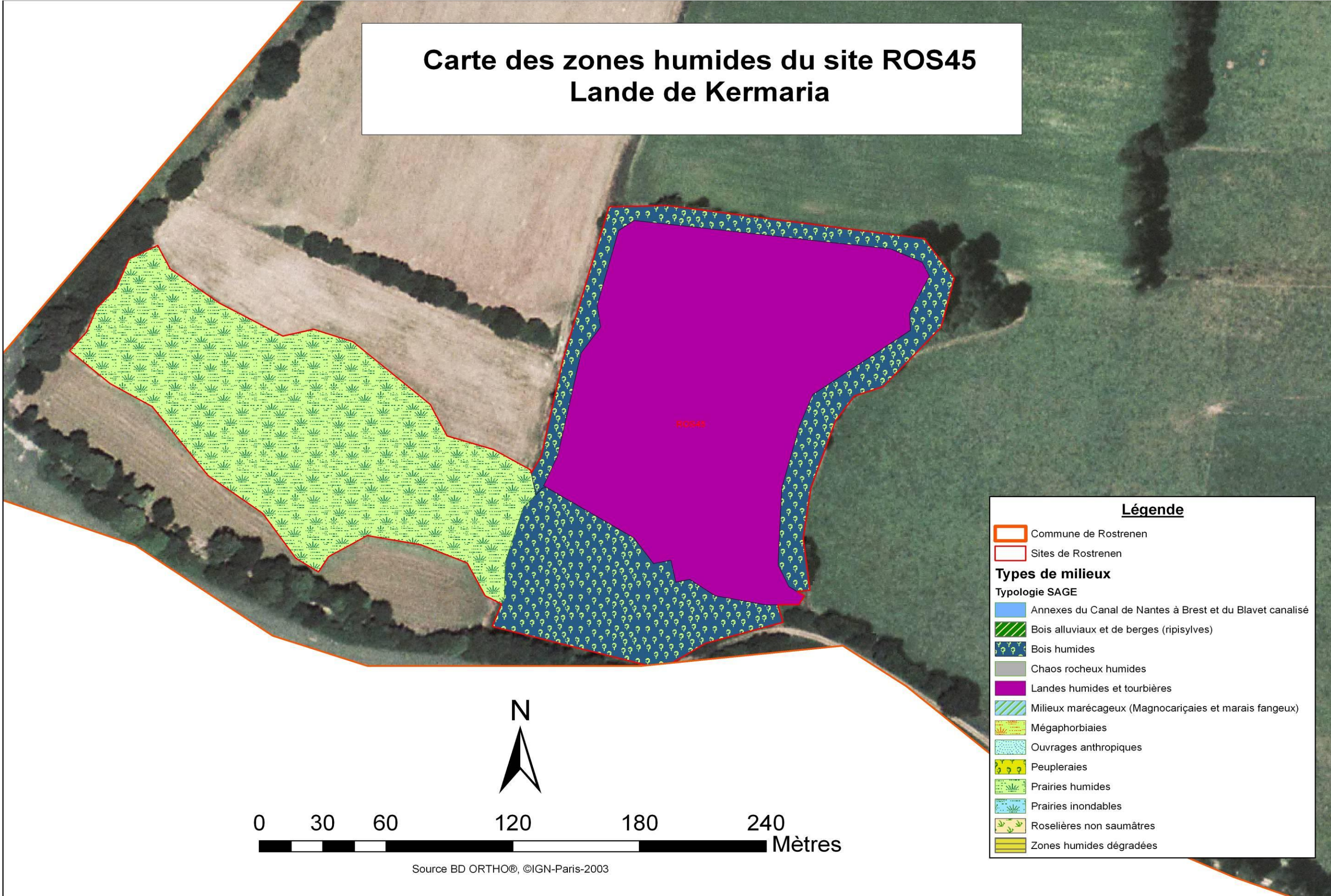
# Carte des zones humides du site ROS44 Site de Pont Larron



Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003



# Carte des zones humides du site ROS45 Lande de Kermaria



**Légende**

- Commune de Rostrenen
- Sites de Rostrenen

**Types de milieux**

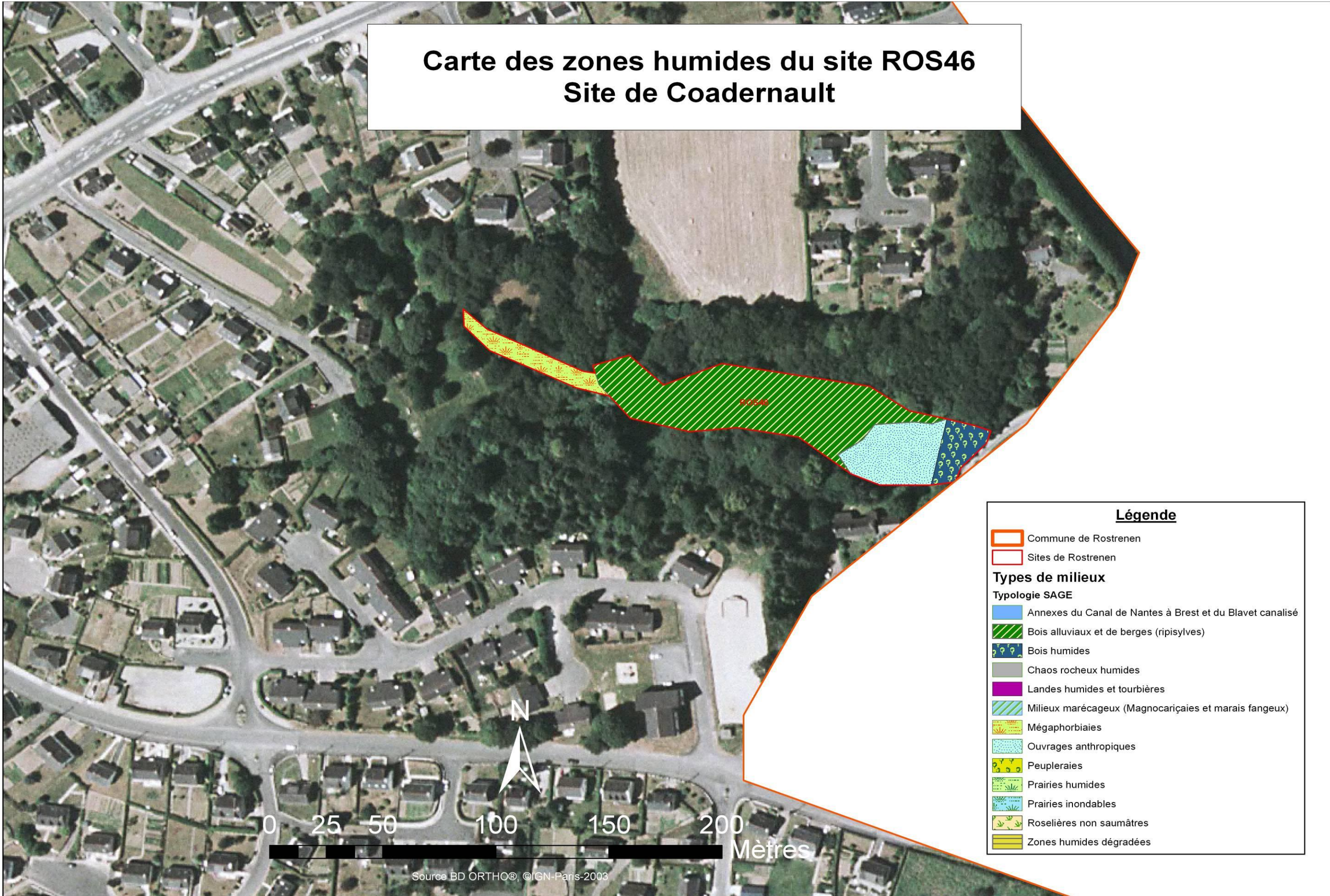
Typologie SAGE

- Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
- Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
- Bois humides
- Chaos rocheux humides
- Landes humides et tourbières
- Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
- Mégaphorbiaies
- Ouvrages anthropiques
- Peupleraies
- Prairies humides
- Prairies inondables
- Roselières non saumâtres
- Zones humides dégradées

Source BD ORTHO®, ©IGN-Paris-2003



# Carte des zones humides du site ROS46 Site de Coadernault



**Légende**

	Commune de Rostrenen
	Sites de Rostrenen
<b>Types de milieux</b>	
<b>Typologie SAGE</b>	
	Annexes du Canal de Nantes à Brest et du Blavet canalisé
	Bois alluviaux et de berges (ripisylves)
	Bois humides
	Chaos rocheux humides
	Landes humides et tourbières
	Milieux marécageux (Magnocariçaies et marais fangeux)
	Mégaphorbiaies
	Ouvrages anthropiques
	Peupleraies
	Prairies humides
	Prairies inondables
	Roselières non saumâtres
	Zones humides dégradées

Source BD ORTHO® ©IGN-Paris-2003



## **5- Fiches site**

Pour une question de lisibilité de ce présent rapport, il a été choisi de faire figurer l'ensemble des fiches de site dans un rapport annexe nommé « Inventaire des zones humides de Rostrenen - *Rapport annexe* ».

Ce rapport annexe est disponible également sur le cdrom fourni, l'emplacement étant spécifié dans la partie 9 – Organisation informatique des données.



## **6- Zones humides et document d'urbanisme de Rostrenen**

La commune de Rostrenen entreprend actuellement la révision de son Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme afin de se conformer aux exigences de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains de décembre 2000.

Pour mémoire, le PLU permet d'organiser le développement d'une commune et de réglementer l'utilisation de ses sols. Il comporte, entre autres, un document cartographique divisant le territoire communal en plusieurs zones : Zone U « urbaines », Zones « AU » à urbaniser, Zones « A » agricoles et Zones « N » Naturelles. Pour chacune de ces zones le PLU définit un règlement opposable aux tiers.

La Loi sur l'Eau stipule que les documents d'urbanisme doivent être en conformité avec le SAGE de référence dans les trois ans suivant l'approbation de ce dernier. En l'occurrence le futur Plan Local d'Urbanisme de Rostrenen devra être se conformer aux exigences du SAGE Blavet. Il convient de rappeler que le SAGE Blavet enjoint les communes à intégrer les zones humides inventoriées au sein de leurs documents d'urbanisme et à y associer un règlement adapté permettant de respecter l'intégrité de ces zones si le document est un POS ou un PLU.

Le tableau 3 (page suivante) illustre la manière dont les zones humides pourraient être prises en compte dans le document d'urbanisme de Rostrenen et propose des prescriptions réglementaires primordiales.



**Tableau 3: Intégration des zones humides dans le PLU de Rostrenen (d'après EPTB Vienne).**

<b>Pièces du PLU</b>	<b>Fonction</b>	<b>Prise en compte des Zones Humides</b>
Rapport de présentation	Présente le diagnostic du territoire en analysant l'environnement naturel et humain, et examine les conséquences prévisibles de son application sur l'environnement.	Intégrer l'inventaire des zones humides dans la description des milieux naturels présents sur le territoire.
Plan d'Aménagement et de Développement Durable	Définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues sur l'ensemble du territoire.	Incorporer la préservation des zones humides dans les orientations générales de la commune.
Règlement	Il est composé d'un zonage et fixe des règles à l'intérieur de chaque zone.	Insérer une rubrique et un zonage spécifique à la protection des zones humides (exemple : Nzh). Interdire toute constructibilité. Interdire tout remblai, drainage, exhaussement/affouillement, dépôt d'inertes.
Cartographie	Elle délimite les différents secteurs (à urbaniser, naturels, ...)	Intégrer les zones humides dans la cartographie.

Il est important de préciser que seules les zones humides sont à intégrer dans le document d'urbanisme, les limites des sites permettant simplement de délimiter des unités de gestion fonctionnelles. D'autre part, le classement et l'exploitation de terres agricoles en zone N n'est pas incompatible avec la vocation de cette zone.



## 7- Synthèse générale concernant l'ensemble des sites

### 7-1- Importance des zones humides sur la commune de Rostrenen

Les sites (ensemble cohérent de milieux liés par leur fonctionnement hydrologique ou la nature de leurs milieux) présentent une surface totale de 533,27 hectares soit près de 16,6% de la superficie de Rostrenen.

Les zones humides proprement dites, occupent une surface de 436,09 hectares soit 13,5% de la surface totale de Rostrenen. Elles constituent donc un élément relativement important du paysage de Rostrenen.

La répartition du type de zones humides (selon la typologie du SAGE Blavet) est présentée en *figure 5*.

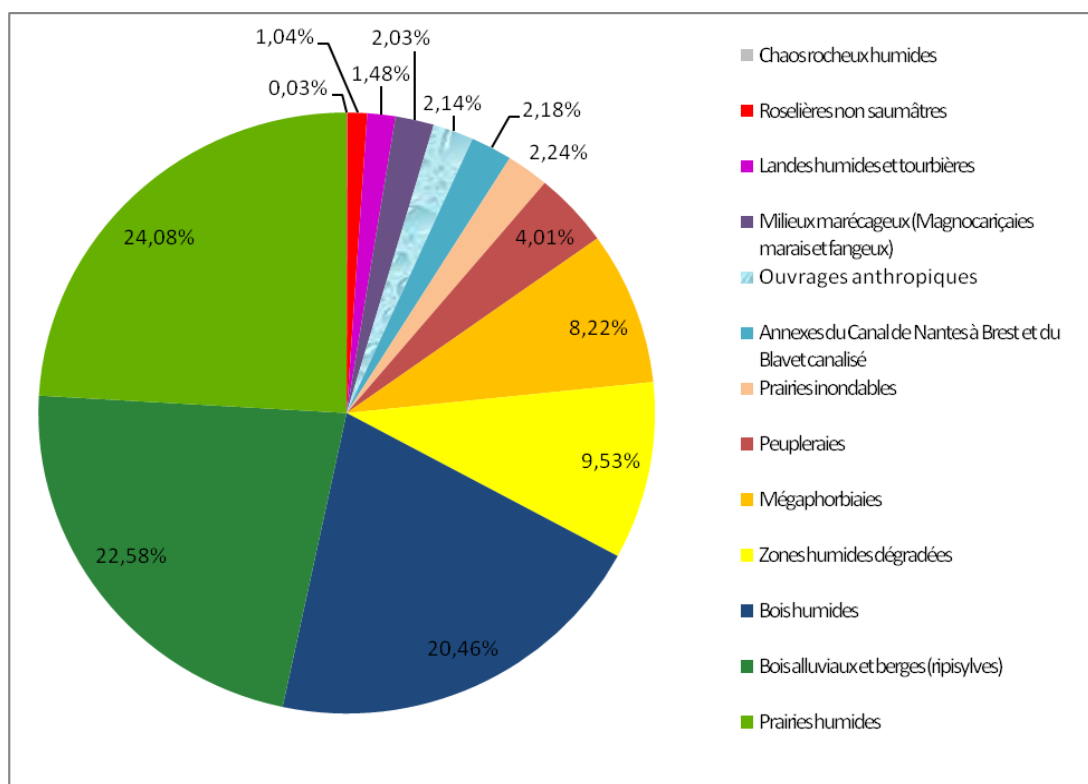


Figure 5: Pourcentage des types de zones humides (typologie SAGE) par rapport à la surface totale des zones humides de Rostrenen (2009).

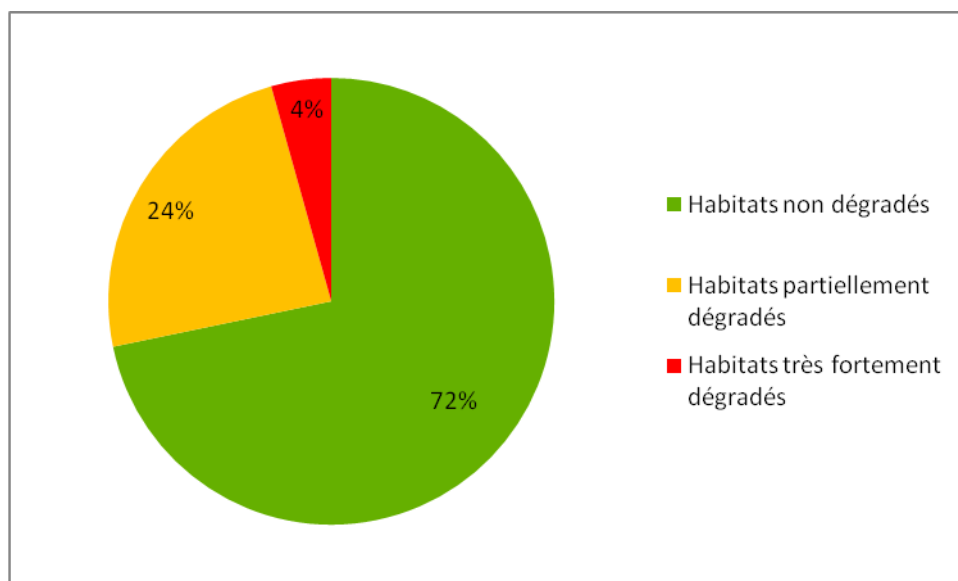
### 7-2- Etat de conservation des sites et menaces pesant sur l'avenir des sites

#### 7-2-1- Etat de conservation des sites

Près de trois quarts des sites présents au sein du territoire communal de Rostrenen présentent des habitats peu ou pas dégradés (33 sites sur 46) en 2010 (*figure 6*). Onze sites sur



quarante six possèdent des habitats partiellement dégradés et seulement deux sites sont très fortement dégradés (Site de la Garenne et de Ker Mikel et site Site sud du Cosquer Locmaria)



**Figure 6: Proportion des différents états de conservation des habitats au sein des sites de la commune de Rostrenen en 2010.**

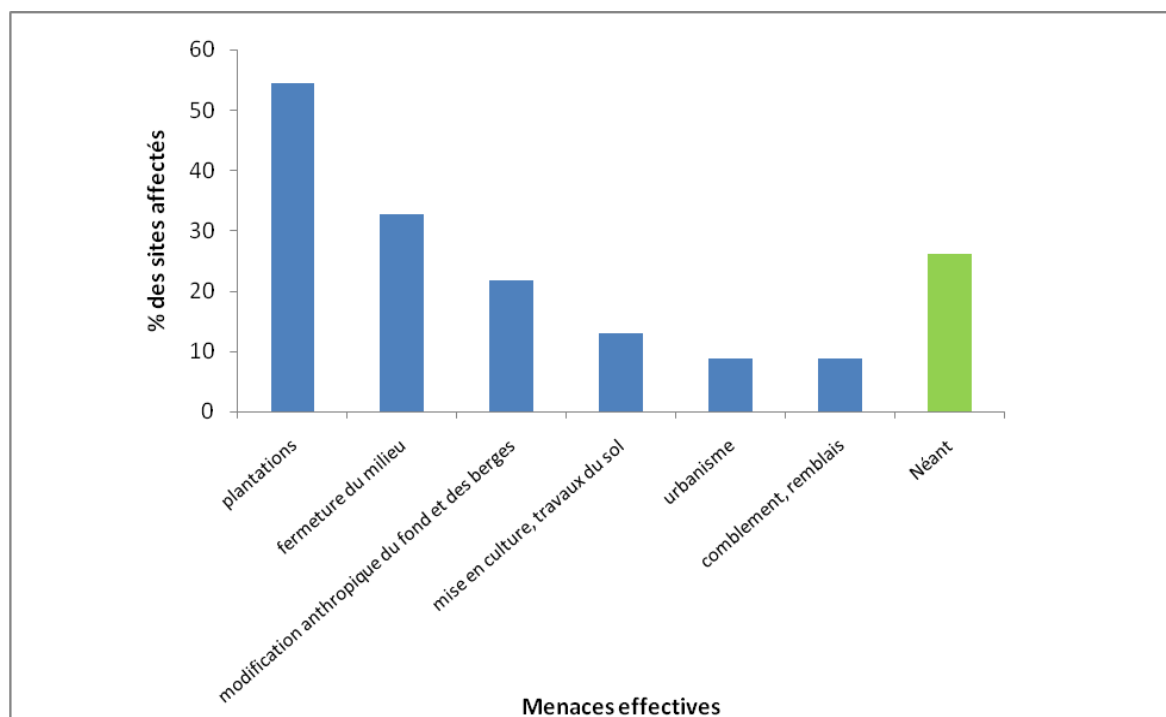
### 7-2-2- Menaces

Les facteurs influençant négativement la conservation des sites ont été classés en deux catégories :

- L'atteinte effective du milieu par une perturbation (perturbation constatée au moment de la prospection et qui affecte négativement le site).
- La menace potentielle du milieu par une perturbation (perturbation envisageable sur le site compte tenu du contexte environnemental et qui affecterait négativement le site dans l'avenir) (non évoquée dans ce rapport).

Il faut noter qu'un site peut être simultanément concerné par une atteinte effective et une menace potentielle.





**Figure 7: Type et importance des menaces effectives pesant sur les sites de la commune de Rostrenen en 2010**

La menace actuelle qui affecte le plus la qualité écologique des sites de la commune de Rostrenen est la plantation de conifères et/ou de peupliers (*figure 7*). En effet, 54% des sites (soit 25 sites sur 46) sont concernés par cette problématique. Ces pratiques sylvicoles contribuent à l'appauvrissement de la diversité floristique, à des perturbations d'ordre hydrologiques et à une banalisation paysagère. La fermeture des milieux et la seconde cause de dégradation de la qualité des habitats (33% des sites sont concernés). Une telle évolution est vraisemblablement la conséquence d'une déprise agricole au sein des sites. En absence de régénération naturelle, il est primordial de maintenir ces milieux ouverts afin de conserver la diversité faunistique et floristique liée à chacun de ces stades.

Il faut noter que 26% des sites (12 sites sur 46) ne sont pas concernés par une menace effective (*figure 6*). Tous les efforts doivent être entrepris pour conserver cet état de fait.



### **7-3- Synthèse par site et axes de gestion**

Pour chaque site, une fiche synthétisant son état de conservation, ses intérêts et les menaces avérées et potentielles pesant sur lui a été réalisée.

Au sein de chaque fiche, des objectifs de gestion et des préconisations d'actions ont été définis en fonction des menaces puis, des propositions de classement au document d'urbanisme de la commune ont été émises.

Il s'agit bien de PRECONISATIONS de gestion et de PROPOSITIONS de classement. En aucun cas *Proxalys Environnement* ne se substitue aux décideurs qui arrêteront les mesures qui seront effectivement prises.

#### Limites des propositions de gestion :

Dans un souci de lisibilité et de simplification, les propositions de gestion ont été déterminées par site et non par milieu. Or, il faut garder à l'esprit que chaque habitat doit faire l'objet d'une gestion différenciée et adaptée à ses spécificités.



Site	Vallée du ruisseau le Doré (ROS01)
Etat de conservation	<b>BON</b>
Intérêt(s) du site	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étiage Rôle naturel contre l'érosion Fonction d'épuration Production biologique (chasse, pêche) Production agricole
Présence d'habitats d'intérêt prioritaire	NON
Présence d'habitats d'intérêt communautaire	OUI (37.1) 6430 Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes (37.312) 6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux.
Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site	Mise en culture, travaux du sol Fermeture du milieu
Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site	Suppression définitive des haies, talus, bosquets Modification anthropique du fond et des berges
<b>Objectif(s) de gestion :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre la fermeture des milieux</li> <li>• Préserver les moliniaies</li> </ul>	
<b>Préconisation(s) de gestion :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des moliniaies par maintien du niveau humide des sols, fauches tardives avec exportation et pâturage extensif d'été lorsque les sols sont ressuyés.</li> <li>• Gestion des mégaphorbiaies par interventions espacées dans le temps (plusieurs années) avec gyrobroyage et coupe des ligneux.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
Proposition de classement au document d'urbanisme	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site du Couar (ROS02)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>MOYEN</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique. Intérêt faunistique. Rôle naturel contre l'érosion Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étéage Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Production de matières premières Intérêt pour les loisirs Intérêt scientifique
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	OUI (31.12) 4020 Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i> (fragment).
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Comblement, remblais Plantations
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Fermeture du milieu
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévenir la fermeture des milieux</li> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> <li>• Préserver la qualité de l'eau des mares et étangs au sein desquelles des pontes d'amphibiens ont été observées.</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas combler les mares et plans d'eau.</li> <li>• Maintenir les pratiques agropastorales actuelles sur les prairies humides.</li> <li>• Préserver les boisements humides et alluviaux</li> <li>• Délimiter des zones préservées au sein du circuit de Motocross pour laisser croître la végétation caractéristique des landes.</li> <li>• Envisager reconversion des peupleraies après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site de la Garenne et de Ker Mikel (ROS03)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>MAUVAIS</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étéage Production biologique (chasse, pêche) Production agricole
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.1) 6430 Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Urbanisme Remblais/Comblement Mise en culture travaux du sol
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets Fermeture du milieu
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les zones humides encore présentes</li> <li>• Stopper l'urbanisation</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver de l'urbanisation les milieux humides restants pour garantir la continuité écologique du site.</li> <li>• Gestion des mégaphorbiaies par interventions espacées dans le temps (plusieurs années) avec gyrobroyage et coupe des ligneux.</li> <li>• Maintenir les pratiques agropastorales actuelles sur les prairies humides.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Vallée de la station de pompage et vallée ouest de Kerondouaron (ROS04)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étéage Fonction d'épuration Rôle naturel contre l'érosion Alimentation en eau potable Production agricole Intérêt paysager
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets Entretien de la végétation
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir l'ensemble du site dans son état de conservation actuel</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Vallée Nord de Ker-Amour (ROS05)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>MOYEN</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Ralentissement du ruissellement Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Intérêt paysager Intérêt pour la valorisation pédagogique / éducation.
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Fermeture du milieu Suppression définitive des haies, talus, bosquets Plantation Modification anthropique du fond et des berges
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Porter à la connaissance du public l'intérêt des zones humides</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'un sentier pédagogique → création d'une mosaïque de milieux grâce à une gestion différenciée de la végétation qui illustrerait la diversité floristique des zones humides aux promeneurs</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Vallée de Kerondouaron (ROS06)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>MOYEN</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étiage Production biologique (chasse, pêche) Production agricole
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Plantations
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Fermeture du milieu
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisager reconversion des peupleraies après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Vallée de Keraudren (ROS07)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>MOYEN</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Soutien naturel d'étiage Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse/pêche) Production agricole Production de matières premières
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.1) 6430 Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Fermeture du milieu Plantations
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisager reconversion des peupleraies après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Gestion des mégaphorbiaies par interventions espacées dans le temps (plusieurs années) avec gyrobroyage et coupe des ligneux.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Vallée de Locmaria (ROS08)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion des crues Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étéage Fonction d'épuration Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Intérêt paysager
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Urbanisme Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir l'ensemble du site dans son état de conservation actuel</li> <li>• Maintenir la connectivité des habitats (préservation des boisements alluviaux)</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les pratiques agropastorales actuelles sur les prairies humides.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Vallée de la Salle / Locmaria (ROS09)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Ralentissement du ruissellement Expansion naturelle des crues Soutien naturel d'étéage Fonction d'épuration Rôle naturelle contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Intérêt paysager
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Urbanisme Suppression définitive des haies, talus, bosquets Fermeture du milieu
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir l'ensemble du site dans son état de conservation actuel</li> <li>• Maintenir la connectivité des habitats (préservation des boisements alluviaux)</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les pratiques agropastorales actuelles sur les prairies humides.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Vallées de Restouarc'h (ROS10)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Intérêt faunistique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étiage Fonction d'épuration Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Production de matières premières
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.312) 6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux.
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Plantation Fermeture du milieu
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir l'ensemble du site dans son état de conservation actuel</li> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les pratiques agropastorales actuelles sur les prairies humides.</li> <li>• Envisager reconversion des peupleraies après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Gestion des moliniaies par maintien du niveau humide des sols, fauches tardives avec exportation et pâturage extensif d'été lorsque les sols sont ressuyés.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Vallée de Lann Botan (R0S11)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'été Fonction d'épuration Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.312) 6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux.
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Fermeture du milieu Plantations
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration des milieux ouverts</li> <li>• Maintenir l'ensemble du site dans son état de conservation actuel</li> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les pratiques agropastorales actuelles sur les prairies humides.</li> <li>• Envisager reconversion des plantations de conifères après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Gestion des moliniaies par maintien du niveau humide des sols, fauches tardives avec exportation et pâturage extensif d'été lorsque les sols sont ressuyés.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site Nord du Cosquer Locmaria (ROS12)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Intérêts écologique, faunistique et floristique Corridor écologique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Fonction d'épuration Production biologique (chasse, pêche)
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exclure toute destruction des boisements alluviaux</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site sud du Cosquer Locmaria (ROS13)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>MAUVAIS</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Rôle naturel contre l'érosion Production de matières premières
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Plantations
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisager reconversion des plantations de conifères et des peupleraies après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site de Keréven (ROS14)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étéage Fonction d'épuration Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse pêche) Production agricole
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitives des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir l'ensemble du site dans son état de conservation actuel</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exclure toute destruction des boisements alluviaux</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Les deux vallées sud du Botan (ROS15)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étéage Production de matières premières Production biologique (chasse, pêche) Production agricole
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Fermeture du milieu Plantations
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir l'ensemble du site dans son état de conservation actuel</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisager reconversion des plantations de conifères après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Maintenir les pratiques agropastorales actuelles sur les prairies humides.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Canal de Nantes à Brest de l'écluse de Bonen à l'écluse du Cosquer (ROS16)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Rôle naturelle contre l'érosion Fonction d'épuration Production de matières premières Production biologique (chasse, pêche) Intérêt paysager
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.1) 6430 Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Fermeture du milieu
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir l'ensemble du site dans son état de conservation actuel</li> <li>• Prévenir la fermeture des milieux</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les pratiques agropastorales actuelles sur les prairies humides.</li> <li>• Gestion des mégaphorbiaies par interventions espacées dans le temps (plusieurs années) avec gyrobroyage et coupe des ligneux.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Canal de Nantes à Brest de l'écluse du Cosquer à l'écluse de Stang-an-Dour (ROS17)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>MOYEN</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Rôle naturelle contre l'érosion Production de matières premières Production biologique (chasse, pêche)
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.1) 6430 Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Plantations
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exclure toute destruction des boisements alluviaux</li> <li>• Gestion des mégaphorbiaies par interventions espacées dans le temps (plusieurs années) avec gyrobroyage et coupe des ligneux.</li> <li>• Envisager reconversion des plantations de conifères après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Canal de Nantes à Brest de l'écluse de Stang-an-Dour à l'écluse de Restouel (ROS18)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>MOYEN</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Rôle naturelle contre l'érosion Production de matières premières Production biologique (chasse, pêche) Production agricole
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.312) 6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux.
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Plantations Mise en culture, travaux du sol
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exclure toute destruction des boisements alluviaux</li> <li>• Gestion des moliniaies par maintien du niveau humide des sols, fauches tardives avec exportation et pâturage extensif d'été lorsque les sols sont ressuyés.</li> <li>• Envisager reconversion des plantations de conifères après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Canal de Nantes à Brest de l'écluse de Restouel à la chapelle la Pitié (ROS19)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Fonction d'épuration Production biologique (chasse, pêche) Intérêt paysager
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Fermeture du milieu
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir l'ensemble du site dans son état de conservation actuel</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Vallée du Ruisseau de Restmenguy - partie aval (ROS20)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>MOYEN (site à fort potentiel écologique)</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Intérêt faunistique Intérêt floristique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étiage Rôle naturelle contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Production de matières premières Valeur scientifique
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.312) 6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux.
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Plantations
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets Modification anthropique du fond et des berges
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> <li>• Maintenir le reste du site dans son état de conservation actuel</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des moliniaies par maintien du niveau humide des sols, fauches tardives avec exportation et pâturage extensif d'été lorsque les sols sont ressuyés.</li> <li>• Envisager reconversion des plantations de conifères après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Vallée du Ruisseau de Restmenguy - partie amont (ROS21)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>MOYEN (site à fort potentiel écologique)</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Intérêt faunistique Intérêt floristique Expansion naturelle des crues Soutien naturel d'été Rôle naturelle contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Production de matières premières Valeur scientifique
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.312) 6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux.
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Plantations Mise en culture, travaux du sol
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets Modification anthropique du fond et des berges Fermeture du milieu
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> <li>• Maintenir le reste du site dans son état de conservation actuel</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des moliniaies par maintien du niveau humide des sols, fauches tardives avec exportation et pâturage extensif d'été lorsque les sols sont ressuyés.</li> <li>• Maintenir les pratiques agropastorales actuelles sur les prairies humides.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Vallée du Moulin du Poul (ROS22)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étéage Fonction d'épuration Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Production de matières premières
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Plantations
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Maintenir les pratiques agropastorales actuelles sur les prairies humides.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site de Magorec (ROS23)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>MOYEN</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Ralentissement du ruissellement Rôle naturel contre l'érosion Fonction d'épuration Production biologique (chasse, pêche)
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Plantations Fermeture du milieu
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre la fermeture des milieux</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Réinstaurer des activités de pâturage et/ou de fauches au sein des secteurs embroussaillés</li> <li>• Envisager reconversion des plantations de conifères après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Vallée de Rostrézec (ROS24)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Soutien naturel d'étiage Rôle naturel contre l'érosion Fonction d'épuration Production biologique (chasse, pêche)
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuelle</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Landes et prairies acides de Coat Trenk (ROS25)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>MOYEN (site à fort potentiel écologique)</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Intérêt floristique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étiage Rôle naturel contre l'érosion Fonction d'épuration Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Production de matières premières
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	OUI (31.12) 4020 Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.312) 6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux.
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Mise en culture, travaux du sol Plantations
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Fermeture du milieu
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restaurer la lande humide</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration de la lande : débroussaillage/abattage des ligneux (export des résidus). Prévoir étrépage ponctuel afin de favoriser les microhabitats. Entretien réalisé par la fauche (avec export des résidus) ou par du pâturage extensif</li> <li>• Maintenir le mode d'exploitation actuelle des prairies humides</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Vallée de Coat Pin (ROS26)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Intérêt faunistique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'été Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Production de matières premières Intérêt pour les loisirs
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.312) 6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux.
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Fermeture du milieu Plantations
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre la fermeture des milieux</li> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisager reconversion des plantations de conifères et de peupliers après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Maintenir ou réinstaurer des activités de fauche et/ou pâturage sur les prairies humides</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site de Kerbanel (ROS27)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Soutien naturel d'étéage Fonction d'épuration Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche)
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets Urbanisme
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Exclure toute construction</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site de l'Ancienne gare à Lann Oge (ROS28)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Intérêt floristique Expansion naturelle des crues Soutien naturel d'étéage Fonction d'épuration Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche)
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	OUI (31,12) 4020 Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Urbanisme Plantation Fermeture du milieu
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir la lande humide dans son état de conservation actuel</li> <li>• Prévenir l'urbanisation du site</li> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les pratiques agropastorales actuelles sur les prairies humides et la lande.</li> <li>• Envisager reconversion des plantations de conifères et de peupliers après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Exclure toute construction</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Vallée du Ruisseau du Pont Douar (ROS29)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Intérêt floristique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Fonction d'épuration Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.312) 6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux. (37.1) 6430 Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Urbanisme Plantation Fermeture du milieu
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévenir la fermeture des milieux</li> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des moliniaies par maintien du niveau humide des sols, fauches tardives avec exportation et pâturage extensif d'été lorsque les sols sont ressuyés.</li> <li>• Gestion des mégaphorbiaies par interventions espacées dans le temps (plusieurs années) avec gyrobroyage et coupe des ligneux.</li> <li>• Maintenir ou réinstaurer des activités de fauche et/ou pâturage sur les prairies humides</li> <li>• Exclure toute construction</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site de Coat Pin (ROS30)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Fonction d'épuration Ralentissement du ruissellement Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Production de matières premières Intérêt paysager
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Mise en culture travaux du sol Plantation
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets Urbanisme Fermeture du milieu
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Envisager reconversion des plantations de conifères et de peupliers après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Exclure toute construction</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Vallée du Saint Jacques au centre de Rostrenen (ROS31)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Fonction d'épuration Production biologique (chasse, pêche) Intérêt paysager
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.312) 6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux.
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Plantation Fermeture du milieu Modification anthropique du fond et des berges
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Exclure toute construction</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site de Kersaoulou (ROS32)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Intérêt faunistique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Fonction d'épuration Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche)
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.1) 6430 Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Plantation Modification anthropique du fond et des berges
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Fermeture du milieu Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Envisager reconversion des plantations de conifères et de peupliers après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Gestion des mégaphorbiaies par interventions espacées dans le temps (plusieurs années) avec gyrobroyage et coupe des ligneux.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site du Magourou (ROS33)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étéage Fonction d'épuration Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche)
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.1) 6430 Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets Fermeture du milieu Modification anthropique du fond et des berges
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Gestion des mégaphorbiaies par interventions espacées dans le temps (plusieurs années) avec gyrobroyage et coupe des ligneux.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>La Vallée du St Jacques de Rostrenen au Moulin de Kerbescont (ROS34)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étéage Fonction d'épuration Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche)
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.1) 6430 Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Fermeture du milieu Plantation
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Urbanisme (partie nord) Modification anthropique du fond et des berges
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Gestion des mégaphorbiaies par interventions espacées dans le temps (plusieurs années) avec gyrobroyage et coupe des ligneux.</li> <li>• Préserver les phalaridae au bord du cours d'eau</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site de Kerjob (ROS35)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étéage Fonction d'épuration Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Fermeture du milieu
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Vallée du St Jacques de Kerbescont à l'écluse de Kerjégu (ROS36)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Intérêt floristique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étiage Fonction d'épuration Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Production de matières premières Valeur scientifique
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	OUI (44.A1) 91D0 Boulaie pubescente tourbeuse de plaine
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.1) 6430 Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Remblais Plantation Modification anthropique du fond et des berges
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Gestion des mégaphorbiaies par interventions espacées dans le temps (plusieurs années) avec gyrobroyage et coupe des ligneux.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site de Banellou-Trohaor (ROS37)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étéage Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Production de matières premières
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Envisager reconversion des plantations de conifères après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



Site	Site de Pont-Auffret (ROS38)
Etat de conservation	<b>MOYEN</b>
Intérêt(s) du site	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étiage Rôle naturel contre l'érosion Fonction d'épuration Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Production de matières premières Valeur scientifique
Présence d'habitats d'intérêt prioritaire	OUI (31.12) 4020 Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i> (fragment) (44.A1) 91D0 Boulaie pubescente tourbeuse de plaine (fragment)
Présence d'habitats d'intérêt communautaire	OUI (37.1) 6430 Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes
Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site	Plantation Fermeture du milieu
Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site	Néant
<b>Objectif(s) de gestion :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restaurer la lande humide</li> </ul>	
<b>Préconisation(s) de gestion :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration de la lande : débroussaillage + abattage de la plantation de conifères (export des résidus). Prévoir étrépage ponctuel afin de favoriser les microhabitats. Entretien réalisé par la fauche (avec export des résidus) ou par du pâturage extensif</li> <li>• Gestion des mégaphorbiaies par interventions espacées dans le temps (plusieurs années) avec gyrobroyage et coupe des ligneux.</li> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
Proposition de classement au document d'urbanisme	Zone N



<b>Site</b>	<b>Canal de Nantes à Brest de l'écluse de Kerjégu à l'écluse de Bonen (ROS39)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étiage Rôle naturel contre l'érosion Fonction d'épuration Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Production de matières premières
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.312) 6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux.
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Plantation Fermeture du milieu
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des moliniaies par maintien du niveau humide des sols, fauches tardives avec exportation et pâturage extensif d'été lorsque les sols sont ressuyés.</li> <li>• Envisager reconversion de la peupleraie après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Maintenir les activités de fauche et/ou pâturage sur les prairies humides</li> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site de Kervoalic (ROS40)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Expansion naturelle des crues Ralentissement du ruissellement Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Modification anthropique du fond et des berges Fermeture du milieu
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les activités de fauche et/ou pâturage sur les prairies humides</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Prairies de Bonen (ROS41)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'été Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Production de matières premières
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	OUI (44.A1) 91D0 Boulaie pubescente tourbeuse de plaine
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.312) 6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux.
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Modification anthropique du fond et des berges Fermeture du milieu
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les activités de fauche et/ou pâturage sur les prairies humides</li> <li>• Gestion des moliniaies par maintien du niveau humide des sols, fauches tardives avec exportation et pâturage extensif d'été lorsque les sols sont ressuyés.</li> <li>• Envisager reconversion de la peupleraie après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site de Boutderhat (ROS42)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Ralentissement du ruissellement Expansion naturelle des crues Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Production de matières premières
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Modification anthropique du fond et des berges Plantation
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> <li>• Modifier le mode d'exploitation sylvicole</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les activités de fauche et/ou pâturage sur les prairies humides</li> <li>• Envisager reconversion de la peupleraie après exploitation: laisser évoluer la végétation spontanée ou plantation d'essences de type érables, frênes, chênes ou aulnes exploitables ultérieurement, ou reconversion en système agropastoral.</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site du Miniou (ROS43)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Ralentissement du ruissellement Expansion naturelle des crues Rôle naturel contre l'érosion Fonction d'épuration Production biologique (chasse, pêche) Production agricole
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Modification anthropique du fond et des berges
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Fermeture du milieu Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les activités de fauche et/ou pâturage sur les prairies humides</li> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site de Pont Larron (ROS44)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Ralentissement du ruissellement Expansion naturelle des crues Soutien naturel d'été Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole Production de matières premières
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	OUI (37.312) 6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux.
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Modification anthropique du fond et des berges
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Fermeture du milieu Plantation
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les activités de fauche et/ou pâturage sur les prairies humides</li> <li>• Gestion des moliniaies par maintien du niveau humide des sols, fauches tardives avec exportation et pâturage extensif d'été lorsque les sols sont ressuyés.</li> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Lande de Kermaria (ROS45)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Intérêt floristique Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étéage Fonction d'épuration Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Production agricole
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	OUI (31.12) 4020 Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Modification anthropique du fond et des berges
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir les activités de fauche et/ou pâturage sur les prairies humides</li> <li>• Maintenir une gestion extensive de la lande humide</li> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



<b>Site</b>	<b>Site de Coadernault (ROS46)</b>
<b>Etat de conservation</b>	<b>BON</b>
<b>Intérêt(s) du site</b>	Corridor écologique Ralentissement du ruissellement Soutien naturel d'étéage Rôle naturel contre l'érosion Production biologique (chasse, pêche) Intérêt paysager
<b>Présence d'habitats d'intérêt prioritaire</b>	NON
<b>Présence d'habitats d'intérêt communautaire</b>	NON
<b>Menace(s) avérées pesant sur l'avenir du site</b>	Néant
<b>Menace(s) potentielles pesant sur l'avenir du site</b>	Suppression définitive des haies, talus, bosquets Urbanisme
<b><u>Objectif(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le site dans son état de conservation actuel</li> <li>• Lutter contre les espèces végétales invasives</li> </ul>	
<b><u>Préconisation(s) de gestion :</u></b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Stopper le développement de la Renouée du Japon (fauche répétée) avec toutes les précautions d'usages.</li> <li>• Préserver les boisements alluviaux</li> <li>• Exclure tout drainage ou comblement</li> <li>• Exclure tout risque de pollution</li> <li>• Exclure plantation de résineux ou de peupliers</li> </ul>	
<b>Proposition de classement au document d'urbanisme</b>	Zone N



## **8- Relations fonctionnelles entre les sites**

Un corridor écologique est une unité paysagère (ponctuelle ou linéaire) qui assure la liaison entre des écosystèmes et qui favorise le déplacement, la migration et le brassage génétique de populations de plantes et d'animaux. Ces milieux permettant une continuité écologique ont tendance à disparaître en raison de la simplification des paysages agricoles et de l'urbanisation.

Les différents sites qui ont été identifiés sur la commune de Rostrenen forment des corridors qui favorisent les flux des espèces inféodées au milieu humides ou non. Il est donc primordial de conserver une connectivité à l'intérieur de ces sites et entre chacun des sites.

D'une manière générale la connectivité intra sites semble bien maintenue à Rostrenen. Chaque site comporte des habitats diversifiés et il est important de préserver cette multiplicité de milieux. Cela passe notamment par la préservation des boisements humides et alluviaux et par le maintien du pâturage en fond de vallée afin de conserver des habitats prairiaux. Attention cependant au nombre important de plantations de peupliers ou de conifères au sein des sites (25 sites sur 46 concernés par cette problématique). En effet ces espaces mono spécifiques contribuent à la banalisation des milieux et empêchent l'établissement de communautés végétales et animales spontanées.

La connectivité inter sites semble également bien conservée sur le territoire de Rostrenen. En effet, la commune a su maintenir un réseau de haies encore bien connectées les unes aux autres qui remplit de nombreux rôles et notamment celui de corridor écologique. Ces haies permettent de connecter également des habitats humides artificialisés comme les cultures avec d'autres habitats. Il serait judicieux que le Plan d'Aménagement et de Développement Durable du futur PLU prenne en compte la préservation voire la création de haies dans les secteurs où elles ont disparus.

Un point noir concernant la continuité écologique sur le territoire de Rostrenen existe cependant. Il s'agit de la N164 qui traverse la commune d'Est en Ouest. Il est absolument primordial de préserver de l'urbanisation les sites ROS26, ROS30 et ROS31 car ils contribuent à établir un semblant de connectivité biologique de part et d'autre de cette route.

Par ailleurs, d'un point de vue hydrologique, la commune est incluse presque entièrement dans les limites du sous-bassin versant de code J530 (Sous bassin du Canal de Nantes à Brest



du bief de partage (Glomel) au Petit Doré) (d'après le référentiel de l'Agence de l'eau). Les principaux cours d'eau de la commune ont donc pour exutoire le Canal de Nantes à Brest. Ce canal est l'axe principal pour les flux d'espèces strictement aquatiques. Aussi, une réflexion sur la gestion des écluses qui permettrait de favoriser la continuité écologique devrait être engagée

## **9- Organisation informatique des données**

### **9-1- Localisation des données sur le cdrom fourni par Proxalys Environnement**

Plusieurs types de données sont à disposition et concernent l'inventaire des zones humides de la commune de Rostrenen :

- Les présentations sur diapositives des réunions effectuées avec les élus et le groupe de travail de la commune en format « ppt » sont localisées dans « Inventaire ZH Rostrenen\Réunions » ;
- La base Access où figurent les 46 sites de la commune répertoriés localisée à la racine du dossier « Inventaire ZH Rostrenen » ;
- Toutes les photographies prises sur le terrain entre le 9/03/10 et le 30/03/10, relatives à chaque milieu humide répertorié sur le terrain, présentes dans « Inventaire ZH Rostrenen\Photos\_terrain ». Par exemple, le nom d'une photographie qui serait « 15-2 » signifie que cette photographie est relative au relevé floristique n°15 et qu'il s'agit de la deuxième photographie prise de ce milieu humide, le numéro de relevé correspondant au champ « numéro\_rel » présent dans la table attributaire de la couche milieux de Rostrenen. Certaines photographies concernent des espèces observées d'intérêt ou des milieux avoisinants. Certaines photographies ont été reprises pour illustrer les fiches de chaque milieu humide répertorié sur la commune d'après la typologie SAGE Blavet ;
- Ce présent rapport de présentation, disponible en suivant le chemin « Inventaire ZH Rostrenen\Documents pdf » ;
- Un rapport de présentation annexe où figurent l'ensemble des fiches « site », disponible dans « Inventaire ZH Rostrenen\Documents pdf » ;
- Toutes les données SIG utilisées (géodatabases et couches) pour élaborer les cartes utilisées, sous Arcview et sous MapInfo, présentes dans « Inventaire ZH Rostrenen\SIG ».



- Toutes les cartes sous format JPG disponibles sous « Inventaire ZH Rostrenen\Cartes format JPG ».
- La synthèse de l'étude « type article » diffusable auprès de la commune, disponible sous « Inventaire ZH Rostrenen\Documents pdf » ;



## 9-2- Index relatif aux tables attributaires des deux couches d'information SIG

### Métadonnées couche SIG « rostreten\_milieux »

Date de création de la métadonnée	mars 2009
Date de la dernière mise à jour	17 juin 2010
*Généalogie	néant

### Périmètre d'étude

Nom du site	Commune de Rostrenen
Objectif d'étude	Inventaire des zones humides sur le territoire de Rostrenen
Maître d'ouvrage	Commune de Rostrenen
Année de rendu final	2010
Période de mise à jour	mars 2010 – juin 2010

### Prospections de terrain

Opérateur (structure)	Proxalys Environnement
Opérateur (personne)	Laurène Debusschère ; Mathieu Jauneau
Période de terrain	mars
Fond cartographique utilisé	BD Ortho IGN (2003)
Echelle de travail	communale
Régions	Bretagne
Communes	Rostrenen
Type(s) d'inventaire(s) et mode(s) de reconnaissance	Cartographie par visite exhaustive de terrain, reconnaissance des milieux sur les critères botaniques (dominance d'espèces hygrophiles dans le couvert végétal) et éventuellement pédologiques

### Numérisation et saisie des données

Titre du lot de données	rostreten_milieux
Type	polygones
Résumé	Milieux humides de la commune de Rostrenen
Opérateur (structure)	Proxalys Environnement
Opérateur (personne)	Laurène Debusschère ; Mathieu Jauneau
Echelle de numérisation	<1/5000 <sup>ème</sup>
Date de la première saisie	Mars 2009
Date de dernière modification	Juin 2010
Logiciel SIG	Arcview 9.3
Support(s) cartographique(s)	Scan 25 et BD Ortho IGN
Projection	Lambert II étendu
Mode de numérisation	Numérisation par traçage de polygones directement sous SIG <u>ET/OU</u> numérisation par GPS et transfère des données sous Arcview par le biais du logiciel Arcpad si zones délicates à déterminer visuellement
Langue utilisée dans les tables	français
Vérification et correction des erreurs de topologie	Effectuées par SAGE Blavet
Nombre d'unités non renseignées	0

### Champs attributaires



Nom du champ	Type	Signification	Commentaire
<b>Shape</b>	<b>polygone</b>		
ID	nombre	Identifiant: numéro unique pour chaque polygone enregistré	
numero_rel	entier long	Numéro du relevé floristique de terrain relatif à chaque milieu humide	Les valeurs « 0 » signifiant qu'aucun relevé de végétation n'a été effectué : cas des haies et des milieux non humides d'un site par exemples. Ces relevés sont quasiment tous illustrés par des photos portant le même nombre que les relevés qu'elles illustrent
Appell_courante	texte	Appellation du milieu selon la typologie du Sage Blavet	13 types seulement pour la commune de Rostrenen sur les 18 référencés
Code_corine	texte	Code du milieu d'après la typologie européenne Corine biotope	
Appell_corine	chaîne	Appellation du milieu selon la typologie Corine Biotope	
Code_ref	texte	Code du site auquel se rattache le milieu	
humide	booléen	La zone est-elle humide ?	valeurs possibles : oui/non
Surface_ha	Virgule fixe (1 chiffre avant et 3 après)	Surface de chaque polygone en hectares	

☞ *Voir le rapport pour des détails sur les milieux*

### Notices descriptives

Auteur (structure)	Proxalys Environnement
Auteur (personne)	Laurène Debusschère ; Mathieu Jauneau
Titre	Inventaire des zones humides et regroupement par site sur la commune de Rostrenen
Mots clés	Zones Humides, Sites fonctionnels, Inventaire, Documents d'urbanisme, Occupation des sols
Résumé	Inventaire des milieux humides de la commune de Rostrenen suivant la méthodologie du SAGE BLAVET et regroupement en sites fonctionnels

### Cartographies produites

Nom	Rostrenen_Site1.pdf à Rostrenen_Site46.pdf (46 cartes) Rostrenen_entière.pdf (1 carte)
Echelle	<1/5000 <sup>ème</sup> pour les projets représentant des sites particuliers ou une plus petite échelle si le site est trop vaste, et 1/27528 <sup>ème</sup> pour représenter la commune entièrement
Format papier	A3 et A0
Lien hypertexte vers les fichiers informatiques (.pdf)	Inventaire ZH Rostrenen\Cartes format JPG
Opérateur (structure)	Proxalys Environnement
Opérateur (personne)	Laurène Debusschère, Mathieu Jauneau
Date d'impression	Juin 2010
Logiciel SIG	Arcview 9.3
Logiciel DAO/PAO	néant
Organismes de diffusion	SAGE Blavet et commune de Rostrenen



Métadonnées **couche SIG « rostrenen\_sites »**

Date de création de la métadonnée	Mars 2010
Date de la dernière mise à jour	Juin 2010
*Généalogie	néant

**Périmètre d'étude**

Nom du site	Commune de Rostrenen
Objectif d'étude	Inventaire des zones humides sur le territoire de Rostrenen
Maître d'ouvrage	Commune de Rostrenen
Année de rendu final	2010
Période de mise à jour	Mars 2010 – juin 2010

**Prospections de terrain**

Opérateur (structure)	Proxalys Environnement
Opérateur (personne)	Laurène Debusschère ; Mathieu Jauneau
Période de terrain	octobre – décembre
Fond cartographique utilisé	BD Ortho IGN (2003)
Echelle de travail	communale
Régions	Bretagne
Communes	Rostrenen
Type(s) d'inventaire(s) et mode(s) de reconnaissance	Inventaires floristiques par la méthode phytosociologique ; inventaires pédologiques <b>si nécessaire</b>

**Numérisation et saisie des données**

Titre du lot de données	rostrenen_sites
Type	polygones
Résumé	Sites fonctionnels de la commune de Rostrenen
Opérateur (structure)	Proxalys Environnement
Opérateur (personne)	Laurène Debusschère ; Mathieu Jauneau
Echelle de numérisation	<1/5000 <sup>ème</sup>
Date de la première saisie	Mars 2010
Date de dernière modification	Juin 2010
Logiciel SIG	Arcview 9.3
Support(s) cartographique(s)	Scan 25 et BD Ortho IGN
Projection	Lambert II étendu
Mode de numérisation	Numérisation des sites sous SIG post-terrain, après localisation précise des différents milieux humides
Langue utilisée dans les tables	français
Vérification et correction des erreurs de topologie	oui
Nombre d'unités non renseignées	0



## Champs attributaires

Nom du champ	Type	Signification	Commentaire
ID	nombre	Identifiant: numéro unique pour chaque polygone enregistré	
Code_ref	texte	Code du site	ROS01 signifie « site n°1 de la commune de Rostrenen »
Nom_site_fonctionnel	texte	Nom du site	
Surface_ha	Virgule fixe (1 chiffre avant et 3 après)	Surface de chaque polygone en hectares	

🔗 *Voir le rapport pour des détails sur les milieux*

## Notices descriptives

Auteur (structure)	Proxalys Environnement
Auteur (personne)	Laurène Debusschère ; Mathieu Jauneau
Titre	Inventaire des zones humides sur la commune du Rostrenen
Mots clés	Zones Humides, Inventaire, Documents d'urbanisme, Occupation des sols
Résumé	Inventaire des milieux humides de la commune de Rostrenen suivant la méthodologie du SAGE BLAVET

## Cartographies produites (les mêmes que pour les milieux)

Nom	Rostrenen_Site1.pdf à Rostrenen_Site46.pdf (16 cartes) Rostrenen_entière.pdf (1 carte)
Echelle	<1/5000 <sup>ème</sup> pour les projets représentant des sites particuliers ou une plus petite échelle si le site est trop vaste, et 1/127528 <sup>ème</sup> pour représenter la commune entièrement
Format papier	A3 et A1
Lien hypertexte vers le fichier informatique (.pdf)	Inventaire ZH Rostrenen\Cartes format JPG
Opérateur (structure)	Proxalys Environnement
Opérateur (personne)	Laurène Debusschère ; Mathieu Jauneau
Date d'impression	Juin 2010
Logiciel SIG	Arcview 9.3
Logiciel DAO/PAO	néant
Organismes de diffusion	SAGE Blavet et commune de Rostrenen



## Conclusion

L'inventaire des zones humides sur la commune de Rostrenen a montré que ces milieux occupent 13,5% de la surface de la communale (soit 436 hectares). Ce pourcentage relativement important peut s'expliquer par la géomorphologie favorable à la présence de cours d'eau et de zones humides liées à ceux-ci et évidemment par la présence d'un substrat géologique imperméable. Un troisième facteur intervient dans la présence et le maintien de ces milieux humides, il s'agit des activités anthropiques de la commune. En effet, l'élevage en fonds de vallées est favorisé aux dépens d'activités agricoles de type culture.

Sur les 18 types de milieux humides que le SAGE recense, la commune de Rostrenen en dénombre 13. Les milieux humides les plus représentées sont, par ordre d'importance, les prairies humides, les bois alluviaux et de berges et les bois humides. De manière générale, les habitats humides sont assez diversifiés mais banals pour la plus part. On retrouve néanmoins deux habitats prioritaires au titre de la Directive Habitats (Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix* et Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine) qu'il est nécessaire de préserver.

Au cours de nos inventaires (mars 2010), aucune espèce végétale protégée inféodée aux milieux humides n'a pu être observée. Cependant, cela ne signifie pas que de telles espèces sont absentes du territoire de Rostrenen. En effet, cette « absence » est probablement liée à la période de prospection (fin de l'hiver) qui est peu favorable à l'observation de la flore.

Globalement, les sites fonctionnels regroupant les milieux humides présentent un bon état de conservation. Néanmoins, du fait de la sylviculture (culture de conifères en particulier) et de la déprise agricole de certains secteurs, la plupart des sites ont tendance à se refermer suite au développement des espèces embroussaillantes comme les ronces et des ligneux plantés ou non, entraînant la disparition ou simplement la réduction de certains habitats ouverts parfois d'importance communautaire. Il s'avère donc nécessaire, à plus ou moins long terme, de mettre en application les préconisations de gestion par site. Dans l'ensemble, il est important de noter que Rostrenen possède encore un réseau de haies bien connectées favorisant les échanges et la circulation des espèces. Dans la partie nord de la commune, l'urbanisation constitue néanmoins une menace pour les zones humides et à plus grande échelle pour la continuité écologique. A noter également que les pratiques agricoles extensives actuelles semblent en accord avec la conservation des zones humides (pâturage, fauche, absence de drainage) et qu'il est fondamental de les maintenir voire de les étendre pour permettre une conservation à long terme des zones ouvertes. Il serait judicieux de limiter les plantations de



ligneux à des zones non humides, sachant que des landes humides ont souvent été retrouvées en pleine régression en sous-bois d'une plantation.

Pour finir, l'inventaire des zones humides ne doit pas être considéré à court terme, c'est-à-dire qu'il ne suffit pas à conserver les zones humides. Il doit à l'inverse être perçu comme la première étape de pérennisation et de conservation/restauration des zones humides. En effet, inventorier permet par la suite de protéger et de gérer durablement ces milieux sensibles de fort intérêt écologique et socio-économique (par exemple pour l'amélioration de la qualité générale de l'eau favorable à la production d'eau potable). C'est pourquoi leur prise en compte dans le futur PLU de Rostrenen relève de l'intérêt de la commune.



## **Bibliographie**

### Publications et rapports :

**Althis, 2009** : Guide de détermination de la flore et des habitats des zones humides du Morbihan et de Bretagne

**Althis, 2009**. Inventaire des Zones Humides de la commune de Kervignac / SAGE BLAVET / Syndicat Mixte de la Ria d'Étel.

**Bouzillé J.B., 2007**. Gestion des habitats naturels et biodiversité : concepts, méthode et démarche. Ed. Tec and doc, Paris. 331 pp.

**Clément J.C., ?**. Guide d'orientation méthodologique pour l'inventaire des zones humides sur le Bassin de la Vilaine. SAGE Vilaine.  
[http://www.lavilaine.com/telechargement/4\\_guide.pdf](http://www.lavilaine.com/telechargement/4_guide.pdf)

**Dervenn, 2009**. Inventaire exhaustif des zones humides et des cours d'eau, commune de Brech (Morbihan).

**EPTB Vienne, ?**.  
[http://www.eptb-vienne.fr/IMG/pdf/Vademecum\\_ZonesHumides\\_WEB.pdf](http://www.eptb-vienne.fr/IMG/pdf/Vademecum_ZonesHumides_WEB.pdf)

**IFEN, ?**. <http://www.ifen.fr/zoneshumides/accueil.htm>

**Mathieu S., 2006**. Évaluation de l'intérêt des zones humides ordinaires – arguments pour les valoriser auprès du public. ENGREF, Office International de l'Eau.

**Pôle relais tourbières, 2004**. Pré cartographie des zones humides, une zone test : le territoire de Belfort. [http://www.pole-tourbieres.org/docs/precarto\\_zones\\_hum\\_cas\\_terr.pdf](http://www.pole-tourbieres.org/docs/precarto_zones_hum_cas_terr.pdf)

**Pôle relais tourbières, 2004**. Synthèse des méthodologies d'inventaires des zones humides en France.  
[http://www.pole-tourbieres.org/docs/Synthese\\_methodo\\_inventaires\\_final\\_aout\\_2004.pdf](http://www.pole-tourbieres.org/docs/Synthese_methodo_inventaires_final_aout_2004.pdf)

**SAGE Blavet, 2006**. Atlas cartographique, données générales.

**SAGE Blavet, 2009**. Recensement des zones humides, guides à l'usage des acteurs locaux

### Cartes :

**IGN**. scan 25, bd ortho, bd carthage

## **ANNEXE 1**

**Exemplaire de la fiche milieux utilisée sur le terrain pour  
caractériser chaque milieu humide**



## Identification du milieu

Numéro relevé terrain :

Date de visite :

Commune :

## Description du milieu

### → Milieux et paysage

Typologie SDAGE (ZH liées aux cours d'eau, ZH de bas-fonds en tête de bassin, région d'étangs, bordures de plan d'eau, marais et landes humides de plaines et plateaux, ZH ponctuelle, marais aménagés pour l'agriculture, ZH artificielle) :

Typologie SAGE (prairie humide, mégaphorbiaie, bois humide, milieu marécageux : magnocariçaie ou marais fangeux, lande humide/tourbière, chaos rocheux humide, ouvrage anthropique, bois alluvial et de berge, prairie inondable, roselière non saumâtre, annexe du Blavet canalisé, peupleraie, gravière, ZH dégradée : culture, prairie artif, plantation résineux, remblai, jardin) :

Typologie Corine Biotope :

→ Présence d'eau en surface :

→ Relevé de végétation :

Surface du relevé :

Espèces végétales et coeff d'A-D :

Espèces animales observées :

→ Type de sol (si nécessaire) :

Commentaires :

## Critère(s) de délimitation

géomorphologie	hydrologie	périodicité des inondations	sols hydromorphes	végétation hygrophile	fonctionnalité écologique/interactions avec les autres milieux	inclus dans un inventaire ou périmètre de protection existant

Commentaires :

## Fonctionnement de la zone humide

### → Hydrologie de la zone humide

Entrée d'eau principale	<i>cours d'eau</i>	<i>émergence nappe</i>	<i>sources</i>	<i>canaux / fossés</i>	<i>pluie</i>	<i>étang</i>	<i>ruissellement</i>	<i>crues</i>
Permanence d'écoulement	Inc, perm, saiso, int	Inc, perm, saiso, int	Inc, perm, saiso, int	Inc, perm, saiso, int	Inc, perm, saiso, int	Inc, perm, saiso, int	Inc, perm, saiso, int	Inc, perm, saiso, int
Sortie d'eau principale	<i>cours d'eau</i>	<i>fossé/drain</i>	<i>infiltration</i>	<i>étang</i>	<i>crue</i>	<i>pompage</i>		
Permanence d'écoulement	Inc, perm, saiso, int	Inc, perm, saiso, int	Inc, perm, saiso, int	Inc, perm, saiso, int	Inc, perm, saiso, int	Inc, perm, saiso, int		
Fréquence de submersion	Inconnue	Toujours	Jamais	Exceptio	Régulièrement			
Extension de la submersion	Inconnu	Totalement	Partiellement					
Réseau hydro interne	Vannes/portes/clapets/barrage	Canaux/fossés						

Commentaires :

→ **Environnement de la zone humide**

- Périphérie de la zone humide :

Aucun élément physique de protection contre le transfert superficiel de polluants / talus / haies / bandes enherbées

Commentaires :

- Environnement immédiat :

Bois / cultures / prairies permanentes / urbanisation / autres (préciser)

Commentaires :

**Activités sur le site**

→ **Usages sur le site**

néant	urba	agriculture/ cultures	sylviculture	pâturage/ fauche	pisciculture	production eau potable	production d'électricité	extraction matériaux	gestion naturaliste	tourisme	activités militaires

Commentaires :

**Facteurs influençant l'évolution de la ZH**

urbanisation		extraction de matériaux		comblement		drainage		ennoiment, création de plan d'eau		modification du fond et des berges		rejets polluants		fertilisation, amendement		mise en culture, travaux du sol		suppression des haies, talus, bosquets	
+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-
fauche, pâturage		entretien de la végétation		plantations		fréquentation publique		pratiques aquacoles		eutrophisation		fermeture du milieu		érosion naturelle		atterrissement naturel		dépôt de matériaux, décharge	
+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-

Commentaires (effectif, potentiel, neutre) :

**Evaluation de la ZH**

→ **Etat conservation – intérêts**

Fonctionnement hydrol	équilibre naturel	sensiblement dégradé	dégradé	Très dégradé/rompu
Etat conservation habitat	bon	moyen	mauvais	
Types de dégradation				

Intérêts biolo	écologique (corridor)	faunistique	floristique							
Intérêts hydrol	expansion naturelle des crues	ralentissement du ruissellement	soutien nat d'étiage	fonctions d'épuration	rôle naturel contre l'érosion					
Valeurs socio-éco	eau potable	chasse/pêche	production agricole	production matières I	loisirs/valeur récréative	valorisation pédago/éducation	intérêt paysager	valeur scient	valeur culturelle	nuisances

**Orientations de gestion et justifications**



## Glossaire

**Abiotique :** Les facteurs abiotiques représentent l'ensemble des facteurs physico-chimiques d'un écosystème influençant sur un ensemble d'être vivant. C'est l'action du non-vivant sur le vivant.

**Corine biotopes :** la base de données Corine Biotope est une typologie des habitats naturels et semi-naturels présents sur le sol européen.

**Document d'urbanisme :** Les documents d'urbanisme sont des règles de planification urbaine.

**Eutrophisation :** Dégradation d'un milieu aquatique lié à un apport excessif d'éléments nutritifs.

**Habitat :** terme employé en écologie pour décrire l'endroit (ou plus précisément les caractéristiques du « *milieu* ») dans lequel une population d'individus d'une espèce donnée ou d'un groupe d'espèces peuvent normalement vivre et s'épanouir.

**Hygrophile :** Se dit de végétaux croissant principalement dans les stations humides

**Isoclines :** Lignes d'égales altitudes.

**Mégaphorbiaie :** Nom donné en zone tempérée au stade floristique de transition entre la zone humide et la forêt, caractérisé par la présence de hautes plantes herbacées (1,5 à 3 mètres de haut) vivaces.

**Milieu :** cf. habitat

**Oligotrophe :** Se dit d'un milieu pauvre en éléments nutritifs.

**Pédologie :** Etude des sols.

**Phytosociologie :** La **phytosociologie** est la branche de l'écologie dont l'objet est la description de la structure des groupements végétaux à partir desquels sont définies des associations végétales ainsi que l'étude de l'évolution dans le temps des communautés végétales. (Successions écologiques) (<http://www.tela-botanica.org/site:8>).

**SAGE :** Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

**Saprophytique :** relatif aux saprophytes, animaux ou végétaux se nourrissant de matière organique en décomposition.

**SDAGE :** Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux.

**SIG :** Système d'Information Géographique

**Touradon :** Nom donné en botanique aux structures en mottes arrondies (formées dans certaines zones humides par la pousse annuelle de certaines plantes sur leurs anciennes racines et feuilles mortes en décomposition ralenties par l'acidité du milieu.

**ZNIEFF :** Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.



## Table des Matières

Liste des tableaux .....	2
Liste des figures .....	2
Introduction .....	3
1- Méthodologie .....	5
1-1- Pré-localisation et création d'une fiche « milieu » exploitable sur le terrain .....	5
1-1-1- Pré-localisation à l'aide des outils cartographiques .....	5
1-1-2- Présentation des cartes de pré-localisation aux acteurs locaux .....	6
1-2- Inventaires de terrain .....	6
1-2-1- Plan d'échantillonnage des communautés végétales et caractérisation des habitats .....	7
1-2-2- Plan d'échantillonnage des sols hydromorphes .....	9
1-3- Travail post-terrain .....	10
1-3-1- Méthode de regroupement des milieux humides en site .....	10
1-3-2- Traitement des données par cartographie sous SIG .....	10
1-3-3- Rentrée des données dans la base Access .....	11
1-4- Limites de la méthodologie .....	11
1-5- Synoptique de la méthodologie utilisée pour réaliser l'inventaire des zones humides .....	12
2- Présentation de la zone d'étude.....	13
3- Milieux humides répertoriés .....	13
4- Carte exhaustive des zones humides et carte de localisation des différents sites communaux .....	41
5- Fiches site.....	89
6- Zones humides et document d'urbanisme de Rostrenen.....	90
7- Synthèse générale concernant l'ensemble des sites .....	92
7-1- Importance des zones humides sur la commune de Rostrenen .....	92
7-2- Etat de conservation des sites et menaces pesant sur l'avenir des sites .....	92
7-2-1- Etat de conservation des sites.....	92
7-2-2- Menaces.....	93
7-3- Synthèse par site et axes de gestion.....	95
8- Relations fonctionnelles entre les sites .....	142
9- Organisation informatique des données .....	143
9-1- Localisation des données sur le cdrom fourni par Proxalys Environnement .....	143
9-2- Index relatif aux tables attributaires des deux couches d'information SIG.....	145
Conclusion.....	149
Bibliographie.....	151
ANNEXE 1 .....	152
Glossaire.....	155
Table des Matières .....	157

## Résumé

Le SAGE Blavet impose l'inventaire des zones humides au sein des communes de son territoire en vue de leur intégration dans les documents d'urbanisme et ce, afin de les préserver.

Le bureau d'études Proxalys Environnement a été consulté pour réaliser l'inventaire des zones humides de la commune de Rostrenen (22). Une pré-localisation de ces zones a été effectuée par le biais de l'étude des cartes IGN et des photographies aériennes. Ce travail a été appuyé par des personnes référentes de la commune qui ont confirmé, précisé et complété la phase de pré-localisation cartographique en utilisant leurs connaissances du terrain. Chaque zone humide pré-localisée a fait l'objet de relevés floristique et pédologique (menés en mars 2010) et a été caractérisée suivant la typologie Corine biotopes.

La commune de Rostrenen comporte 436 hectares de zones humides (soit 13,5% de la superficie communale) regroupés en 46 sites fonctionnels. Les prairies humides, les bois alluviaux et de berges et les bois humides sont les milieux les plus représentés au sein de ces sites. 4% des sites sont dans un mauvais état de conservation, 24% dans un état moyen et 72% dans un bon état.

Plus de la moitié des sites sont concernés par des plantations de conifères et/ou peupliers et près de 36% par la fermeture des milieux, conséquence de la déprise agricole. Les principales mesures de gestions préconisées concernent la modification des pratiques sylvicoles et la lutte contre la fermeture des milieux (fauche, pâturage extensif, contrôle des ligneux). D'autre part, il a été proposé de classer l'ensemble des sites en zone naturelle non urbanisable au sein du Plan Local d'Urbanisme de Rostrenen.